



IRFA
Conseil

CHARENTES

ACSE POITOU

Histoire et mémoires de l'immigration en région POITOU-CHARENTES

Histoire des flux d'immigration en région Poitou-Charentes
de 1851 à nos jours

RAPPORT FINAL

Nermin Sivasli
Emmanuel
BOCCO

Mai

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	3
L'immigration en France un long processus de reconnaissance historique	4
L'immigré en Poitou-Charentes : l'oublié des écrits	5
Nouvelles études, tendances actuelles et hypothèses nouvelles	7
<u>I - Les vagues migratoires vers le Poitou-Charentes : Histoire et géographie</u>	10
De 1851 à la Grande Guerre : une immigration européenne	11
Une population étrangère peu visible, masculine, inférieure à la moyenne nationale	11
Sentiment nationaliste et rejet de l'immigrant	11
De la Grande Guerre à la Seconde Guerre mondiale : une immigration de travail	20
Les périodes de guerre : une rupture dans l'histoire nationale	20
Pendant la guerre 1914-1918 : une main d'œuvre importée au service des employeurs	22
Des prisonniers de guerre utilisés à des fins économiques	23
Un contrôle administratif précis, une surveillance rigoureuse	24
La Charente : une grande hétérogénéité de métiers	26
La Charente-Inférieure, un pays d'immigration dès 1921	26
De 1940 à 1999 : le renouvellement ethnique – trois grandes périodes	29
Une double transformation : recombinaison ethnique des flux et reprise de l'immigration	29
La politique d'aide en faveur des rapatriés : moteur de la reprise de l'immigration	35
Recombinaison ethnique de l'immigration en Poitou-Charentes de 1962 à 1999	35
Mais, comment développer dans la région une science de l'histoire de l'immigration ?	38
<u>II - Mémoires des immigrations en Poitou-Charentes</u>	42
Mémoires plurielles, plus souvent collectives que personnelles	43
Comment construire la mémoire des immigrés ?	43
Mémoires discrètes et porteurs de mémoires en Poitou-Charentes	45
Quelques mémoires rapportées par les immigrants	47
Des lieux de mémoire passés au travers d'une géographie de la mémoire immigrée en Poitou-Charentes	50
Mémoires célébrées	53
Notes de renvoi	54
Bibliographie	74

Introduction



L'immigration en France, un long processus de reconnaissance historique

Si la relation histoire-mémoire est devenue aujourd'hui un lieu commun de la recherche en histoire contemporaine, il faut reconnaître qu'elle occupe une place spécifique pour l'histoire de l'immigration. L'époque où l'immigration constituait un « non-lieu de mémoire », selon l'expression de l'historien Gérard Noiriel est manifestement révolue¹. Aujourd'hui, les recherches sur l'histoire des immigrés se présentent comme des instruments de « l'aggiornamento » de notre mémoire collective. Colloques, expositions sur le sujet témoignent du regain d'intérêt que suscite la question de l'immigration en France.

Des publications font désormais référence sur le sujet : la collection *Français d'ailleurs. Peuple d'ici* chez Autrement, le guide des sources d'archives² sur *Les étrangers en France aux XIX-XX^{es} siècles* et par la suite le guide *Des sources pour l'histoire de l'immigration en France de 1830 à nos jours*³, dirigé par Claude Collard, les ouvrages *Immigration, antisémitisme et racisme en France* de Gérard Noiriel⁴ ... La création du musée de l'immigration en fournit également une preuve imposante. Ce lieu de mémoire a pour mission à la fois de rappeler que la France est un vieux pays d'immigration, mais également que cette part de notre histoire est ancrée dans la mémoire collective républicaine.

La question de l'immigration est le parent pauvre de la recherche historique jusqu'à la fin des années soixante-dix. En 1973, sur quelque 1 500 références bibliographiques relatives à l'immigration répertoriées par la revue *Hommes et migrations*⁵, une trentaine à peine concernait directement l'histoire. Dix ans plus tard, même si ce domaine restait moins ignoré des historiens, les publications sur le sujet demeuraient rares⁶.

Les historiens se sont en premier lieu intéressés à l'histoire de la formation du territoire français en négligeant les grands acteurs que sont les étrangers qui ont constitué, non sans courage, « le creuset français » pour reprendre l'expression de Gérard Noiriel⁷. Pour une large part, la France a tenté de rendre le moins visible possible la présence étrangère en pratiquant une politique d'intégration et d'assimilation. Parallèlement, les étrangers ont pendant longtemps voulu rester peu visibles par crainte de mouvements xénophobes.

Avant l'explosion d'études sur l'immigration qui caractérise les années quatre-vingt, il existe alors peu d'ouvrages à l'exception de quelques pionniers dont ceux de Bernard Granotier⁸ et de Georges Tapinos⁹. Quelques grandes enquêtes de l'I.N.E.D sont disponibles dans la revue *Population* et les *Cahiers de l'I.N.E.D*. Seules quelques thèses et mémoires constituent le seul trésor sur la question de l'immigration dans les années soixante-dix. Les auteurs de ces recherches sont des universitaires cantonnés dans leur discipline à savoir le droit, l'économie, la démographie ou encore la géographie. Les disciplines telles l'histoire, la science politique, la sociologie ignorent encore le phénomène de l'immigration. De quoi et de qui parle-t-on ? L'accent est surtout mis sur le cas du travailleur étranger, venu en France et travaillant en général comme ouvrier spécialisé (O.S.). C'est véritablement, à l'occasion d'une thèse d'histoire régionale¹⁰ que les chercheurs ont rencontré des immigrés derrière les ouvriers. Cela confirme le fait que l'immigration n'a pas encore été appréhendée alors pour elle-même, comme objet spécifique de la recherche historique.

Un tournant s'amorce à la veille des années quatre-vingt avec un fleurissement de l'enseignement et de la recherche sur le phénomène migratoire. C'est dans ces années-là que l'on réalise que les immigrés ne rentreront pas chez eux et que la France est une terre d'immigration¹¹. De ce fait, les études concernant les phénomènes migratoires se structurent. L'histoire de l'immigration en France est alors en chantier à travers toutes les recherches pluridisciplinaires qui ne cessent de s'enrichir. Les travaux ne s'appuient désormais plus sur le travailleur immigré, mais l'immigration en général et les enfants des immigrés¹². Les recherches s'ouvrent timidement au comparatisme européen¹³, voire nord-américain.

Les auteurs sont maintenant des universitaires confirmés, des historiens, des géographes, des juristes, des politologues, ...qui s'investissent dans l'analyse des décisions politiques migratoires, des effets des politiques publiques, de la vie associative des étrangers, la place de l'immigration dans le discours politique français, le racisme. Des disciplines comme l'histoire et la géographie analysent les mouvements d'opinion à l'égard des étrangers sur la longue durée¹⁴, les espaces d'immigration, la répartition des immigrés au sein de l'hexagone¹⁵. La sociologie, quant à elle, aborde des thèmes comme la sociologie du travail. Elle favorise les études sur les mouvements associatifs, les analyses de populations par nationalité, la délinquance juvénile étrangère. De même, la question du retour au pays et de la réinsertion de l'immigré connaît un vif succès¹⁶.

L'immigré en Poitou-Charentes : l'oublié des écrits

Le caractère atypique de la région Poitou-Charentes se manifeste notamment par le faible intérêt que suscite la question de l'immigration dans cette région sur le plan de la recherche universitaire. « *Il en découle une inscription dans les représentations sociales de l'idée d'une région « sans étrangers » et sans racisme pouvant donner naissance à la conclusion erronée d'une population issue de l'immigration sans difficulté et besoin spécifique* »¹⁷.

Si on considère les ouvrages généraux ayant trait à l'histoire et à la géographie des départements voire des communes du Poitou-Charentes, le constat est malheureux à établir. Quel est l'ouvrage scientifique ou de vulgarisation d'histoire ou socio-économique qui aborde la figure de l'immigré ? C'est la rareté de ces allusions qui domine. Ce savoir est balbutiant. Seuls les ouvrages qui portent sur la période douloureuse de la Seconde Guerre mondiale éclairent quelque peu sur la question de l'étranger durant cette période¹⁸.

Même les ouvrages qui abordent la géographie économique de la région au temps des Trente glorieuses et à la reconstruction des villes picto-charentaises ne semblent pas se soucier de ces populations venues d'ailleurs. En aucun cas, la bibliographie régionale n'aborde la contribution économique des immigrés à la région Poitou-Charentes. L'apport culturel est lui aussi passé sous silence.

Force est de constater que le Poitou-Charentes n'a pas cette réputation de terre anciennement affectée par une immigration massive. Il est vrai, certaines nationalités s'implantent en fonction de l'attractivité des espaces. C'est le cas des Portugais dont l'implantation est numériquement forte dans la ville de Cerizay (département des Deux-Sèvres) par la présence de l'usine Heuliez. Seul, un projet de mise en ondes d'un cahier de mémoire racontant avec émotion la vie en France de ces Portugais depuis le passage de la frontière a pu voir le jour à Cerizay¹⁹.

Les écrits universitaires se développent, depuis un peu plus d'une décennie, maintenant. Si les premiers travaux ont porté sur des généralités concernant la population immigrée sur un espace et une période bien définis²⁰ les problématiques actuelles tendent à imiter les « méditations » nationales. Les travaux affectent plusieurs disciplines des sciences sociales, l'Histoire, avec une réflexion portant sur les motivations et les conditions d'installation des immigrés sur un espace donné²¹. Les géographes s'intéressent à cette question migratoire en travaillant notamment sur l'insertion spatiale des immigrés et de leurs familles²².

Par ailleurs, l'intérêt est grand chez les étudiants sur la question de l'exil en France des Espagnols pendant la période carliste²³, puis franquiste. La région Poitou-Charentes a été, durant les années 1936-1940, sollicitée par les autorités pour recevoir les Espagnols en quête d'une terre d'accueil²⁴. Ensuite, durant la Seconde Guerre mondiale, les Espagnols qui étaient restés en France pendant les hostilités se sont vus internés dans des groupements de travailleurs et dans des centres de rassemblement, comme en témoigne le mémoire de A.Humbert²⁵.

En ce qui concerne les colloques réalisés en région Poitou-Charentes, les manifestations scientifiques sont quasi-inexistantes. Un colloque s'était tenu à Cholet en avril 2002 portant sur « *Les étrangers dans l'Ouest de la France XVIII-XX^{es} siècles* », et avait confirmé l'idée d'un Ouest, espace atypique d'immigrations. L'autre manifestation de grande envergure s'est tenue en novembre 2006, à l'Espace Mendés-France à Poitiers. Elle rassemblait des géographes et des historiens de renom et des acteurs sociaux de terrain sur le thème *Immigration : Histoire et actualité*.

L'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE Poitou-Charentes, quant à lui, est l'auteur de revues mensuelles faisant part de l'évolution des chiffres d'étrangers en fonction de la nationalité, la démographie, l'activité socio-professionnelle, le logement des immigrés... En 2004, un Atlas des populations immigrées a vu le jour. Il a été réalisé dans le cadre d'une convention entre l'INSEE et le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations FASILD, l'actuel ACSE. L'avant-propos dont voici quelques lignes résume de manière complète le contenu : « *L'Atlas des populations immigrées de la région Poitou-Charentes, par la diversité des informations qu'il propose, permet de donner plus de visibilité à des femmes, des hommes et des familles que nous croisons et côtoyons quotidiennement. Il permet également de confirmer et de préciser comme partout en France, l'évolution des flux migratoires et l'installation durable des précédentes générations immigrées. [...] Cette réalisation est un outil de travail, mis à la disposition des acteurs aussi bien publics que privés, qui participent par leur intervention, à l'intégration et à la lutte contre les discriminations* ».

Nouvelles études, tendances actuelles et hypothèses nouvelles

Aujourd'hui, les écrits universitaires relatifs à la question de l'immigration dans la région Poitou-Charentes fleurissent en fonction de l'attrait quantitatif des nationalités. Cela peut se lire à la lumière d'une immigration récente, celle des Britanniques, animée depuis peu par un désir de s'implanter dans cet espace rural. Selon l'INSEE Poitou-Charentes, la région accueille maintenant près de 10 % des Britanniques résidant en France, ce qui la situe au 2^e rang derrière l'Île-de-France (16 %), juste devant le Midi-Pyrénées et l'Aquitaine²⁶. Ce sont aussi divers mémoires d'étudiants décrivant les motivations, les conditions d'installation, les représentations sociales de cette immigration anglaise qui ont vu le jour²⁷.

La question centrale est de savoir comment envisager l'histoire des immigrations dans cette région au cours de plus d'un siècle et demi alors qu'à sa création, le Poitou-Charentes n'a pas de personnalité historique et géographique propre. Assemblant le Poitou et les Charentes, on voulait simplement créer une entité intermédiaire en centre-ouest, entre Paris et Bordeaux. Les départements de la région sont-ils des territoires distincts ou ont-ils fini par constituer une unité, historique, au gré de cette histoire d'immigration ?

Une des hypothèses pour traiter de cette région atypique d'immigration faible a été, à juste titre, de la prendre pour ce qu'elle est : une simple unité administrative, à la limite un « pays de passage », peu industrialisée, en marge des grands foyers industriels et d'immigration et qui, pour cette raison-là, a souvent été sollicitée pour accueillir Sarrois et Mosellans pour qui on cherchait une terre d'asile.

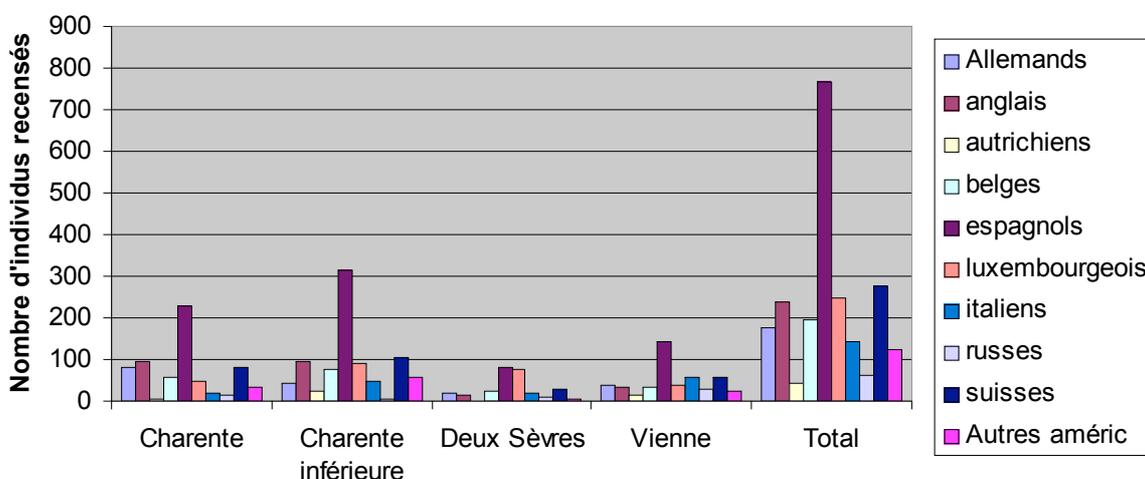
On découvre ainsi l'évolution en cycles des vagues migratoires, d'hommes et de femmes arrivés progressivement puis massivement en France, notamment de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale. Ces évolutions couvrent une période que les spécialistes caractérisent de passage dans les départements de la région « de la migration de voisinage à la migration de masse ». Elle a longtemps été une immigration diffuse, invisible, de ce fait mêlée à la population indigène des communes²⁸.

On retiendra que ce premier XIX^e siècle est dominé par une immigration de réfugiés politiques, certes d'abord des Espagnols carlistes, mais aussi d'autres origines : polonaise et italienne. Nous y découvrons une multiplicité de situations peu spectaculaires mais typiques des immigrations en Poitou-Charentes.

Dès le début du XX^e siècle, les vagues migratoires, en provenance de l'Italie et de l'Espagne dans un premier temps, puis des pays non européens, ont joué un quadruple rôle :

- contribuer au renouvellement des générations,
- combler le déficit démographique qu'entraîna la « grande boucherie » de 1914-1918,
- fournir la moitié de la croissance démographique,
- compléter, par l'afflux de travailleurs étrangers, le manque à gagner lié à la baisse de la natalité.

Les principales nationalités représentées par département en 1911



Sources : Tableaux récapitulatifs – Population présente totale n RP 1911 Tome 1 (pp 96-97)

Les principaux pays d'origine sont l'Espagne, la Suisse, l'Angleterre, la Belgique et le Luxembourg. Cette immigration, essentiellement masculine (sauf pour l'Angleterre où les migrants sont majoritairement des migrantes) se concentre en Charente et Charente-Inférieure.

La Charente-Inférieure, département doté d'une façade maritime, se dégage de l'ensemble comme un département de concentration de populations immigrées. Deux ports relativement importants doivent être considérés a priori comme de grandes entrées de populations immigrées.

En Charente, l'immigration est plus concentrée dans les agglomérations où ont pu se développer des pôles d'industrie consommatrice de main d'œuvre. En Vienne, l'on observe une immigration faible ; elle est surtout diffuse, discrète dans des communes rurales, installée pour répondre aux demandes de main d'œuvre agricole. Poitiers, capitale régionale, ville ouverte, était le principal foyer d'accueil des ces vagues d'immigration. Dans les Deux-Sèvres, le cas particulier de Cerizay, suite à une localisation industrielle, est à souligner et a fait l'objet de plusieurs études.

Par ailleurs, la démarche ne se limitera pas au décompte et à l'évocation des flux pour en faire une photographie. Pour composer « histoire et mémoires » des immigrations en Poitou-Charentes s'ajoutent, à la consultation des archives, des histoires personnelles et/ou collectives, qui éclairent et permettent de mieux comprendre la variation des flux.

Cf. : Annexe 1 : Répartition de la population par sexe, par tranche d'âge et par nationalité en Poitou-Charentes en 1999.

Annexe 2 : Etat signalétique des étrangers dans le département de la Charente – dernier quart du XIX^e siècle.

Annexe 3 : Etats signalétiques – statistique des étrangers – Vienne (... jusqu'en 1922).

Si la variation des flux d'immigration en France s'est faite en trois grandes périodes, chacune en lien direct avec un moment de dynamisme industriel (Second Empire, années 1920, années 1960-1975), nous retiendrons pour les départements du Poitou-Charentes trois grands cycles migratoires :

- 1 – de 1851 à 1911 ;
- 2 – de 1911 à 1945 ;
- 3 – de 1945 à 2006.

Part de la population étrangère dans la population totale du Poitou-Charentes et de la France en V.A et en % de la population nationale et régionale.

	1851	1911	1946	1962	1982	1 999
Charente	747	620	4 951	4 541	6 524	
Charente inférieure	667	775	3 848	7 760	7 724	
Deux Sèvres	359	231	2 166	1 892	5 156	
Vienne	527	468	4 630	5 620	6 208	
TOTAL REGION	2 300	2 094	15 595	19 813	25 612	35 597
% de la population régionale			(1,2 %)	(1,4 %)	(1,7 %)	(1,9%)
France			1 743 619 (4,4 %)	2 169 665 (4,7 %)	3 714 200 (6,8 %)	3 263 186 (5,6%)

I
Les vagues migratoires
vers le Poitou-Charentes
Histoire et géographie

DE 1851 A LA GRANDE GUERRE UNE IMMIGRATION EUROPEENNE

Une population étrangère peu visible - masculine - inférieure à la moyenne nationale

En 1851, on compte en Poitou-Charentes environ 2 300 personnes toutes origines confondues ; une présence étrangère européenne et de l'outre-mer.

Dès l'origine du mouvement d'immigration, la population étrangère demeure assez peu visible sur le territoire [0,68 % du total des étrangers en France et 0,2 % du total de la population régionale totale], puis a augmenté relativement vite, sans jamais constituer un volume démographique de nature à modifier en profondeur la structure de la population de la région.

Après un cycle au versant ascendant de 1851 à 1881, Charente excepté, on constate un reflux de 1881 à 1911, l'érosion se poursuivant, puisqu'en 1921, la population étrangère en région n'était que de 0.35 % du total de la population régionale [dix fois moins qu'en France] Cf. le tableau fin de chapitre. Pourquoi cette tendance ?

Cette immigration est longtemps restée européenne, l'arrivée d'autres immigrants étant intervenue bien plus tard dans une conjoncture spécifique, liée aux conflits mondiaux et aux besoins de main d'œuvre. C'était donc des vagues inégales, contrastées dans ce premier cycle d'immigration.

En 1911, les principaux pays d'origine sont l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre et le Luxembourg. Cette immigration, essentiellement masculine (sauf pour l'Angleterre où les migrants sont majoritairement des migrantes), se concentre en Charente et Charente-Inférieure.

Sentiment nationaliste et rejet de l'immigrant

Au plan national, la reprise de la croissance de l'immigration se fait sur fond de sentiment national : « ... ils arrivent tels des sauterelles, du Piémont, de la Lombardo-Vénétie, des Romagnes, de la Napolitaine, voire de la Sicile. Ils sont sales, tristes, loqueteux, tribus entières émigrant vers le nord, où les champs ne sont pas dévastés, où on mange, où on boit, où on est heureux.....

Puis ils s'installent au pis chez les leurs, entre eux, demeurant étrangers au peuple qui les accueille, travaillant à prix réduit, jouant tour à tour de l'accordéon et du couteau...Il y a surtout le sentiment qu'on se trouve devant les éléments dangereux, en même temps que bourrés de vanité, d'ambitions et de vantardise.... » (cf. La Patrie du 3 août 1896).

L'image dégradée de l'immigré dans la région a entraîné, depuis fort longtemps et de facto, une permanente surveillance par les administrations en charge de ces « vagabonds.... ».

Plusieurs séries des archives départementales de la Vienne, déjà avant 1850, mentionnent la traque des réfugiés polonais, italiens ou espagnols installés dans plusieurs communes du département²⁹. De 1901 à 1911, la Vienne accueillait alors en moyenne 8,91 % d'étrangers par an avec une composante déjà lourde d'Espagnols et d'Italiens. Dans le même temps, se sont multipliées expulsions et surveillances des étrangers, des motifs d'espionnage ont pu être évoqués³⁰. Ces manifestations de rejet ne sont pas propres au Poitou-Charentes, elles se retrouvent dans les régions marquées par une proportion d'étrangers importante dans les périodes où la conjoncture économique entraîne un resserrement du marché de l'emploi (fin du XX^e siècle, par exemple, pour le nord de la France).

Décidément, l'étranger n'avait pas une bonne image, vu les précédents dans certains départements de la région, surtout pour faits de violence et de vagabondage³¹. On peut supposer que les expulsions n'ont pas dû rendre la région particulièrement attractive³².

Avant 1851, la région a connu une immigration européenne à caractère politique. De ce fait, cette immigration a toujours fait l'objet d'une surveillance administrative constante dont on retrouve les traces dans les rapports de police préfectorale.

On pourrait se référer au cas des réfugiés signalés par la lettre du 27 janvier 1833 du ministre de l'intérieur – division de la police générale – au préfet qui s'exprimait en ces termes : « ..mettre un terme aux dépenses croissantes qu'occasionnent les réfugiés de diverses nations ... ». Les contraintes administratives témoignent également de cet excès de contrôle. Un état nominatif par ordre alphabétique, pour tout étranger résidant dans le département, et par nationalité était requis. Quant aux Espagnols tout particulièrement, il fallait bien indiquer dans la colonne d'observation où en était le rapport d'amnistie de ceux non encore repartis dans leur pays³³.

Même si, dans les départements du Poitou-Charentes, les étrangers présentent une population active de faible importance, les archives des départements ne sont pas muettes sur la part de ces étrangers dans le tissu économique, travailleurs migrants espagnols, nord-africains et grecs, voire des sujets russes en nombre, par exemple, dans les Deux-Sèvres³⁴. Dans ce département, on ne distingue pas de « poches » d'immigration qui se détachent du reste, sauf dans les grandes agglomérations. Angoulême, capitale départementale, a été une des principales destinations en Charente où le phénomène se vérifie. En Charente-Inférieure (maritime), les étrangers immigrés présentaient une population beaucoup plus importante dans cette deuxième moitié du XIX^e siècle (667 étrangers) que dans les Deux-Sèvres (359 étrangers) ; la Vienne en avait accueilli 527 et la Charente 747. Alors que tous les autres départements de la région affichaient un mouvement à la baisse, la Charente-Inférieure voyait sa population étrangère augmenter de 665 à 775 de 1851 à 1911 ; le nombre passe de 527 à 468 dans la Vienne, de 359 à 231 dans les Deux-Sèvres, de 747 à 620 en Charente. Où sont ils partis, ces étrangers, d'autant que l'excédent de 92 immigrés en Charente-Inférieure ne compense pas le « déficit » de 316 pour l'ensemble des trois autres départements ? D'autres agglomérations, du fait de leur dynamisme économique, ont accueilli Espagnols et Portugais, pour des besoins spécifiques, telle l'industrie de Cognac. Les Espagnols carlistes comptent alors ainsi parmi les composantes les plus représentatives des immigrations avant la Grande guerre.

Dans l'ensemble, le paysage des immigrations installées en 1911, un demi-siècle après le recensement de 1851, dessine un territoire d'immigration européenne, masculine et de travailleurs, comme le montrent les tableaux en annexe 4 : recensement 8 mars 1911, et les chiffres répartis par nationalité des étrangers présents dans les quatre départements



CHARENTE - Chiffres par nationalité des étrangers présente dans le département (5 mars 1911)

Nationalités	Total 1911	1911		1906		1901		
		M	F	M	F	M	F	
Allemands	81	35	46	38	47	32	46	
Anglais	97	36	61	25	48	19	41	
Autrichiens	6	2	4	11	9	9	3	
Hongrois	1	1				7	2	
Belges	59	36	23	37	21	32	17	
Luxembourgeois	1		1				4	
Danois	1	1						
Espagnols	236	158	78	132	56	153	73	
Grecs	1	1				1		
Hollandais	8	5	3			9	3	
Italiens	67	46	21	36	21	28	20	
Norvégiens	16	10	6			19	12	
Portugais	1					3	1	
Roumains, Serbes, Bulgares	3	3				1	3	
Russes	16	12	4	11	5	10	9	
Suédois	18	13	5			3	2	
Suisses	83	55	28	46	29	53	42	
Turcs	1		1					
Américains (USA)	4	1	3	15	21	2		
Améric. du Nord	14	8	6				19	14
Américains du sud	18	9	9				2	1
Africains	4	3	1					
Asiatiques, Océanie	2	1	1	28	7	2	1	
Nat. non déclarée	3	1	2			1	10	
Ensemble étrangers/nombre de naturalisés	741 /241	438/16	303/125	379/134	274/133	403/RNR	304/RNR*	

Source : RP 1911 Tome 2 – Résultats statistiques du recensement général de la population p 538

NR* = renseignements non recueillis

De 1901 à 1911, le département connut une arrivée continue d'immigrants, en moyenne de 6,9 % par an. Dans le même temps, les naturalisations ont progressé de plus de 10,7 % par an.

CHARENTE-INFÉRIEURE Chiffres par nationalité des étrangers présente dans le département (5 mars 1911)

Nationalités	Total 1911	1911		1906		1901	
		M	F	M	F	M	F
Allemands	42	11	31	12	22	17	42
Anglais	94	38	56	28	44	23	42
Autrichiens	21	10	11	10	7	3	10
Hongrois	3	3				2	1
Belges	74	30	44	37	32	32	26
Luxembourgeois	6	1	5			3	4
Danois	1	1					121
Espagnols	314	186	128	135	70	121	59
Grecs	1	1					
Hollandais	10	3	7			6	2
Italiens	130	84	46	95	38	95	28
Norvégiens	27	24	3			6	1
Portugais	4	3	1			4	
Roumains, Serbes, Bulgares	1		1			2	
Russes	7	7		7	5	15	6



**IRFA
Conseil**

30, avenue Maurice Planès, Val de Croze, 34 070 MONTPELLIER, tél. : 04.67.07.04.35, fax : 04.67.07.04.36,
e-mail : irfa.conseil@irfaconseil.fr

Suédois	4	3	1			2	
Suisses	97	58	39	69	38	85	29
Turcs	3	1	2			1	
Américains (USA)	4	2	2	22	20	4	1
Autres amé. Nord	13	9	4			13	21
Américains du sud	46	21	25				
Africains	6	6				1	1
Asiatiques, Océaniens	6	2	4			2	1
Autres nationalités				32	15		
Nation non déclarée	8	5	3	4	5	1	2
Nbre étrangers / nbre naturalisés	922/762	509/403	413/359	451/223	296 /190	440/RNR*	276/ RNR*

En Charente-Inférieure, le dynamisme de l'immigration est tout aussi sensible, de l'ordre de +8,11 % par an, les naturalisations ayant pratiquement doublé de 1901 à 1911. Plusieurs nationalités européennes participent à ce mouvement, principalement les Espagnols et les Italiens, ces derniers étant dans le département comme ailleurs en France des travailleurs migrants.



**IRFA
Conseil**

30, avenue Maurice Planès, Val de Croze, 34 070 MONTPELLIER, tél. : 04.67.07.04.35, fax : 04.67.07.04.36,
e-mail : irfa.conseil@irfaconseil.fr

DEUX-SÈVRES - Chiffres par nationalité des étrangers présente dans le département (5 mars 1911)

Nationalités	Total en 1911	1911		1906		1901	
		M	F	M	F	M	F
Allemands	17	3	14	3	18	15	23
Anglais	16	7	9	2	13	6	17
Autrichiens	2		2		5		4
Belges	25	11	14	10	14	14	13
Luxembourgeois	1		1			2	2
Espagnols	81	54	27	38	28	36	26
Grecs							
Italiens	91	74	17	68	14	23	15
Portugais	1	1					
Roumains, Serbes, Bulgares	1	1					
Russes	8	6	2	2	2	3	
Suédois							
Suisses	30	17	13	22	18	17	17
Turcs	4	3	1			1	
Américains (USA)	3	1	2	5	9	3	8
Autres /amé Nord	1		1				
Américains du sud	6	2	4				
Africains	5	3	2				
Asiatiques, océaniens	1		1				
Autres nationalités				5	1		
Nationalité non déclarée	4	4			4		
Etrangers /nbre naturalisés	297/301	187/142	110/159	115/50	126/56	120/50	126/81

Dans le département très rural des Deux-Sèvres, l'immigration du début du XX^e siècle progresse, mais dans des proportions moindres, comparativement aux trois autres départements du Poitou-Charentes, soit 5,7 % annuel. Les naturalisations y étaient relativement plus importantes, progressant de 11,19 % annuellement légèrement plus que dans le département de la Charente.

VIENNE - Chiffres par nationalité des étrangers présente dans le département (5 mars 1911)

Nationalités	Total 1911	1911		1906		1901	
		M	F	M	F	M	F
Allemands	38	8	30	6	33	14	57
Anglais	32	7	25	5	36	6	26
Autrichiens	15	10	5	8	10	5	3
Hongrois	1	1				1	
Belges	35	26	9	26	31	27	28
Luxembourgeois	3	1	2				
Espagnols	141	97	44	63	38	66	41
Grecs	1	1					
Hollandais	1	1				1	4
Italiens	105	49	56	37	44	39	48
Norvégiens							
Portugais	4	3	1				
Roumains, Serbes, Bulgares	3		3				
Russes	31	18	13	6	2	3	3
Suédois	1		1				
Suisses	41	25	16	16	11	17	15
Turcs	4	3	1			1	
Américains (USA)	3	1	2	5	13	4	
Autres américains du Nord	14	3	11				
Américains du sud	13	5	8				
Africains	3		3				
Asiatiques, Océaniens	1	1					2
Nationalité non déclarée	3			7	9		
Ensemble des étrangers/nombre des étrangers naturalisés	493/266	260/111	233/155	183/175	227/135	184/RN R*	236/ RNR*

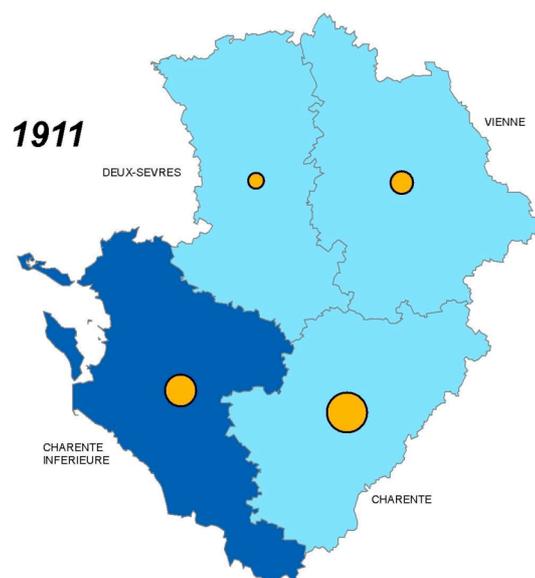
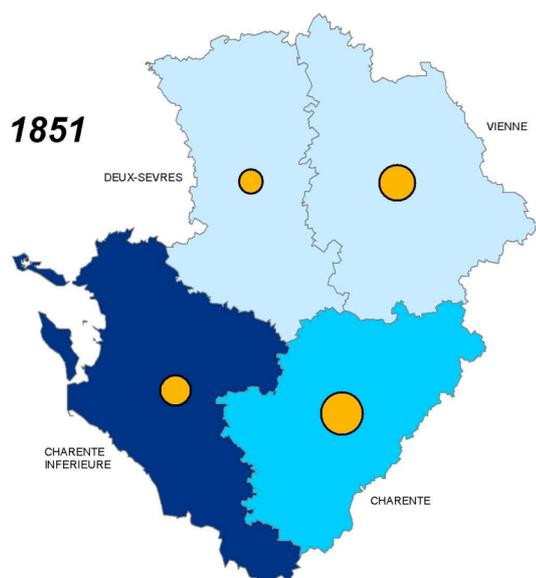
RNR* = renseignements non communiqués

PROPORTION D'ÉTRANGERS DANS LES DÉPARTEMENTS DU POITOU-CHARENTES EN 1851 et 1911



**IRFA
Conseil**

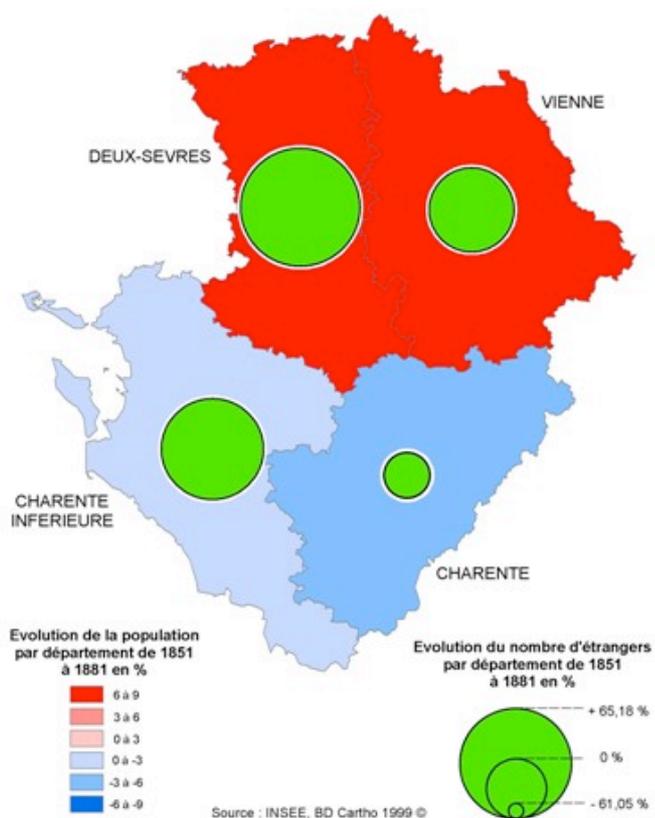
30, avenue Maurice Planès, Val de Croze, 34 070 MONTPELLIER, tél. : 04.67.07.04.35, fax : 04.67.07.04.36,
e-mail : irfa.conseil@irfaconseil.fr



**IRFA
Conseil**

30, avenue Maurice Planès, Val de Croze, 34 070 MONTPELLIER, tél. : 04.67.07.04.35, fax : 04.67.07.04.36,
e-mail : irfa.conseil@irfaconseil.fr

LES ETRANGERS DANS LES DEPARTEMENTS
DU POITOU-CHARENTES DE 1851 A 1881



LES ETRANGERS DANS LES DEPARTEMENTS
DU POITOU-CHARENTES DE 1881 A 1911

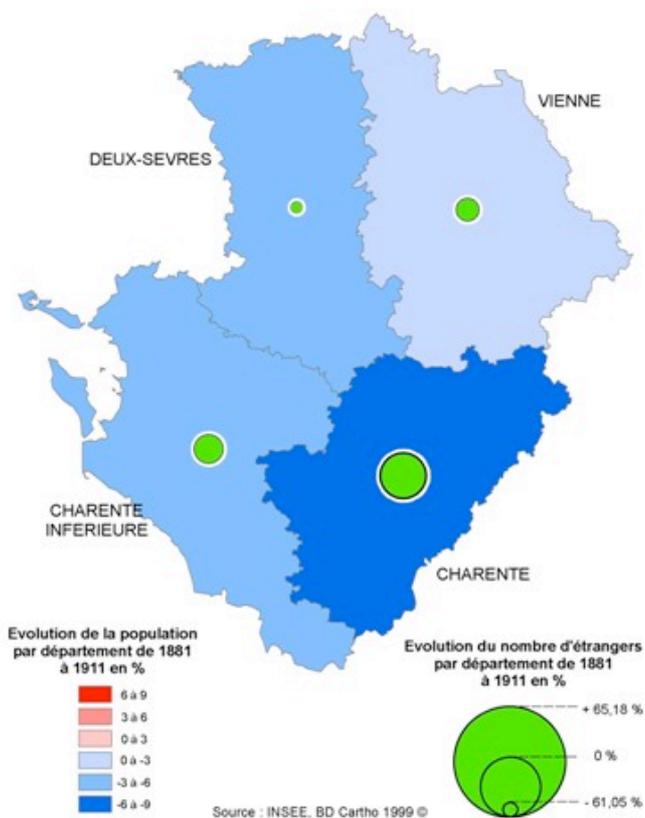


Tableau : les étrangers dans les départements du Poitou-Charentes de 1851 à 1911

Départements	1851		1881		1911	
	étrangers	Population totale	étrangers	Population totale	étrangers	Population totale
Charente	747	38 912	678	370 822	620	347 061
Charente Inférieure	667	469 992	1 055	466 416	775	450 871
Deux-Sèvres	359	323 615	593	350 103	231	337 627
Vienne	527	317 305	696	340 295	468	332 276
TOTAL Région	2 300	1 149 824	3 022	1 527 646	2 094	1 121 121
France	335 313	33 791 482	1 000 454	37 672 048	1 132 696	39 602 258

Nombre d'étrangers pour 10 000 habitants

	1851	1881	1911	1926
Charente	19	18	43	64
Charente inf.	14	17	52	80
Deux-Sèvres	11	7	21	38
Vienne	16	14	27	58



DE LA GRANDE GUERRE A LA SECONDE GUERRE MONDIALE UNE IMMIGRATION DE TRAVAIL

Les périodes de guerre : une rupture dans l'histoire nationale

Nous avons peu d'indications sur le décompte des étrangers dans les temps de guerre 1914-1918. Toutefois, d'après les archives de la Vienne³⁵, nous pouvons dire que la guerre a joué comme un appel à l'immigration, en particulier masculine, sans que l'arrivée de femmes immigrantes accompagnées des enfants fût négligeable. Dans le même temps, 10 à 15 % des étrangers quittèrent ce département.

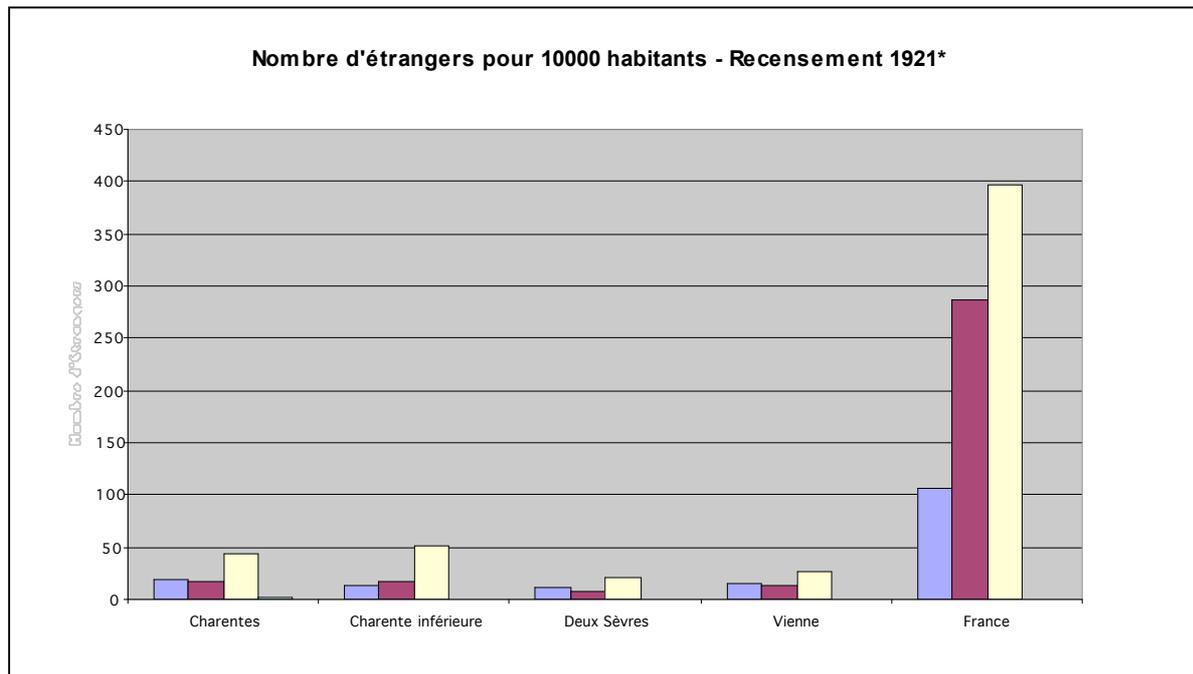
L'immigration reste européenne, la tradition espagnole n'est pas remise en cause, elle perdure depuis l'immigration carliste. Les Portugais vont constituer ensuite une nouvelle composante.

A la fin du conflit et dans les années qui suivent, la situation fut celle d'une immigration modérée de 1921 à 1931, moins forte qu'au plan national, puis d'une stagnation, voire d'une très faible croissance des arrivées. Mais, la progression du département de la Vienne apparaît encore plus faible [de 1926 à 1931, la population immigrée de la Vienne a augmenté de 22 % ; alors que celle des Deux-Sèvres s'accroissait de 72 %, celle de la Charente-Inférieure de 324,97 %, et enfin celle de Charente de 66,31 %]. Il semblerait que le département de la Vienne aurait été nettement moins accueillant ; en effet, certains contrôles de l'immigration et l'attitude des élus locaux ont sans doute contribué à cet extrême ralentissement³⁶.

La ville d'Angoulême³⁷ est à cet égard un exemple significatif. Une vague importante de 340 personnes est signalée le 26 juillet 1926, alors que l'année précédente (1925), 665 travailleurs ont été déjà enregistrés.

Des travailleurs immigrés, nombreux, obtinrent un contrat de travail entre le 25 mars 1923 et le 28 février 1925 dans la Tuilerie mécanique (Perrusson, L. Rohmer & Co, Entreprise Péraudet, à Saint-Michel et Saint-Gervais, très rarement à Bourg-Charente, Roumazières, Saint-Laurent-de-Céris, Baignes, Saint-Même, Coursac, Palluau, Salles d'Angles, Dirac, Dignac, Genouillac, Segonzac, Ruffec, Vilhonneur, Boutiers Saint-Trojan, Cognac, Chabonais, Boisbretreau). Il est à noter qu'en Charente qui se distinguait par son tissu industriel, maintes sociétés étaient aux mains d'entrepreneurs étrangers.

On a vite signalé un afflux inhabituel d'étrangers indésirables à surveiller, surtout en raison du rôle que jouaient syndicats ouvriers et organisations charitables aux étrangers dans ces départements.

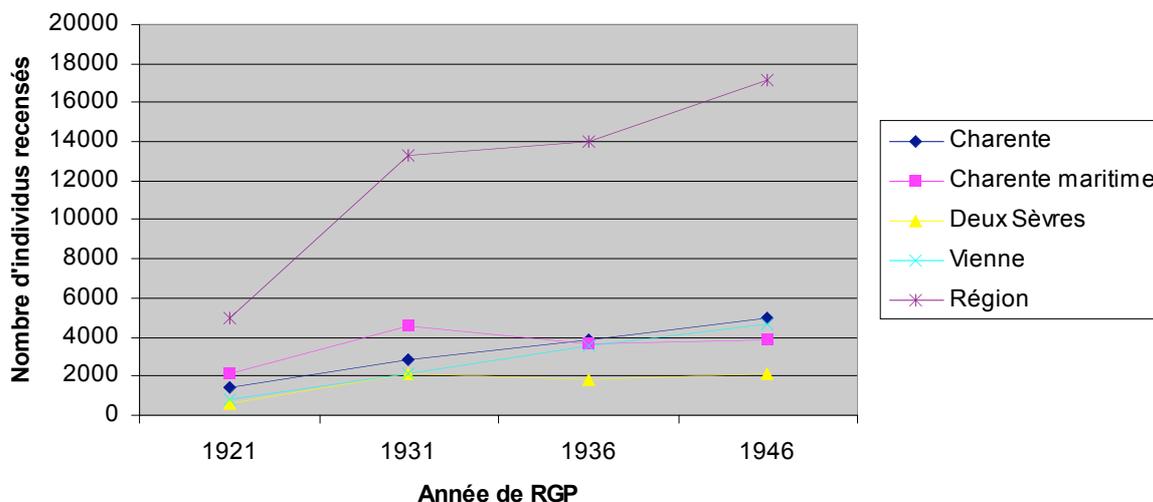


1851 1911 1921

Entre 1851 et 1921, le nombre et la proportion d'étrangers avait peu varié, à l'exception de la Charente-Inférieure, caractérisée par un plus grand dynamisme des migrations.

La reprise de l'immigration date du lendemain de la Grande Guerre. Elle a duré jusqu'au milieu du siècle et en particulier, de 1921 à 1946, accompagnée dans la région d'une politique hostile des pouvoirs publics.

Evolution de la population étrangère par département - 1921-1946



* Sources : Statistique Générale – Résultats statistiques – Recensement général de la population - du 6 mars 1921 Tome 1 Tableaux récapitulatifs – Population présente totale in RP 1911 Tome 1 (pp 96-97)

Pendant la guerre 1914-1918 : une main d'œuvre importée au service des employeurs³⁸

Une poche importante d'immigrants chinois à Châtellerault.

L'immigration « chinoise » fut organisée par les pouvoirs publics, pendant et après la guerre, notamment pour les besoins de la M.N.C. (Manufacture d'Armement de Châtellerault)³⁹.

Dans un message téléphonique au ministre de la reconstitution industrielle à Paris, le 6 mars 1919, il est fait état d'un effectif de 2 909 [484 Chinois mobilisés + 1 972 civils + 146 ouvrières et employées + 307 Chinois au chômage]. Cette population immigrée chinoise a été, dès le départ, l'objet d'une surveillance stricte⁴⁰.

Destinés à l'atelier de construction de Rennes et employés à Châtellerault jusqu'au 4 septembre 1916, ce contingent sera dirigé sur Rennes où les logements seront à cette date prêts pour recevoir ces ouvriers chinois.

On prit alors des mesures concernant l'alimentation, le pain chinois devant être remplacé par du pain français. Le riz resta toujours présent, ainsi que la viande et le poisson. Il fallait fournir le combustible nécessaire à la préparation des aliments et au chauffage. Enfin, rappelons que les ouvriers chinois devaient être absolument isolés des ouvriers indochinois afin d'éviter entre ces deux groupes de travailleurs tout motif de conflit.

En témoignent les représentants officiels, « ... il y a lieu de se préoccuper en ce qui concerne les ouvriers chinois, étant donné leur penchant bien connu à l'esprit d'association, de leur fournir le moyen de se grouper entre eux et de les empêcher, par cela même, de céder à l'entraînement qui pourrait les détourner de leur travail et leur faire contracter de mauvaises habitudes... Le service de l'organisation des travailleurs coloniaux en France est disposé à prendre à sa charge les dépenses nécessaires pour l'aménagement intérieur de ce local de façon à se rapprocher autant que possible des organisations déjà existantes pour les Indochinois et les Nord-Africains ... » note idem

Des incidents auraient permis de constater que beaucoup de travailleurs coloniaux étaient munis de couteaux à cran d'arrêt, lesquels constituaient entre leurs mains des armes d'autant plus dangereuses qu'ils n'hésitaient pas à en faire usage contre les personnes pour des motifs les plus futiles. « Je vous rappelle que la détention de couteaux de toute nature est formellement interdite et entraîne des poursuites judiciaires à l'égard de ceux qui en sont trouvés porteurs. » Pour assurer l'ordre et la sécurité aussi bien dans les groupements que dans les localités où ils sont cantonnés, l'autorité d'alors décida d'interdire de la façon la plus formelle la détention et l'usage de couteaux par les travailleurs coloniaux⁴¹.

Ces mesures visent notamment à contrôler le « Groupement chinois de Châtellerault, Travailleurs coloniaux ». Ce groupement comprend 3 interprètes français et 295 Chinois qui proviennent de la Chine du Nord et sont employés dans huit ou dix services différents. Ils font l'objet d'une surveillance rigoureuse afin de garantir le meilleur rendement, tout en observant le règlement sur l'emploi de la main d'œuvre chinoise en conséquence.

Un interprète du nom de Gaspais, arrivé à Châtellerault le 28 août 1916 avec la première partie du groupement (198) et ayant séjourné pendant huit années en Mandchourie, a



été désigné pour assurer la bonne répartition des travailleurs. Il est, en outre, chargé de faire les enquêtes et d'exercer une surveillance soutenue sur les caractéristiques de chacun d'eux. Il assure également une partie de la comptabilité, de la gestion de l'ordinaire, de la surveillance des cuisines, des réfectoires et des dortoirs.

Apparemment la présence des Chinois à Châtellerault a été de très courte durée puisqu'ils sont mentionnés dans des rapports officiels en 1916, mais dès 1917 le dossier Statistiques annuelles ne signale qu'un seul Chinois pour plusieurs communes significatives par leur taille, dont Châtellerault.

Des prisonniers de guerre utilisés à des fins économiques

Dans une lettre du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement au préfet de la Vienne, le premier écrivait le 22 août 1918 : « ...*Mon attention a été appelée sur une demande formulée par M. Chenereau, propriétaire à Rochefort et tendant à obtenir une équipe de 20 prisonniers de guerre (Pg) pour des travaux d'endiguement et d'assainissement à Lérognac, près de Bourcefranc. Je vous serai obligé de bien vouloir inviter messieurs les ingénieurs du service hydraulique à m'adresser d'urgence un rapport sur cette affaire. Ces fonctionnaires auront à préciser si les travaux projetés présentent un caractère d'intérêt général agricole susceptible de motiver l'emploi de la main d'oeuvre prisonnière. Ils devront indiquer si le pétitionnaire est à même de remplir les conditions imposées en ce qui concerne le logement et la nourriture de l'équipe et de ses gardiens, et enfin me faire savoir à quelle époque et en quelle localité les prisonniers devraient être envoyés le cas échéant....* »

Déjà le 8 juillet le même ministre faisait connaître avoir « ...*donné des instructions au service général des prisonniers de guerre pour que 50 prisonniers de guerre soient affectés à votre département pour les travaux de récolte. Ce n'est pas là une attribution définitive, je me réserve de déplacer cette main-d'œuvre dans le cas où un besoin s'en ferait sentir sur d'autres points du territoire. Ces prisonniers de guerre d'ailleurs font partie d'un contingent qui est mis momentanément à ma disposition par le général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est...* ».

Le préfet de Charente-Inférieure pouvait demander de temps à autre au ministre de l'Agriculture « ...*un contingent supplémentaire de 50 prisonniers de guerre aptes aux travaux agricoles...* ». Il effectuait alors un calcul très précis de l'effectif des prisonniers de guerre employés aux travaux agricoles dans son département (835) tout en souhaitant répondre aux demandes des communes. « ... *Je suis actuellement saisi par plus de 50 communes de demandes de main d'oeuvre prisonnière, 835 prisonniers seulement ont été attribués à mon département et il n'a été possible d'accorder satisfaction qu'à 128 communes. L'attribution du nouveau contingent demandé permettra de donner de la main d'oeuvre à une dizaine de communes qui en manquent totalement...* ». Or, la gestion des contingents de prisonniers de guerre affectés à l'Agriculture n'était pas aisée, puisque ils étaient relevés chaque fois que le ministre de l'Armement en ressentait le besoin.

On recourait alors à des tableaux, enquête sur l'utilisation des prisonniers de guerre dans les travaux agricoles en vue de la production intensive des denrées alimentaires. Ces tableaux listent les noms et adresses des personnes ou collectivités disposant de prisonniers de guerre, précisent la superficie des exploitations, la nature des cultures, ainsi que les effectifs

des équipes pour chacun des employeurs, et des observations. Pour le ministre en charge des prisonniers de guerre, tous ces contingents « ...seront dès maintenant progressivement retirés pour être utilisés en compagnies encadrées dans les régions libérées. Prière de porter d'urgence cette décision à la connaissance des employeurs »⁴².

L'utilisation des prisonniers de guerre à des fins économiques est claire. « ..La commission, considérant que les communes qui emploient actuellement les prisonniers de guerre allemands ont fait des sacrifices pour mettre au courant de leurs travaux agricoles des hommes qui n'étaient pour la plupart nullement habitués à ce genre de travaux. Considérant que l'expérience a prouvé que la qualité de la main-d'oeuvre autrichienne est bien inférieure à celle des allemands soumis à une discipline plus sévère et pourtant rendant un travail plus considérable.

Considérant en outre que la relève des équipes existantes et leur remplacement par de nouveaux prisonniers auraient pour résultat le refus certain des communes d'accepter en hiver cette substitution. Considérant enfin que les communes intéressées font en hiver le sacrifice de conserver leurs équipes pour se les assurer au moment de la reprise des travaux agricoles.

Protestant avec énergie contre la substitution des équipes actuellement en service par des équipes de prisonniers au régime de faveur, il considéra par ailleurs que la main d'oeuvre fait défaut pour l'abattage et le fagotage des bois pendant la saison hivernale, proposa alors de prendre les prisonniers autrichiens en sus du contingent agricole actuel pour les employer momentanément aux travaux forestiers ou autres »⁴³.

Un contrôle administratif précis, une surveillance rigoureuse

Des états nominatifs, personnalisés, très précis informaient les autorités de la situation de la population étrangère sur le territoire, toujours perçue comme une menace imminente.

Expulsions d'immigrés indésirables et aide aux immigrés notamment politiques.

La situation régionale doit être replacée dans l'histoire de l'immigration irréversible en France. Cette situation présente plusieurs visages : des décisions d'expulsion et, dans le même temps, contradictoirement, une aide aux immigrés notamment politiques, des bénéficiaires de subsides des pouvoirs publics, les intégrations par le travail ou par naturalisation.

Avant 1913, la surveillance des immigrés s'était déjà accentuée, y compris le traitement des Français venus d'autres départements ; sur demande du ministère de l'Intérieur de nombreuses personnes sont donc signalées disparues⁴⁴.

De très nombreuses mesures d'expulsion par les ports de Marseille, Toulon et autres ports ont été requises, tout en épargnant les réfugiés qui justifiaient de ressources suffisantes pour payer, outre leurs frais de voyage..., le prix de leur passage sur un navire de commerce⁴⁵.

Les contrôles des réfugiés polonais entraînent leur déplacement du département de l'Indre vers Poitiers. La cause en a été la dislocation du Dépôt prononcée par décision du ministre de l'Intérieur le 22 juillet 1933. Cette dislocation donne lieu à l'élaboration de plusieurs listes : une liste de 100 Polonais arrivés entre avril et septembre 1934 dans les sociétés démocratiques des communes de Poitiers, Châtellerault, Loudun, Civray,



**IRFA
Conseil**

30, avenue Maurice Planès, Val de Croze, 34 070 MONTPELLIER, tél. : 04.67.07.04.35, fax : 04.67.07.04.36,

e-mail : irfa.conseil@irfaconseil.fr

Montmorillon, Gençay, Saint-Junien ; une autre liste du 23 novembre 1933 de 99 Polonais (sous-officiers, porte-enseignes, sous-lieutenant) dont 52 sont arrivés à Poitiers, 13 à Châtellerault/Lencloître, 13 à Civray, 19 à Loudun et 2 à Montmorillon ; une nouvelle liste de 36 réfugiés polonais en très grande majorité militaires (sous-lieutenants, major, officier, soldats) ayant pour activité à Poitiers des cours de droit, certains venant de Cognac, d'Angoulême, d'Orléans, peu étant sans subsides.

L'immigration traitée avec suspicion va continuer à l'être jusqu'aux années 1930 et après la guerre d'Espagne, comme semblent l'indiquer des rapports et correspondances administratives concernant la Charente-Inférieure (maritime), et pas uniquement la Vienne⁴⁶.

Dans le département de la Vienne⁴⁷, la préfecture tenait régulièrement à jour une liste nominative mensuelle des immigrés pour l'année en cours et par commune, aux fins de maintenir un contrôle permanent sur les étrangers.

Les services concernés disposent des effectifs mensuels et des nationalités des étrangers par commune, état qui confirme les nationalités dominantes et notamment les Espagnols, les Belges à Châtellerault en février 1918, plus de Serbes que de Suisses (31), contre 81 Italiens et 62 Espagnols, la seule commune de Châtellerault en comptant 217 sur 497 étrangers inscrits dans le département à la date de février 1918.

Pour les années de guerre (1914-1918), Poitiers et Châtellerault dans la Vienne affichent les chiffres les plus importants : 200 à 230 pour Poitiers, 165 pour Châtellerault (liste numérique des étrangers par commune)⁴⁸.

Dans la Vienne, on relève plusieurs cas de plaintes et de mesures prises par les municipalités. Celles-ci pouvaient concerner la main d'œuvre étrangère. De nombreux ouvriers détenteurs d'une carte d'identité et de circulation (verte ou chamois) ainsi que d'un titre d'embauchage se trouvaient détournés de leur destination à leur arrivée à la frontière. En effet, des industriels peu scrupuleux se procuraient ainsi de la main d'œuvre à bon prix, sans avoir engagé les dépenses d'introduction ou de voyage. En s'appuyant sur le décret du 24 avril 1917, on pouvait distinguer les travailleurs venus en France pour une période déterminée uniquement pour exécuter un contrat de travail et « ... ceux qui ont installé leur domicile sur notre territoire et manifestent la volonté de s'y fixer d'une manière définitive... », ce qui permettait la délivrance de carte verte ou chamois ; une lettre du 19 janvier 1920 obligeait « ... les travailleurs manuels autorisés à pénétrer sur notre territoire s'ils sont porteurs d'un contrat d'embauche régulier », à la suite de quoi, de nombreux contrôles furent effectués et suivis de mesures d'expulsion⁴⁹.

Les diverses demandes d'immigration se devaient donc d'être accompagnées de **sérieuses garanties**⁵⁰.

Dans les Deux-Sèvres, cette tendance à la surveillance accrue et aux expulsions d'étrangers ne saurait être minimisée pour cette période. Ceci expliquerait-il le nombre encore relativement faible de l'immigration en Poitou-Charentes ?



La Charente : une grande hétérogénéité de métiers

Dans ce département, la situation économique et sociale des étrangers⁵¹ apparaît à travers la multitude de métiers exercés : ceux de menuisier, charpentier, serrurier, plombier, peintre, terrassier, maçon, cimentier, tailleur de pierre, mineur, boiseur, terrassier professionnel, manœuvre, statuaire, sculpteur, décorateur, établissement de spectacle (pièces dramatiques, lyriques, revues à grands spectacles...), cabarets artistiques, cirques ambulants, artistes musiciens, choristes. Des pourcentages d'utilisation de la main d'œuvre étrangère dans les établissements industriels sont établis après avis du préfet du département et témoignent également des besoins exprimés par les employeurs sur la région. La Charente présente aussi la particularité de compter un nombre assez important de sociétés aux noms d'entrepreneurs étrangers⁵².

Des travailleurs étrangers arrivèrent notamment par le biais de recrutements *via* l'Organisation des Travailleurs Coloniaux. Nombre de personnes furent soumises au régime fixé par contrat par le règlement du 9 février 1916. Ils durent alors se conformer aux règlements d'ateliers en vigueur dans les établissements français « ...d'autant plus nécessaires pour les indigènes de l'Afrique du Nord que les moeurs et coutumes peuvent heurter celles des populations au milieu desquelles ils se trouvent. Cette discipline doit se rapprocher de celle à laquelle sont soumis les militaires... Concours nécessaire des autorités civiles et militaires à l'aide de la police locale, de la gendarmerie, des troupes de la garnison pour le maintien de l'ordre,... l'autorité militaire fournira un poste ou un piquet en armes pour la garde du cantonnement... »⁵³.

C'est dans ces conditions que l'introduction des travailleurs formant la main d'œuvre étrangère, à l'origine du peuplement français, a commencé.

La Charente-Inférieure : un pays d'immigration dès 1921

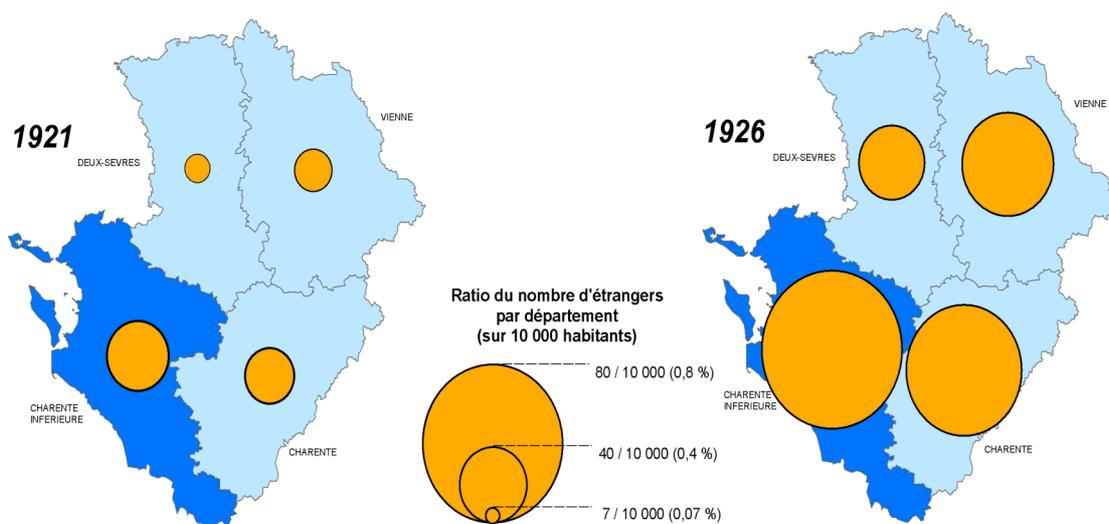
Dans ce département, les années trente ont vu arriver en grand nombre de réfugiés sarrois et mosellans, accueillis dans des conditions particulières, facilitées par l'administration⁵⁴.

La particularité de ce département maritime, de par le dynamisme de ses deux ports, en fait désormais la porte d'entrée des flux d'immigration.

Le mouvement en est amplifié de 1921 à 1926 avec une répercussion sur l'ensemble des départements (cf. les cartes précédentes) ; il le sera encore plus de 1926 à 1931 :

Cf. les tableaux en annexe 4 et les cartes suivantes

PROPORTION D'ÉTRANGERS DANS LES DÉPARTEMENTS DU POITOU-CHARENTES EN 1921 ET 1926





DE 1940 A 1999

LE RENOUVELLEMENT ETHNIQUE

Trois grandes périodes
1940-1945 / 1946-1962 / 1962-1999

Une double transformation : recomposition ethnique des flux et reprise de l'immigration

Des variations importantes sont observées, tant à l'échelle régionale que dans la composition ethnique des immigrations. Mais il est difficile de mettre une cause objective sur ces variations.

Les périodes déterminées ne sauraient véritablement constituer des cycles.

Depuis la loi de 1927 « immigrés et étrangers », les données soustraites des registres de l'INSEE différencient étrangers et Français d'acquisition. Les tableaux suivants font apparaître cette différence.

La présence étrangère a progressé pour l'ensemble de la région de 2,25 % en moyenne par an de 1936 à 1946 contre -2,39 % par an au plan national. Les étrangers en Charente-Maritime, théâtre d'opérations militaires de grande envergure, ont baissé.

Tableau – Étrangers dans les départements de la région (de 1872 à 1946)*

Départements	Mouvement (%)	Étrangers aux différents recensements	
		1936	1946
Charente	+ 4.51% année	3412	4951
Charente-Maritime	- 2.09% année	4866	3848
Deux-Sèvres	+ 1.73%	1845	2166
Vienne	+ 1.87% année	3900	4630
Région	+ 2.25% année	14031	17191
France entière	- 2.39% année	2 198 236	1 670 729

* Cf. *Annuaire statistique régional – Premier Volume 1938 à 1947 (p18) - Recensement des Populations – 1936 - Tome 1 (pp. 114 à 117)*

On observe une soudaine reprise des immigrations à l'après-guerre, même si le bilan migratoire sur une durée plus longue (1936-1954) est encore négatif dans les trois quarts des départements de la région, cette tendance de la région contrastant avec l'évolution au plan national (cf. les chiffres du tableau suivant). Pour la région, la reprise se situera véritablement en 1962 et jusqu'à la fin du siècle.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette reprise de l'immigration dans la région. On retiendra l'arrivée de nombreux étudiants de l'ancien empire colonial, mais aussi le refus des naturalisations et enfin, le dynamisme de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et leurs amis (ANFANOMA) – Section de la Vienne présidée par Jean Briant.⁵⁵

Par ailleurs, en 1950, la situation de l'immigration dans la région est marquée par **la très grande inégalité entre les nationalités représentées**. On observe également une relative inégalité entre les départements, et surtout les deux Charentes constituant le bloc des pays d'immigration ancienne est relativement plus importante par rapport à la Vienne et aux Deux-Sèvres. On aura tendance à penser que la Charente maritime est une porte d'entrée d'immigrants et une terre d'immigration durable (cf. tableaux ci dessous 1946-1954 et 1962-1999).

Tableau - Bilan migratoire par département entre 1936 et 1954*

Départements du Poitou-Charentes	Population totale (en milliers)			Excédent migratoire entre 1936 et 1954
	1936	1954	Variation 1936-1954	En % par rapport à la population de 1936
			+	
Charente	309.3	313.6	+ 4.3	- 0.3
Charente-Inférieure	419.0	448.0	+ 29.0	+ 2.2
Deux-Sèvres	308.8	312.8	+ 4.0	- 6.7
Vienne	306.8	319.2	+ 12.4	- 1.7
France	40 506.0	42 777.2	+ 2271.2	- 0.5

Tableau : Les variations de la population française et des immigrés (1962-1999)

	Population totale	Population française	Français par acquisition	Étrangers
1962	473180	460140	4112	13040
1968	509948	499964	5260	9984
1975	547065	528930	5200	18135
1982	528236	507372	5152	20864
1990	517423	495480	6761	21953
1999	528213	503582	11166	24631
mouvement	+0.31% par an	+0.25% par an	+4.63% par an	+1.02% par an

* pour la population totale et pour la population municipale (des départements du Poitou-Charentes (cf. RGP de mai 1954 pp. 262 à 269)

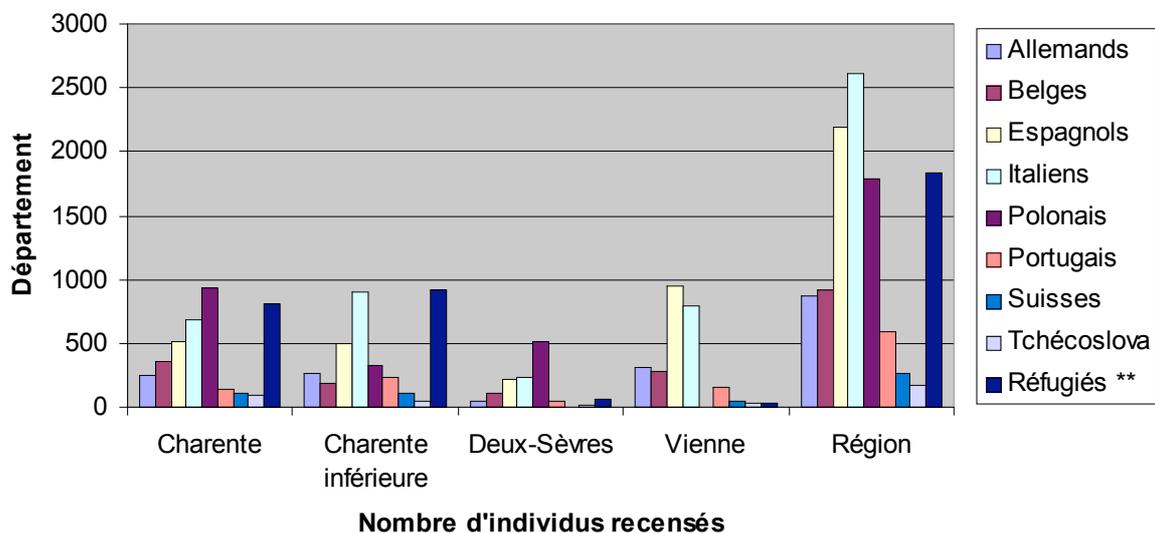
La population étrangère régionale de 1962 à 1982 a augmenté régulièrement, passant de 19 813 à 25 612, soit une croissance de 1,46 % en moyenne par année, alors que les naturalisations ont progressé en moyenne de 1,96 % par an.

Tableau - Étrangers dans les départements de la région Poitou-Charentes de 1962 à 1982 *

	Année RGP	Total population Etrangers / naturalisés	% moyen de progression annuelle (région et département (immigration & naturalisation))
Région	1962	19813 / 8443	+ 1,46% par an d'immigrés
	1968	13584 / 8736	+ 1,96% par an annuel de naturalisations
	1975	22965 / 11295	
	1982	25612 / 11756	
Charente	1962	4541 / 2170	+ 2,37% par an d'immigrés
	1968	4172 / 2396	+ 1,85% par an de naturalisations
	1975	6150 / 2710	
	1982	6524 / 2976	
Charente-Maritime	1962	7760 / 2939	- 0,02% d'immigrés
	1968	4224 / 3112	+ 1,84% par an de naturalisations
	1975	7060 / 3970	
	1982	7724 / 4024	
Deux-Sèvres	1962	1892 / 1227	+ 8,62% par an d'immigrés
	1968	2148 / 1032	+ 2,69% par an de naturalisations
	1975	4565 / 1775	
	1982	5156 / 1888	
Vienne	1962	5620 / 2107	+ 0,52% par an d'immigrés
	1968	3040 / 2196	+ 1,80% par an de naturalisations
	1975	5190 / 2840	
	1982	6208 / 2868	

* Recensement général de la population de 1962 à 1982, l'Annuaire Statistique Régional – Résultats des années 1962 à 1982 et le Recueil Statistique du Poitou-Charentes

Les principales nationalités représentées par département en 1950





La politique d'aide en faveur des rapatriés : moteur de la reprise de l'immigration

La politique des indemnités versées ou de subventions de reconversion d'installation accordées fut un autre moteur de la reprise de l'immigration.

A l'initiative d'une Commission sociale de Paris, de Bordeaux, de Poitiers et au profit d'enfants de rapatriés, on note l'octroi de bourses de vacances ou instruction, enquêtes sociales, fiches de situation de relogement, suivi des rapatriés installés en zone rurale.

Le Centre d'accueil de Poitiers (boulevard Chasseigne) en charge de la gestion des rapatriés en hébergea à la Cité universitaire de la route de Limoges à Poitiers, à Châtelleraut selon des instructions dans les correspondances du Comité consultatif pour le reclassement des rapatriés. De même, le Centre d'accueil de La Puye dans la commune du Vigeant fut mobilisé – accueil des musulmans rapatriés ex-supplétifs démobilisés.

Cette politique de soutien s'est notamment traduite par l'octroi systématique de subventions aux associations comptant des immigrés au sein de leurs adhérents. Tel fut le cas dans la Vienne, en 1967, de l'Amicale des Anciens de la 2^e division Blindée. Dans des proportions importantes, de nombreuses associations ont pu ainsi bénéficier à divers titres de crédits : la Fédération Départementale des Associations de Pêche et de Pisciculture de la Vienne, l'Union Sportive Motocycliste du Poitou basée à Usson-du-Poitou (44 075 francs), l'Amicale Motocycliste de la Vienne (24 706,90 francs), les Sociétés de Tir (10 000 francs) et la Croix Rouge Française (22 000 francs), l'association « Les parents des tués, les Pères et les Mères des disparus et des Morts pour la France – Section de la Vienne », pour l'Association Nationale des Veuves Civiles Chefs de Famille – Section Départementale de la Vienne, etc.

Alors que la population totale de la région augmente de 0,31 % de 1962 à 1999, et les étrangers de 2,40 %, la naturalisation a progressé de 4,63 % en moyenne annuelle. Les mêmes naturalisations ont stagné de 1968 à 1982, légèrement progressé de 1982 à 1990, presque doublé de 1990 à 1999 (+7,23 % par an en moyenne).

Recomposition ethnique de l'immigration en Poitou-Charentes de 1962 à 1999

Peut-on alors parler d'une nouvelle immigration en Poitou-Charentes et, de ce fait, d'un renouvellement ethnique important, pour les années 1962 à 1999 ?

Le tableau suivant met en évidence une arrivée importante de 1975 à **1982, année dite de la fin des Trente Glorieuses** et signe de la prospérité, notamment au profit du marché de l'emploi. Passant du plein emploi aux années de chômage de masse, on pourrait avancer que certains flux persistants (portugais et marocains notamment) répondent alors à une demande de main d'œuvre bon marché. Il convient également de rappeler que les immigrations anciennes, le regroupement familial, une situation régionale spécifique (localisation industrielle de Cerizay ou besoin de main d'œuvre agricole) ont pu jouer en faveur de ce mouvement, alors même que la situation des pays de départ (Portugal, Maroc, autres pays du tiers-monde africain) s'aggrave en raison de difficultés diverses.

	Alle Mands	Belges	Italiens	espagnols	portugais	algériens	polonais	marocains	tunisiens	turcs	Vietnamiens	Autres nationalités	Amérique, Océanie
1962	100	60	540	260	160	220	740	720	20	?	20	200	3800
1968	104	108	484	1912	1176	308	520	232	60	16	44	96	112
1975	165	175	405	1575	5840	205	1400	1135	260	210	35	230	230
1982	168	208	312	1024	6344	112	1556	2456	388	600	348	348	288
1990	128	180	296	724	4732	140	1580	472	788	308	304	628	388
1999	224	272	233	526	3208	1280	140	2422	363	582	247	688	505

Tableau : Variations et recomposition ethnique de l'immigration en Poitou-Charentes (1962-1999) :

Cf. annexe 5.

Dans cette période, il convient de souligner un phénomène de tassement des nationalités européennes autres qu'espagnole. Portugais et Marocains arrivent massivement entre 1975 et 1982, en même temps que d'autres nationalités d'Afrique subsaharienne. Le nombre des Algériens augmente de façon exponentielle alors que de 1990 à 1999, celui des Polonais et des Tunisiens recule presque dans les mêmes proportions.

Les nationalités d'Afrique francophone (subsaharienne) sont les Camerounais, Centrafricains, Congolais, Dahoméens, Gabonais, Ivoiriens, Malgaches, Maliens, Mauriciens, Mauritanien, Sénégalais, Tchadiens, Togolais, Voltaïques et Zaïrois. Ces nationalités n'apparaissent comme telles dans le Recueil Statistiques régional qu'en 1977, bien après les indépendances.

Les nationalités d'Afrique anglophone (subsaharienne), essentiellement les Nigériens, quelquefois des Soudanais, restent assez peu nombreux par ailleurs.

On note la présence d'Arméniens, de Cambodgiens, des Chiliens, d'Espagnols et de Hongrois en raison de leur situation politique nationale. On observe plus l'arrivée de Laotiens, de Polonais, de Roumains, de Russes, d'Ukrainiens, d'Uruguayens, de « boat people » vietnamiens, de Yougoslaves, et diverses autres nationalités, y compris des apatrides.

Des contrats de travail en apparence généreusement traités par les autorités locales semblent indiquer un accueil facilité de la main d'œuvre étrangère nécessaire importée en ces temps de croissance économique, dans l'industrie et dans l'agriculture⁵⁶.

C'est ainsi que se dessinent les contours d'une nouvelle immigration dont celle **des étudiants étrangers dans les universités de la région dans les années post-indépendance**. Plus nettement encore depuis la fin des années 1970, une jeunesse en provenance des pays du « Sud » arrive en formation et s'établit durablement dans la région. Les raisons et les modalités de cette fixation étant relativement complexes, l'impasse économique et politique des pays d'origine reste au rang des facteurs décisifs.

Cf. annexe 6: Tableau de la répartition des étudiants (français et étrangers) inscrits par discipline. Sur 13 088 étudiants en 1978, 1073 sont étrangers .

Cf. Archives départementales de la Vienne – 1W Série 1D – 1B – Liasse 4-07

Par ailleurs, on note **le flux des populations britanniques** qui recherchent d'abord en Poitou-Charentes une qualité de vie, de l'espace, un environnement naturel préservé, calme et sain – même si les raisons économiques et les envies d'ailleurs participent de ce choix d'installation. Toutefois, les données manquent car, en 1962, seules les communes de plus de 5 000 habitants font figurer les populations étrangères, et on devine que ces Anglais d'immigration récente ne s'installent que dans de petites communes, discrètement, comme à l'Isle-Jourdain (Sud Vienne).

Pour 1999, l'Insee Poitou-Charentes recense 3 257 Britanniques. « Parmi ceux-ci, 10 % sont Français. Ils représentent 19 % des étrangers en Charente, 13 % en Charente-Maritime, 11 % dans les Deux-Sèvres, 9% dans la Vienne. [...] 76 % des Britanniques se sont installés depuis 1990 en Poitou-Charentes, un espace qui est passé en première position parmi les régions d'accueil des ressortissants du Royaume-Uni »*

Cf Madeleine LABIE , *Immigration britannique en Poitou-Charentes*, mémoire de D.E.A. de géographie sous la dir. de Naïk Miret et Yves Jean, Université de Poitiers, 2004, p. 52

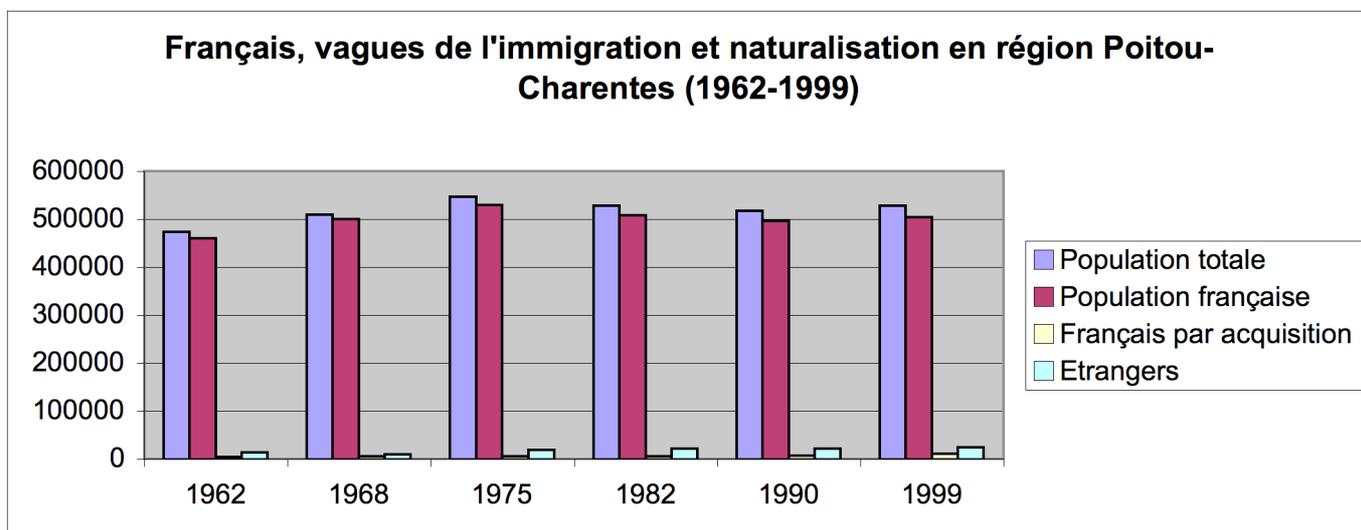
Mais, comment développer dans la région une science de l'histoire de l'immigration ?

L'immigration en Poitou-Charentes garde aujourd'hui ses caractéristiques fondamentales : elle est faible et par ailleurs dispersée dans des pays en ruralité - en dehors des chefs-lieux des départements .

Depuis la fin des Trente Glorieuses, on assiste à une érosion continue de la population étrangère rapportée à la population totale de la France et des régions de France que les naturalisations seules n'expliquent pas. Pour la région, au regard des chiffres, on peut estimer qu'il s'agit d'une véritable désaffection. De ce fait, tend à disparaître des territoires et des mémoires une longue histoire d'immigration.

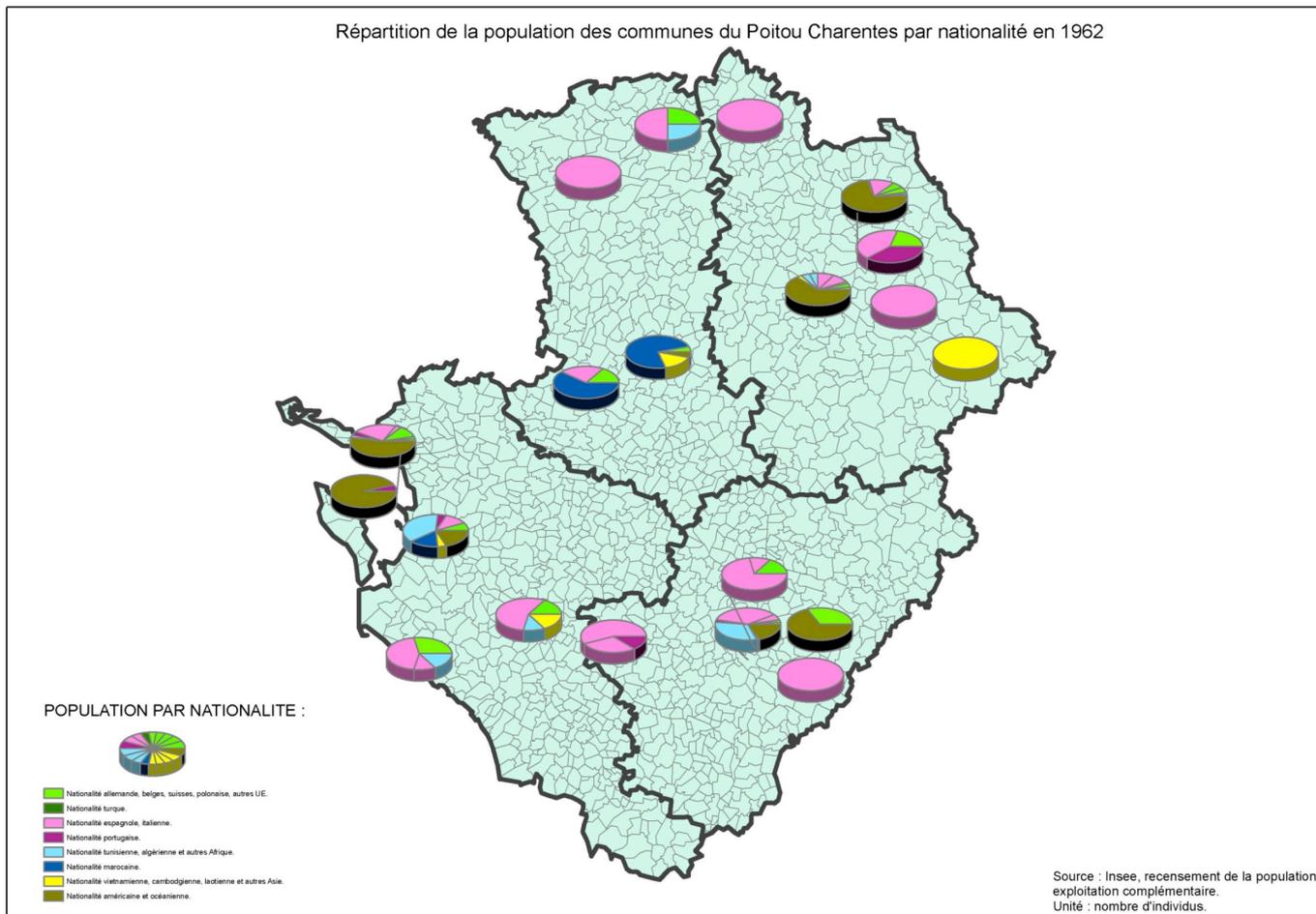
On est loin d'avoir une vue complète de cette page d'histoire et de mémoire des immigrations en Poitou-Charentes. Les archives privées, que nous soupçonnons de receler des données de grande qualité, n'ont pu être ouvertes : archives de l'Université, des communautés religieuses, des sociétés philosophiques, etc. Il n'a pas été possible de recueillir auprès des acteurs sociopolitiques importants, ce qui a durablement été leur choix politique d'accueil et d'intégration des étrangers.

La région Poitou-Charentes devra, par une initiative hardie, comme par exemple la création d'un **Pôle Régional d'Histoire des immigrations**, prendre en considération cette histoire. Il s'agirait d'un Centre d'histoire régionale de l'immigration à compétence universitaire, dont la mission serait de développer des savoirs populaires par des opérations de vulgarisation en direction du grand public. Ce centre aurait également pour mission de rassembler de la documentation sous toutes les formes, y compris orale, tout en s'appuyant sur la contribution des associations des nationalités étrangères présentes, de faire ainsi, vivre ou revivre la mémoire des immigrés et d'écrire une page d'histoire de tous les gens d'ici.

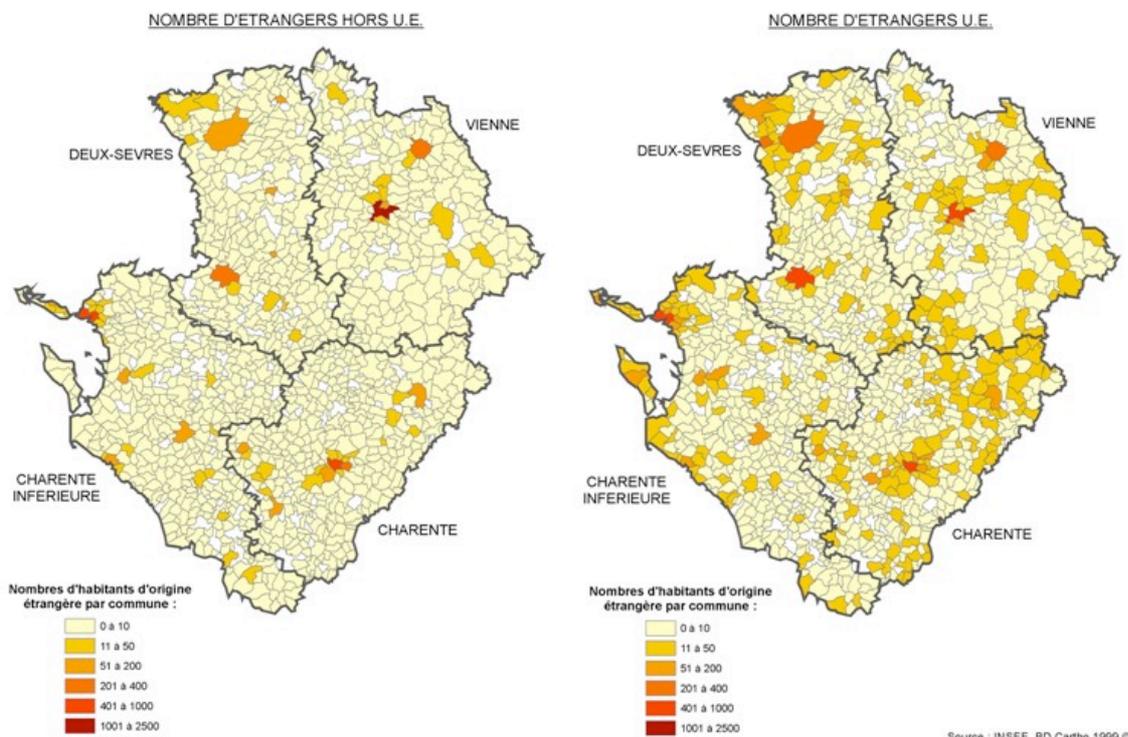


L'immigration en Poitou-Charentes garde ses caractéristiques fondamentales : faible et par ailleurs dispersée dans des pays en ruralité en dehors des pôles de concentration normaux que sont les chefs-lieux des départements (cf. carte suivante).

Répartition de la population des communes du Poitou Charentes par nationalité en 1962



REPARTITION DU NOMBRE DES ETRANGERS DANS LES COMMUNES DU POITOU-CHARENTES EN 1999



II

MEMOIRES DES IMMIGRATIONS EN POITOU-CHARENTES



Mémoires plurielles, plus souvent collectives que personnelles

Les mémoires de l'immigration en Poitou-Charentes, depuis 1851, seraient des mémoires plurielles, plus souvent collectives que personnelles, l'expérience des immigrants étant dans son déroulement une entreprise collective ou touchant une collectivité.

La mémoire d'une si faible immigration, comme toutes les mémoires portées par l'Histoire, ne peut être une production des historiens ou relevant de cette seule discipline, au risque d'échapper alors à sa substance humaine. Elle est avant tout une mémoire des hommes et surtout, de leur volonté à la faire sortir de l'oubli pour enfin exister. Elle peut être dans tous les cas une mémoire individuelle ou collective, officielle/institutionnelle ou populaire, elle n'émanerait pas de la seule volonté des producteurs d'histoire ; mais ces derniers, par leurs écrits historiques constitueraient une infrastructure de mémoire.

Elle est aussi et surtout une mémoire discrète des « présences invisibles », celles arrivées en France entre 1966 et 1983, celles qui eurent à affronter les textes, les circulaires de la politique de contrôle des immigrés⁵⁷. Assassinats, violences et ratonnades, parfois suivis de grèves de la faim pendant la politique de résorption des bidonvilles (1976 à 1980) nourrissent la mémoire de ces années sombres⁵⁸.

On pourrait également appréhender cette mémoire dans sa multiplicité et sa complexité, comme étant le miroir non pas seulement de l'histoire des seuls immigrants, mais de la communauté humaine en région (villes et quartiers de villes, campagnes, lieux de mémoires, usines, terres d'exploitation, université et autres lieux de formation, etc.).

Comment construire la mémoire des immigrés ?

Quelles méthodes pour une mémoire discriminée des immigrations en Poitou-Charentes ?

Certes, pour la recherche historique, il est souhaitable que soit constituée une collection de récits personnels et/ou collectifs. Le plus loin qu'on se reporte, on a souvenance des premières grandes vagues d'immigration du XIX^e siècle, celles dont parle Jean-François Wagniard dans son ouvrage *Le vagabond à la fin du XIX^e siècle*. Là, se mêlent des récits de vagabonds et d'immigrants acteurs des ces échanges incessants entre villes et campagne. Vagabonds au long itinéraire mais qui s'achevait bien souvent en prison. Du mensonge à l'aveu, les récits de vie des migrants offrent, hélas, le déroulé de souffrances multiples (parole d'errant). La mémoire des étrangers, ici comme ailleurs, du passé lointain à aujourd'hui, est hantée par cette part d'histoire souvent tragique⁵⁹.

Mais, à partir de l'histoire, se pose la question du choix de la méthode pour construire la mémoire des immigrés et des immigrations.

Individuelles ou collectives, les mémoires ne sauraient se réduire à des monographies, d'où la nécessité de la définition donnée aux mémoires des immigrations.

La mémoire des immigrés peut se construire dans une France qui est pays de droit à partir des textes juridiques et législatifs de l'immigration. A ce titre, on pourrait se reporter à l'ouvrage de Janine PONTY, *L'immigration dans les textes France, 1789-2002*. Vaste fresque des textes qui modifient les statuts des corps étrangers à la France ancienne, ceux de la Révolution française à l'Empire constituent les piliers de l'intégration par la loi. Allemands et juifs ont été au cœur de ces débats et législations, de 1871 à 1899. A défaut d'intégration par acquisition de la nationalité, la loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 favorisa la naissance des syndicats libres devenus les protecteurs des étrangers (syndiqués)⁶⁰. Dès 1916-1917, l'avant-guerre explique les multiples interventions de l'Etat, la création de la carte d'identité à l'usage des étrangers (décret du 2 avril 1917) dont le but était la protection du « marché du travail national » (loi du 11 août 1926), ou encore l'assimilation au « drapeau » de la loi du 10 août 1927 suite à l'enquête Chautemps.

Temps de la honte, ces années-là, de 1932 à la Seconde Guerre mondiale, inventèrent le slogan de « l'immigration subie », antisémite essentiellement, xénophobe. Cependant, certains départements de la région Poitou-Charentes figurent parmi les pays de réfugiés sarrois (départements prévus pour l'accueil de longue durée et non utilisés) d'une part, des départements d'accueil des réfugiés espagnols dits « de première urgence »⁶¹ d'autre part.

Une convergence de faits et d'orientations politiques a refoulé, par la peur et par diverses pratiques culturelles, l'émergence forte d'une mémoire active des immigrés.

Le contrôle (administratif ou non), ici comme ailleurs, des étrangers a traversé l'histoire de l'immigration où vont puiser ceux qui désirent accéder à cette mémoire. Cette histoire fournit les supports utiles de cette mémoire et en garde la trace, car on retrouve plus facilement, face à ces peurs des vagabonds poursuivis à la fin du XIX^e siècle, de leurs craintes de dossier et de cartes de séjour rejetées, des épreuves des immigrés menacés de refoulement devant les tribunaux administratifs, de leurs craintes ou de leur peur de la police ayant tout pouvoir de leur accorder ou de leur refuser le séjour.

Ariane LANTZ en énumère quelques faits récents. Elle écrit à propos du contrôle d'identité : « *Organisé pour persuader l'opinion publique de l'opiniâtreté de la police dans la poursuite des clandestins, il est toujours à la limite de la légalité et donc les procédures qu'il engage peuvent quelquefois être annulées. Mais, visible et voyant, il serait rassurant : c'est du moins ce qu'il faut conclure du déploiement de Vigie-Pirate... »*⁶².

Plus récemment, l'atteinte à l'identité d'origine, par la francisation du nom patronymique et du prénom des étrangers (ordonnance du 2 novembre 1945 ou loi du 3 avril 1950) n'est pas la règle en France « ..*contrairement à une pratique courante aux Etats-Unis . le changement de nom restera minoritaire en France. Bien que les patronymes polonais soient durs à prononcer pour un francophone, leurs détenteurs y tiennent. Beaucoup d'Italiens, parce qu'il suffit d'alléger la finale, gardent aussi la leur. Les Espagnols, de même. Plus tard les Maghrébins refuseront pour la plupart d'adopter des noms chrétiens. Les juifs d'Europe centre-orientale sont, aux lendemains de la guerre, les principaux demandeurs. En 1966, on ne compte que 5115 francisation sur 30 000 naturalisations, toutes nationalités d'origine confondues ; en 1976, 9187 sur 45 000. La proportion reste la même, de 16 à 20%.. »*⁶³.

On pourrait penser que **la loi du 9 octobre 1981, sur le droit d'association des étrangers, crée un outil de production de groupes susceptibles d'être porteurs de la mémoire des étrangers.**

Une démarche que l'on voudrait féconde pour décrire cette mémoire a consisté à interroger les institutions de la région en matière d'accueil des immigrés : Ville de Poitiers (rencontre avec le maire Santrot), demande d'autorisation d'enquête au CHU (service des maladies infectieuses et tropicales), auprès de la DRASS (Direction régionale des Affaires Sociales), etc., mais n'a rencontré aucun écho favorable pour cause de manque de ressources et d'archives ou des entraves liées aux exigences administratives. On souhaiterait en savoir bien plus auprès de la Direction Régionale du Travail et des entreprises employeuses de main d'œuvre étrangère, mais la tenue des archives en état pour la recherche fait défaut. Les universités et les CROUS pourraient ouvrir leurs archives, étant au cœur des immigrations de jeunes pour toute la période et surtout concernant l'immigration temporaire des étudiants en provenance des pays d'Afrique (Maghreb et Afrique sub-saharienne).

Ainsi pourrait-on développer « ... une démarche ... visant à tracer la vie culturelle, sociale et politique d'une communauté (tissu associatif, lieux de vie communautaire, des réseaux de solidarité, etc.) ».

Cette démarche viserait à cerner « ... les formes de la mémoire institutionnalisées par l'école et l'université... », mais aussi permettrait d'approfondir « ...les politiques mémorielles : effets de reconnaissance (musées, lieux de mémoires, ou encore, comme en Argentine depuis 1949, célébration du 4 septembre comme « jour de l'immigrant » - Día del Inmigrante) ou, à l'inverse révéler la pratique de l'effacement, destruction des bidonvilles en France, par exemple, soit d'un territoire qui constitue une « forme de mémoire, de conscience historique d'avoir vécu ensemble »⁶⁴.

Les mémoires d'immigrés, ici très discrètes, se confondent avec des récits de vie d'immigrés archivés. Ce peut être aussi des faits singuliers narrés par des indigènes du Poitou. Un notable de Ruffec se souvient des taxis jaunes « ..qui, déversaient à longueur de semaines, des maghrébins, portugais et espagnols, allant on ne sait où...vers Paris ou ici... ». Ces récits épars sont le miroir de cette mémoire non archivée transitant par les témoignages oraux. Ils alimentent des archives relatives à la mémoire des immigrés (la liste des fonds et organismes de la mémoire des immigrés est disponible à l'adresse : http://www.generiques.org/archives_privees/indexAP.html ⁶⁵).

Mémoires discrètes et porteurs de mémoires en Poitou-Charentes

En Poitou-Charentes, on rencontre de nombreuses pratiques commémoratives, rarement émanant des et/ou entretenues par les immigrés. Ce sont des lobbies régionaux qui, pour des besoins divers, produisent cette mémoire qui, du coup, devient une entreprise aux origines extérieures à l'immigré comme pour produire un regard bienveillant sur « l'autre étranger » ; d'où la surabondance des associations d'étrangers immigrés réunies à la journée des associations de Poitiers.

En région Poitou-Charentes, existent 52 associations et des œuvres caritatives présentes ⁶⁶ dans les quatre départements de la région. Sont-elles depositaires et gérantes de la mémoire immigrée à l'image des associations comparables à d'autres régions françaises (cf. la liste dans la note précédente) ?

Elles se distinguent des mémoires livresques, produites à l'occasion d'opérations culturelles ou éducatives, dans les écoles ou les quartiers, avec ou sans l'effort de soutien

public. Elles sont différentes des mémoires familiales ou ethniques de l'immigration, vie associative plus construite par/pour les immigrés d'origine européenne, conscients peut-être davantage de l'importance du fait historique, sans doute mus par un besoin d'histoire, de mémoire et d'identité. Malgré sa modicité, il existe bel et bien une littérature locale de la mémoire des immigrés.

La littérature locale, en dehors des travaux universitaires, a donné lieu à certains ouvrages originaux, souvent comme aboutissements d'actions éducatives en milieu scolaire ou auprès de populations très jeunes porteuses de la mémoire des immigrés. On retiendra, à cet effet, deux catégories:

- **d'une part des récits fabriqués en milieu scolaire** : *Petite histoire de famille* – 150 p. – 2006, éditions Flblb – Poitiers. C'est une initiative de l'Inspection Académique de Charente, en partenariat avec l'association Relais du Grand Angoulême, qui peut être considérée comme un essai de récits de vie d'immigrés racontés et illustrés par des enfants ; *Trois continents à vol d'oiseau*, en partenariat avec Education World – 85p. – 2003, éditions Flblb – Poitiers, riche en témoignages et en illustrations comme pour un autre regard sur l'immigré dont l'histoire/mémoire n'est pas que le récit de la pauvreté. Ici, sont racontés les itinéraires, décrits les savoir-faire (culinaires par exemple), les cultures autres ; *Le voyage a été long*, fait par des élèves d'une classe de français langue seconde du collège Jean Moulin (Poitiers) – 87 p., 2004, éditions Flblb – Poitiers, contenant des récits d'enfants issus de familles venues du monde entier (Russie, Chine, Espagne, Cameroun, Algérie, Albanie, Saint-Domingue, Maroc, Turquie. ...etc.) ;

- d'autre part, on peut faire émerger **des souvenirs restés dans le champ privé des familles** ou des individus. Quelques récits viendraient illustrer cette mémoire privée.

En 2006, fut réalisé et projeté un **film intitulé « Mémoires en boîte »** dans le cadre d'action d'animation et d'intégration de quartier à forte population d'origine étrangère en périurbain. Il a bénéficié de l'aide de l'ACSE (ex-FASILD) au centre socioculturel de la Bel Air (Poitiers). C'est une somme de témoignages d'immigrés des quartiers de Poitiers, un film documentaire qui se présente comme une quête de mémoire de l'immigration dans les quartiers populaires d'implantation plus ou moins ancienne des familles et témoignent. On y voit se côtoyer des récits prudents d'adultes, et spontanés d'enfants jeunes immigrés dont le parcours fait partie de l'itinéraire des parents, des immigrants, de toutes les nationalités, européenne autant qu'américaine, maghrébine, asiatique, africaine.

- de plus, s'agissant de « **mémoires savantes** », on dispose de quelques travaux parmi lesquels ceux de Michel Valière, ethnologue de région et auteur de nombreuses enquêtes dont *Nous n'avons pas fini de marcher, Migrance et partage. Récit à deux voix* de Marie-Thérèse et Vincent Peltier – 205 p., 1998, Limoges – CIPA, rapportant le parcours d'immigrés paysans espagnols.

La mémoire collective des sociétés a pour fonction de constituer la valeur/capital intellectuel et technique lorsque aucune littérature ne l'assume. Jouant sur le temps, entre le passé et le présent, elle réactualise les souvenirs magnifiques pour se faire comprendre et se faire accepter. (cf. M. Halbwachs in *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris – 1925 et *La Mémoire collective*, Paris – 1950).

Un étudiant, L. Canat, a travaillé il y a une dizaine d'années sur la question de la perception des étrangers par les habitants de Poitiers (département de la Vienne), *L'étranger*



et les étrangers dans les mentalités poitevines au début du XX^e siècle. Cette question est parfois abordée dans les mémoires d'étudiants lors d'un court paragraphe, mais ce point est rarement développé, comme si ce sujet pouvait prêter à discussion et à polémiques.

D'autres concepts peu abordés dans la littérature du Poitou-Charentes sont ceux de l'intégration et de la discrimination. En effet, ces deux champs d'études en sciences sociales ont pris de l'ampleur depuis deux décennies maintenant, et se concrétisent par des colloques, des ouvrages scientifiques. L'intégration est un processus qui se lit sur le temps long comme l'atteste l'ouvrage de M.-C. Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien : une histoire d'intégration 1880-1960*⁶⁷. Des colloques se développent partout en France sur cette question très contemporaine ; citons les colloques successifs tenus à Talange en mai 2004 et mai 2005 sur ces questions actuelles⁶⁸. Pour ces colloques, N. Sivasli avait tenté de définir les contours, les spécificités et les caractéristiques de ces deux concepts à travers un travail de collecte d'archives picto-charentaises. Une autre communication de sa part lors du colloque des 24-25 novembre tenu à Oujda (Maroc) abordait « les processus d'intégration des Marocains à travers la reconstruction des itinéraires géographiques et socioprofessionnels en région Poitou-Charentes (1960-1999)⁶⁹ ». Dans un tout autre registre, le FASILD Poitou-Charentes a lancé de nombreuses études et des diagnostics sur l'immigration en Poitou-Charentes. En témoigne le diagnostic territorial effectué notamment par J. Viteau (Irfa Conseil) « *Discriminations ethniques ou raciales dans l'accès à l'emploi et au logement* » sur les agglomérations d'Angoulême, La Rochelle et Poitiers (octobre 2005). Quelques années auparavant, le F.A.S. avait commandité une étude sociologique sur les étrangers de la ville de Poitiers⁷⁰, une recherche alors pionnière sur cette question de l'immigration.

En lien avec tout cela, il est essentiel d'ajouter que les connaissances sur les naturalisations en région Poitou-Charentes sont incomplètes. En effet, les données sont exploitées en fonction de l'orientation spatiale, temporelle et par nationalité, ce qui ne permet malheureusement pas d'avoir un tableau général des personnes ayant acquis la nationalité française. Il convient d'insister pour finir sur cet état de la recherche sur le thème de l'immigration en région Poitou-Charentes que des immigrés tels que les Turcs souffrent d'une absence d'écrits. Leur récente implantation en France et dans la région Poitou-Charentes eu égard aux anciennes migrations espagnole et italienne peut-elle expliquer ce désert dans la littérature sur l'immigration ?

Cette mémoire, « régionale », des immigrations s'entretient par des commémorations valorisantes de la présence étrangère et immigrée. **Une carte des lieux porteurs de cette mémoire** rendrait compte de ces lieux d'histoire, même si elle n'est pas aussi suggestive que les récits de vie d'immigrés, des vagabonds aux travailleurs immigrés ou sans-papiers actuels.

Quelques mémoires rapportées par les immigrants

Des récits de vie d'immigrants éclairent ce que pourraient être les éléments constitutifs d'une base de données des mémoires potentielles, non encore visibles. Empirique, cette initiative en appelle d'autres, plus systématiques, de façon à faire entrer davantage dans la culture de la région cette part d'histoire qui ne demande qu'à exister.

L'immigration espagnole, l'une des plus anciennes et des plus importantes, présente dans les quatre départements, est une de celles qui **ont pu construire des mémoires.**



En témoignent des travaux universitaires comme *Entre France et Espagne*, l'usage du témoignage en histoire à travers le récit de vie de Lazaro et Consuelo Garcia – Université de Poitiers UFR Sciences Humaines et Art, de Benjamin Pichot (sous la direction de Frédéric Chauvaud – 2006).

Interrogée sur la mémoire familiale de son père immigré républicain espagnol en Charente, voici ce que rapporte Mme Maguy Lelong, professeur de lettres (Chasseneuil - Charente) :

« Mon père, Jaime Biosca Almenara, est né, le 5 de septembre 1917, à Albarrec, en Espagne, province de Lérida, en Catalogne. Il avait plus de 21 ans lorsqu'il arriva en France, en février 1939. Il rencontra Henriette Souchelot qui devait devenir sa femme et ma mère, beaucoup plus tard, à l'occasion d'un bal pour les prisonniers, la veille du premier de l'an 1944.

Mon père est mort à La Rochefoucauld, le 6 juin 2005, dans sa quatre-vingt huitième année.

Mais revenons en arrière... »⁷¹ (cf. fin du récit en note 71)

On retient ainsi que les Espagnols ont été à l'origine des cultures maraîchères dans les banlieues d'Angoulême. Des quartiers entiers ont été édifiés par nombre de ses travailleurs immigrés espagnols, les porteurs de mémoires, descendants de ces immigrés aiment le rappeler.

Pour **faire revivre la mémoire des Africains subsahariens** souvent arrivés pour compléter des formations universitaires ou autres, un récit de vie de M. E. B., arrivé du Togo en 1977 à 25 ans comme étudiant, est remarquable. En réalité, il fuyait la dure réalité d'une des plus féroces dictatures militaires d'Afrique. Comme bon nombre d'immigrants en Poitou-Charentes, il est arrivé avec pour tout projet d'y faire quelques études et d'en repartir. Comme des générations entières de jeunes étudiants immigrants en Poitou-Charentes, il s'est appuyé sur des réseaux de jeunes Africains, organisés en syndicats militants panafricanistes, partageant tout pour la cuisine collective. On pouvait, de cette manière, fortifié par ce cadre militant et africain, se sentir entouré et protégé. Comme il a fallu se donner les moyens d'existence, la recherche de travail a abouti, quelques mois plus tard, à un poste d'éducateur dans un CAT. La Direction régionale du travail traita avec indulgence sa demande d'autorisation de travail, tous les ans. Les études poursuivies et la naturalisation 21 ans plus tard participent d'une intégration effective : mariage dans la région, statut de fonctionnaire et père de famille, ce qui a pour contrepartie de l'éloigner définitivement de ses racines.

Dans ces villes universitaires du Poitou-Charentes, dont Poitiers, **les travailleurs, immigrés politiques et étudiants se sont jadis organisés en associations syndicales, aujourd'hui culturelles et ethniques**. Les amitiés auxquelles on s'accroche sont souvent celle nouées avec des Français anciens coopérants, ceux avec qui on partage quelque chose, des souvenirs, une sorte de destin partagé ; ou alors, à des réseaux d'amitiés et de solidarité dans les communautés confessionnelles, catholiques et/ou protestantes, survivances semble-t-il de christianisme social, bien utile car on y est souvent assez bien informé, que ce soit pour une chambre à louer, les petits boulots, les saisons de vendanges, etc.

On se souvient **des associations syndicales d'Afrique sub-saharienne et d'Afrique du Nord** et, en particulier, de la FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France). A Poitiers, le Foyer de l'IRTS (Pont-Achard), le 160 Avenue de Nantes, comme les autres cités universitaires ont abrité ces lieux de vie de jeunes immigrés dont beaucoup, par la force des choses, sont restés. Le syndicat étudiant a survécu, il a longtemps représenté une enclave de solidarité et de sécurité pour plusieurs générations de jeunes immigrés, malgré les



craintes en son sein, du fait du décret-loi de 1939 (restriction du droit associatif des étrangers imposant un contrôle permanent de leurs activités), dispositif qui sera enfin démantelé le 9 octobre 1981.

De nombreuses associations vont alors surgir sur la place publique, accompagnant la nouveauté dans l'immigration représentée par l'installation définitive. Mais ces associations pas plus que les précédentes n'auront alors à cœur de construire la mémoire des immigrations. La présence des immigrés, par exemple africains, ne se manifeste que par ces éphémères couleurs des marchés de villes, lesquelles n'ont pas une valeur de souvenir⁷², mais de présent.

Les immigrés turcs, peu nombreux dans les « pays » du Poitou-Charentes, et totalement ignorés des écrits universitaires, sont reconnaissables sur les marchés, comme sur les chantiers de travaux pénibles. Peu d'entre eux sont parvenus à reconstituer leur cellule familiale par le biais du regroupement familial. L'un d'eux témoigne pour la famille Sivasli de Poitiers : « ... *En 1976, mon épouse et mon fils me rejoignaient. Nous avons bénéficié, alors, des dispositifs d'intégration mis en œuvre par le gouvernement : nous suivions les cours de français à domicile, mon fils suivait dans le cadre de classes multi-culturelles, (en sus de son cursus normal), avec d'autres élèves étrangers, les matières de base de l'école primaire. En outre, une urbanisation intelligente avait permis de ne pas créer des ghettos et de faciliter les rencontres avec les populations locale et immigrée.*

1978 et 1981 sont deux heureuses années pour nous : ce sont les dates de naissance de nos filles en terre poitevine.

En toute franchise, lorsque j'avais quitté Izmir, je n'imaginai pas que le Poitou-Charentes deviendrait ma seconde terre d'accueil, car, à l'époque, j'optais pour rester quelques années puis espérais retourner au pays. Les raisons de ce déracinement ? L'espoir de trouver en France les conditions économiques qui contribueraient à améliorer le quotidien de ma famille restée en Turquie ».

Dix ans après, ce récit signe l'installation durable en terre d'accueil ou l'acceptation d'un pays choisi d'abord sous la contrainte économique, mais où la famille grandit.

Des lieux de mémoire passés au travers d'une géographie de la mémoire immigrée en Poitou-Charentes

Pour faire connaître une géographie de cette mémoire, de ces mémoires enfouies, nous nous sommes livrés à cette démarche des géographies qui consiste en un travail d'observation de terrain, de territoires, plus précisément, là où il existe comme un marquage des lieux où sont passées ces vagues d'immigration, là où ces hommes et ces femmes se sont durablement installés, se mêlant aux autochtones, acceptant la fusion à l'histoire de ces lieux de France, en périodes fastes des prospérités, ou moins fastes, de crises sociales, économiques et/ou politiques.

Les représentations proposées ici n'ont rien d'exhaustif, mais l'on pourrait ainsi amorcer une sorte d'archéologie des territoires des immigrations. Ces croquis ou la visualisation du peuplement ont consisté à faire figurer les territoires statistiques des immigrations en l'état actuel et sur les mêmes formats que les lieux de mémoire, de commémoration, de souvenir, des lieux célébrés partout où existe la volonté de faire vivre l'âme de ces immigrants.

Mémoire en creux et recherche de sens

Les récits de vie et les lieux de commémorations des immigrations en Poitou-Charentes étant relativement limités, (en nombre), on pourrait déplorer une sorte de mémoire en creux. Ce déficit de mémoire n'empêche pas de sortir de cette archéologie de mémoire en creux une part des stigmates qui ne demandent qu'à sortir du champ de l'oubli, si repérer le déficit est l'objectif.

Les noms de rues font, de temps à autre, allusion à la présence étrangère.

A Poitiers, on pourrait relire la liste de 311 rues anciennes et modernes de Poitiers, mais aussi celle de 409 situations géographiques (rues et places, bourgs, jardins...), et des 322 établissements civils (monuments publics, écoles... 372 établissements religieux etc.⁷³.

A Angoulême, on remarquera qu'on utilisait les particularités, car on tenait compte des professions, on évoquait des personnages, des communautés (rue des Juifs, rue de Genève en souvenir de Calvin, rue du Fanatisme à cause de Ravailac) ou des symboles, on rappelait des noms de familles occupant les hameaux, voire même on honorait les noms de bienfaiteurs.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'Assemblée municipale des dénominations de personnages célèbres inscrivent certains étrangers dans l'histoire de l'immigration. On y découvre en effet de nombreux noms d'étrangers⁷⁴ ayant agi pour cette terre.

Plusieurs pratiques commémoratives caractérisent la région : un réseau dense d'associations, travaillant aux festivals, manifestations culturelles diverses et présentes aux journées des associations qui célèbrent la présence étrangère.

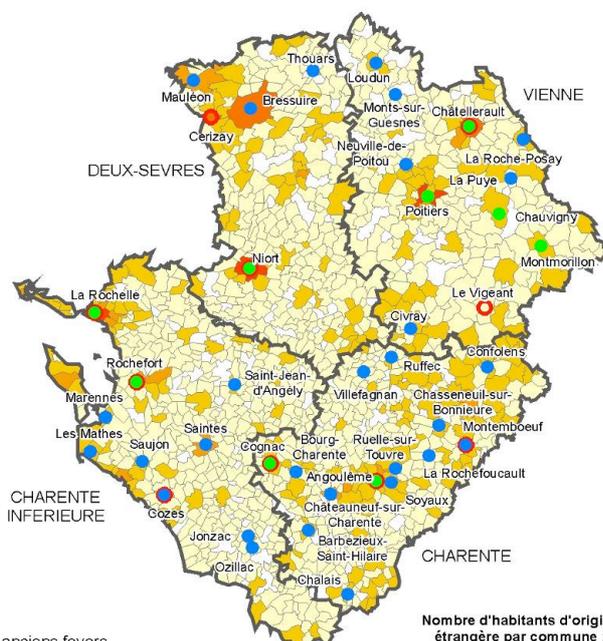
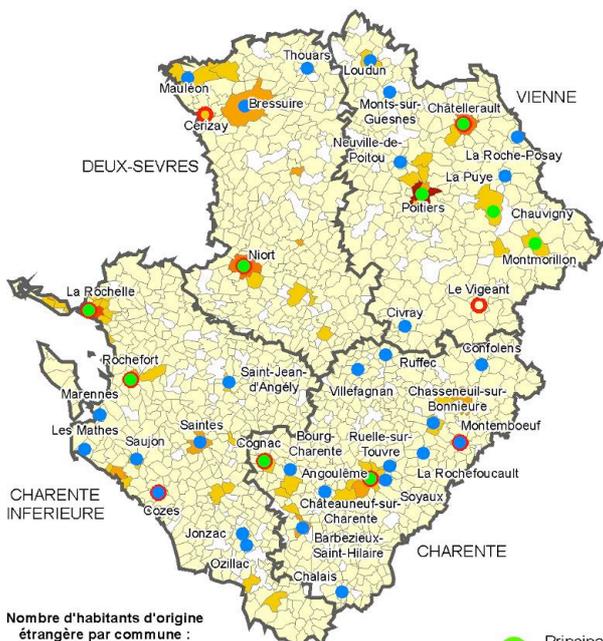
La Charente-Inférieure (maritime) a ses noms de rue inspirés de l'étranger et au-delà, des immigrations. On peut lire encore aujourd'hui un nombre important de noms dans la ville de La Rochelle, ceux qui sont autant de clins d'œil à l'étranger, comme : la rue de l'Acadie (la Pallice), région orientale du Canada français, remémorant la première colonisation en 1604; rue d'Alger (la pallice); Rue Salvador Allende (Laffond), Rue des Antilles à Laleu...⁷⁵.

Autant de lieux conservant, modestes et fiers, la reconnaissance de leur effort ou du passé vivant dans le passage de leurs vies moins effacé.

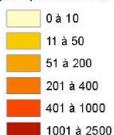
REPARTITION DU NOMBRE DES ETRANGERS DANS LES COMMUNES DU POITOU-CHARENTES EN 1999

NOMBRE D'ETRANGERS HORS U.E.

NOMBRE D'ETRANGERS U.E.



Nombre d'habitants d'origine étrangère par commune :



- Principaux et anciens foyers de concentration des immigrants
- Foyers secondaires de concentration des immigrants
- Villes-mémoires de l'immigration régionale

Source : INSEE, BD Cartho 1999 ©

Nombre d'habitants d'origine étrangère par commune :



Mémoires célébrées

A ce titre, les festivals participent aux stratégies d'intégration des populations étrangères présentes sur le territoire du Poitou-Charentes. Ce type de spectacle vit et enrichit le public par le contact avec les œuvres de diverses traditions culturelles et par la diffusion de l'échange d'informations. Il se présente aujourd'hui comme « *une occasion de rapprochement, de coopération et d'évasion, à travers la fête et les groupes folkloriques... s'enracine dans les moeurs et... mêle le divertissement collectif... pour mieux développer la solidarité dans un monde de plus en plus difficile à vivre afin d'améliorer les échanges...* »⁷⁶.

Le FPS (Festival plein Sud de Cozes – Charente-Maritime), le Festival de la Musique Métille d'Angoulême, le Festival du Cinéma de la Tolérance de Saintes rythment la vie culturelle régionale.

Le Festival de Confolens est la plus ancienne de ces manifestations estivales et fait l'objet de plusieurs travaux universitaires.⁷⁷

Le Comité du festival travaille à un dépassement du cérémonial selon un rituel programmé. Il s'agit, en référence à la notion de rite de J.Cazeneuve in *Sociologie du rite*, d'opérer « *... une communion totale dans laquelle on doit entrer si l'on veut obtenir l'effet de ressourcement... Échappant à un monde unidimensionnel il opère dans le champ de la ronde des nations par des symboliques puissantes que représentent les costumes et les feux d'artifice, les couleurs des costumes et les sons des musiques traditionnelles pour se hisser au rang des espaces sacrés qui préparent à développer le regard sur l'autre* »⁷⁸.

Ainsi, les lieux de mémoire des immigrations dans la région ne sont pas forcément des territoires, statistiquement forts de la présence des étrangers/immigrés. La démarche que nous proposons articule une approche statistique, géographique, culturelle ainsi que le recueil de récits de vie et, de ce fait, contribue à la perception des lieux de mémoire et des territoires des immigrations comme des espaces objectifs et subjectifs subtilement emboîtés.

NOTES DE RENVOI



¹ Gérard Noiriel, *Le creuset français : Histoire de l'immigration XIX-XX^{èmes} siècles*, Paris, Le Seuil, 1988, pp.15-67.

² Association Génériques et Direction des Archives de France, *Les étrangers en France : Guide des sources d'archives publiques et privées XIX-XX^{èmes} siècles*, Paris, La Documentation française, 1999, 3 tomes, 2408 pages.

³ Le guide *Des sources pour l'histoire de l'immigration en France de 1830 à nos jours*, dirigé par Claude Collard.

⁴ Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX-XX^{èmes} siècles)*, Paris, Fayard, 2006.

⁵ *Hommes et Migrations*, n°120, 1973.

⁶ Par exemple, pour l'immigration polonaise, cf. les recherches de Janine Ponty. Pour l'immigration italienne, cf. les recherches de Pierre Milza...

⁷ Gérard Noiriel, *op.cit.*

⁸ Bernard Granotier, *Les travailleurs immigrés en France*, Paris, Maspéro, 1970, 300 pages.

⁹ Georges Tapinos, *L'immigration étrangère en France (1946-1973)*, Travaux et documents n°71, Paris, PUF, 1975, 145 pages. Il a étudié les liens entre le développement économique et l'immigration. Il a démontré comment l'intégration économique a pu agir dans le sens d'une fixation des populations. D'autre part, il a étudié la manière dont les revenus des immigrés peuvent être mis au service du développement.

¹⁰ Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977, 2 volumes. Gérard Noiriel, *Les ouvriers sidérurgiques et les mineurs de fer dans le bassin de Longwy (1919-1939)*, thèse de doctorat, Université de Paris VIII, 1982.

¹¹ Gérard Fuchs, *Ils resteront, le défi de l'immigration*, Paris, Syros, 1987, 191 pages.

¹² Maria Llaumett, *Les jeunes d'origine étrangère : De la marginalisation à la participation*, 1984, 150 pages.

¹³ Marc Hillel, *La fièvre européenne : 20 millions d'immigrés*, Paris, Plon, 1987, 270 pages.

¹⁴ Olivier Milza, *Les Français devant l'immigration*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988, 217 pages. Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 pages.

¹⁵ Yves Lequin, *La mosaïque France : Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 1988, 480 pages.

¹⁶ Henri Le Masne, *Le retour des Algériens : Projets et contradictions*, Paris, Office des publications universitaires, 1982, 215 pages.

¹⁷ Citation tirée du diagnostic territorial commandé par l'Acse (ex-Fasild) Poitou-Charentes « Présence des femmes issues de l'immigration en Poitou-Charentes », novembre 2005.

¹⁸ Par exemple, Picard Roger, *La Vienne dans la guerre 1939-1945 : La vie quotidienne sous l'occupation*, Ed.Horwath, 1984, 264 pages.

¹⁹ Collines FM à Cerisay, émissions radiophoniques réalisées à partir des témoignages ressortis de l'un des cahiers-mémoires du Cerizéen titré « Portugais de cœur, Français dans l'âme ou 30 ans de vie à Cerizay ».

²⁰ Renaudie Chantal, *Les étrangers dans la Vienne entre les deux guerres*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Poitiers, 1984, 161 f.

²¹ Bandonneau Sylvie, *L'immigration en Charente-Maritime et ses implications*, mémoire de D.E.A. de géographie, Université de Poitiers, 1993, 77 f.

²² Pallaro Aline, *Les étrangers à Cognac entre 1914 et 1939 : de l'installation à l'intégration*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gérard Baal, Université de Poitiers, 1998, 126 f.

Peltier Marie-Laure, *L'insertion spatiale des familles d'origine maghrébine à Châtellerauld*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Poitiers, 1992, 234 f.

Reigne Sophie, *Les étrangers dans le Grand Centre Ouest atlantique : un espace de faible immigration*, mémoire de maîtrise de géographie sous la dir. de Gildas Simon, Université de Poitiers, 1996, 157 f.

²³ Grégoire Audrey, *L'émigration espagnole dans le département de la Vienne (1808-1833)*, mémoire de master 1 sous la dir. de Nathalie Petiteau, Université de Poitiers, 2005, 152 f.

Tronco Emmanuel, *L'immigration carliste en France : le cas du département de la Vienne (1834-1876)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Poitiers, 1994, 205 f.

²⁴ Sivasli Nermin, La situation des réfugiés espagnols en Poitou-Charentes (1936-1939) in *Hommes et Migrations*, n°1249, Mai-Juin 2004, pp.127-133.

²⁵ Baudin Cécile, *Les réfugiés espagnols dans les compagnies de travailleurs étrangers dans le Poitou-Charentes*, mémoire de maîtrise d'espagnol, Université de Poitiers, 1993, 121 f. Humbert Agnès, *Le centre de rassemblement des asilés espagnols de Montendre (Août 1940-Janvier 1944)*, mémoire sous la dir. de M.Mougel, I.E.P. de Bordeaux-Talence.

²⁶ INSEE Décimal, n°269, Janvier 2007, p.3.

²⁷ Andrieux France, *Les Britanniques en France : Une immigration fine, le cas du Poitou-Charentes*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Poitiers, 1994, 193f.

Labie Madeleine, *Immigration britannique en Poitou-Charentes*, mémoire de D.E.A. de géographie sous les dir. de Naik Miret et Yves Jean, Université de Poitiers, 2004, 170f.

Bouly Anne-Chantal, DUPUIS Dominique (1990) *Les achats fonciers et immobiliers britanniques dans le département de la Charente*, Géo Centre-Ouest, n°2, pp. 1-22.

Bougoin Élodie (2004) *Migration et installation de familles anglaises dans le Sud de la Vienne*. Dossier de Licence, Université de Poitiers, 2004, 18f.

Laveissière François (2004) *L'installation Nord Européenne en Charente*. Rapport de stage effectué au Conseil Général de la Charente. Université Louis Pasteur, Strasbourg. Maîtrise d'Aménagement du Territoire. Avril, 2004. 52 p.

²⁸ Marie-Claude BLANC-CHALEARD, Documentation photographique – La Documentation française, 2003 p.2

²⁹ Archives départementales de la Vienne - Série M4 V, M4VI & M4VII et M4VI Surveillance et assistance des réfugiés politiques et étrangers - Liasse 165 à 167 (circulaires, correspondances, contrôles concernant les réfugiés étrangers en général et les réfugiés de plusieurs nationalités)

- lettre du 21 février 1834 concernant les réfugiés polonais « ..qui, après les désertions en Suisse, (étaient astreints).. à signer une feuille de présence tous les 3 jours... faire établir, à la mairie des localités où sont placés les réfugiés, une feuille que ces étrangers seront obligés de signer une fois par semaine. Les subsides ne devront être payés que sur un certificat du maire constatant qu'ils se sont conformés à cette formalité.

- cf. liste (nationale) nominative des membres connus de la Société démocratique Polonaise bien représentée dans la région Poitou-Charentes (sur environ 180 noms pour toute la France, 40 des membres de ladite société résident dans le département du Poitou-Charentes y compris la Haute-Vienne – le plus souvent étudiants ou propriétaires, rarement employés, sous-lieutenants, sous-officiers).



- cf. lettre du 11 juillet 1834 de la Police générale Bureau des Réfugiés et Etrangers aux 4 sous-préfets, au sujet du Comité central de révision des titres des réfugiés pour connaître avec exactitude la position respective des étrangers afin de pouvoir faire d'importantes économies...que la plupart des réfugiés ont appris à se suffire à eux-mêmes et comme il ne reste maintenant en France que des émigrés italiens non subventionnés..... » et des polonais accueillis avec bienveillance

- cf. dossier Contrôle des réfugiés polonais qui ont été dirigés du département de l'Indre sur Poitiers par suite de la dislocation du Dépôt prononcé par décision du Ministre de l'Intérieur le 22 juillet 1833 (liste de 100 polonais arrivés entre avril et septembre 1834 dans les sociétés démocratiques des communes de Poitiers, Châtellerault, Loudun, Civray, Montmorillon, Gençay, Saint Junien et une autre liste du 23 Novembre 1833 de 99 polonais (sous-officiers, porte-enseignes, sous-lieutenant) dont 52 sont arrivés à Poitiers, 13 à Châtellerault/Lencloître, 13 à Civray, 19 à Loudun et 2 à Montmorillon, une liste de 36 réfugiés polonais en très grande majorité militaires (sous-lieutenants, major, officier, soldats) ayant pour activité à Poitiers des cours de droit, certains venant de Cognac, d'Angoulême, d'Orléans, peu étant sans subsides.

- cf. dossier – Contrôle statistique des réfugiés de l'arrondissement de Civray – liste de 8 polonais (propriétaire avant la révolution, étudiant en droit à l'université de Varsovie, traducteur, lieutenant, ancien militaire, dont on signale « ...la conduite régulière, exempte de reproche et pour lesquels il n'y a pas lieu réduire les subsides alors que Civray n'offre pas les ressources que les autres réfugiés trouvent dans la plupart des autres résidences d'où le souhait qu'on les dirigeât sur un point quelconque du territoire français où ils puissent rencontrer des éléments d'industrie dont ils sont privés ici. »

- dossier Italiens et Espagnols qui n'habitent plus le département (1835-1837) : Bernardez Michel (est parti – 1836) ; Don Ramon Ger disparu de Poitiers en Juin 1836 recherché par l'autorité espagnole selon le préfet des basses Pyrénées; Randouréma ou Randéréma martin, parti du département en 1837, réfugié carliste espagnol arrêté à Lusignan, interné à Tulle par ordre du ministère de l'intérieur signalé par une abondante correspondance amis ayant eu une excellente conduite d'après le préfet de Tulle et désireux d'aller résider à Poitiers ; Toral Mariano parti de Poitiers après une résidence de 1835 à 1837, réfugié carliste désireux de se rendre au Havre pour s'embarquer vers l'Amérique espagnole, a été interné à Poitiers, traité par une abondante correspondance ; Colletti Jacques – 1837- réfugié politique italien amnistié originaire du royaume de Lombard-Vénitien sera pourvu d'un passeport national gratuit valable pour un an et d'une somme de 100 francs puis de 170 francs pour retourner dans sa patrie par les soins de l'ambassadeur d'Autriche ; Achille Piani, roumain originaire des Etats pontificaux qu'il a quitté, muni d'un certificat favorable du goufalonier de Faouza pour se dérober aux poursuites d'un procès criminel pour blessures graves faites à un de ses concitoyens ; Puini Andréa

- cf. liste de 139 dont 5 italiens parmi lesquels Piani André, Coletti Jacques) et 134 espagnols inscrits sur le contrôle des Espagnols et Italiens Réfugiés – 1840- des réfugiés de toutes les professions (soldats, sous-lieutenants, lieutenants, colonels, capitaines, général, employés aux finances, portiers, ecclésiastiques, officiers, étudiants, apprentis artistes

- cf. lettres de Nicolas Osoreo, colonel 1^o commandant de troupes légères au ministre à propos de mesures d'expulsion prises contre lui par la police (ou la gendarmerie) de Bayonne pour choisir entre Guéret, Bourges ou Poitiers puis détenu, mesures qu'il juge contraires aux lois de la guerre et du droit des gens puis bénéficiaire d'allocations attribuées aux officiers supérieurs dont ils demande l'amélioration, protestant contre la qualité de réfugiés et demande la liberté d'étranger libre en France du fait de l'application des lois.

- cf. Liasse 167 - Circulaire, Correspondances, Contrôles concernant les réfugiés espagnols –1818-1831 - Dossier Barrutia (Espagnol) : correspondances d'août-septembre 1817 avec la gendarmerie royale concernant 3 espagnols dont Barrutia, Losada et Rivar et des dépôts de réfugiés de Poitiers, Angoulême et Bordeaux

- cf. Correspondances et instructions générales pour la formation, la surveillance et l'administration du dépôt de réfugiés, qui doit être établi à Poitiers d'après l'ordre du ministre de la guerre du 16 mai 1817 et diverses correspondances entre le commandant du département de la Vienne (Poitiers) au comte, entre le maire de Poitiers et le préfet de la Vienne et divers rapports de gendarmerie du Dépôt de 57, 13 et 36 Espagnols (capitaines, commandants de police, agent ou employés, ex-page du roi) à Poitiers auxquels est payé un secours selon les instructions du ministre de la guerre aux commandants des divisions militaires avec des délais prolongés de 2 mois de traitement ou non



³⁰ Archives départementales de la Vienne M4 VII – Surveillance des étrangers de passage ou en résidence – Archives départementales de la Vienne - Naturalisation – Espionnage - Liasses 186 à 206 : circulaires et correspondances concernant les étrangers de passage et ou en résidence dans le département de la Vienne...contrôles, état du mouvement, les prisonniers de guerre et les otages.

- Etat signalétique des étrangers expulsés de France –de 1904 à 19 juillet 1914,

cf. pour l'exemple la Nouvelle série n°444 et sq dont beaucoup d'espagnols et d'italiens, des marocains et tunisiens, par arrêtés ministériel ou préfectoral y compris des préfets d'Afrique du Nord (Alger), avec mention du lieu d'expulsion souvent des départements frontaliers et des protectorats d'Afrique du Nord (capitale du département en métropole ; parmi celles qui reviennent souvent on retiendrait Paris, Marseille et plus généralement des Bouches du Rhône, Nancy Roubaix, Béziers, Nice, Narbonne, Bône, Béthunes, Montaliens, Lille, Beauvais, Belfort, Briey, plus rarement Pontarlier et Grasse ; celles de la France d'outre-mer comme Alger, Oran, Tlemcem, Constantine) de notification de l'arrêté d'expulsion d'indications anthropométriques, des expulsions pour des motifs politiques ou non, certains suivis d'arrêtés d'expulsion suspensifs, avec mention « Etrangers expulsés de France comme anarchistes » figurant comme tels à l'état signalétique et non plus sous la forme d'état spéciaux aux anarchistes (états blanc, rose et vert) à partir de novembre 1908 et pour la seule année 1908, ont été expulsés plus de 4100 étrangers comprenant des nationalités européennes (allemands, autrichiens, hollandais, portugais, suédois, russes, anglais, hongrois, luxembourgeois, belges, suisses et majoritairement parmi les européens les italiens et espagnols) des américains (Etats-Unis, vénézuéliens...), des australiens, un égyptien, des alsaciens-lorrains, des turcs et surtout des africains du nord (Maroc, Tunisie) sans mention d'algériens.

Très rares étaient les cas d'expulsion des départements du Poitou-Charentes mais l'on peut retenir pour mémoire celle de Palmese Nicolas né en mai 1867 à Paolis (Italie) expulsé le 22 mars 1909 des Deux-Sèvres. Cependant elles ont pu intervenir à plusieurs reprises³⁰.

- dossier de vol de dynamite à Poitiers (juin 1898) concernant Brachet et Jolly, suivi de condamnation en correction et vol de cartouches chez Lemoine, entrepreneur (cartouche de dynamites) par un cours d'eau de la commune de Vouneuil-sous-Biard, l'un des deux prévenus étant pêcheur à la dynamite.

- Rapport au préfet de la Vienne (4 mai 1907) du commissaire central à propos d'une agression au Parc des Sables – Arsenal de Poitiers

- cf. Note confidentielle concernant Antoine Kremp (alias Kreutzner ayant habité à Lobbes (Belgique), recherché dans la Vienne, pour tentatives d'espionnage (1906) ou concernant Beyfuhs (1898) ou encore A. Barth (suisse demeurant près de Meysin ayant commandé à Chatellerault pour la Hongrie 1990 puis 2000 bois de fusil par train, ou d'un délégué anglais signalé à Chatellerault pour achats d'armements, se serait plutôt rendu à Saint-Etienne, ou de Chauvin Henri dit Léon Cerf, sujet allemand, de Schott Mathias sujet allemand, recherchés dans la Vienne en vain ou encore de Tossens Paul (1898 - 1899) sujet belge, provocateur à la solde de l'Allemagne sans trace dans le département, du sujet anglais Geison Henry dans la seule journée du 10 février 1899, signalé pour surveillance ordonnée par le commissaire central de police, rue du Diable, rue de la Tranchée, Place d'Armes, bureau de la Poste, boulevard Pont Achard et Boncenne, logé dans un hôtel-restaurant appartenant à M. Tribos ; signalement par le général commandant d'armes d'Angoulême de deux individus allemands ayant voyagé d'Angoulême sur Poitiers et ayant cherché à se procurer auprès d'un sous-officier d'artillerie des renseignements sur le nouveau matériel ; du huissier ou banquier, correspondant de plusieurs banques, Schmitt Charles originaire de Saverne – Alsace-Lorraine, (Loudun) confondu d'espionnage (photographie du parc d'artillerie de Poitiers et divers autres ouvrages de défense et autres accusation et signalement par lettre anonymes au préfet par des débiteurs (« .prêtait à usure aux paysans de la campagne qui ont eu plusieurs fois à se repentir de s'être mis dans les mains d'un pareil tripoties (?)... » parlant de nombreux voyages en Allemagne mais aussi à Thouars et à Angers, d'où la surveillance de ses relations et de sa correspondance.

- dossier Gartraud Philippe – 1898 : garçon brasseur originaire de Villejésus de l'arrondissement de Ruffec (Charente), demeurant à Poitiers, signalé pour des allées et venues suspectes dans le champ de tir, sur signalement de l'autorité militaire pour espionnage sur les nouvelles pièces d'artillerie (Polygone des Renardières de Poitiers) où il a été trouvé désœuvré et surveillé dans les quartiers de la Porte de Paris, Montierneuf et du Boulevard du Grand Cerf (Poitiers), surveillance sans résultats mais le Journal de l'Ouest du 18 septembre publia un article intitulé « un nouveau canon suivi du Républicain de la Vienne qui titra « Gare aux espions », donnant des informations qui ont ému le ministre de la guerre.

- cf. dossier Goscheroff Jacob, né à Riga – ayant pour métier l'exhibition de chiens savants 38 ans, sujet russe mais signalé suisse allemand sur ses papiers (Juin 1897 – Châtellerault) pour suspicion d'espionnage, individu

signalé à Benassais, Lavausseau, vers Lusignan, Neuville, Migné avec meute de 15 chiens et 2 petites voitures et installé à Neuville le 3 juillet 1897, arrivé à Poitiers (hôtel Marnay – boulevard du grand Cerf), détenteur d'un livret délivré à Lyon, dépensant beaucoup d'argent.

- deux sujets allemands : Zick Jean et Lang Justin ayant voyagé de Poitiers à La Rochelle ou encore de Kreiz (Kresz) major de la cavalerie allemande en garnison à Ulm mais ne figurant pas sur l'annuaire de l'armée allemande, recherché en France; de Schwal Charles et de Wixler Lucien, (février 1896), se disant marchands de toile mais suspects d'espionnage d'après le rapport du maréchal de Logis Delage, commandant la Brigade de Châtellerault, vus à La Tricherie chacun dans une voiture (charrette anglaise) puis signalés par les brigades de Châtellerault sur la route de Châtellerault à Richelieu puis à Saint Gervais

- cf. également dans la même liasse le dossier du mouvement des étrangers dans le département et dans les arrondissements, les échanges de laissez-passer provisoires remis aux étrangers à la frontière française contre leur passeport, états nominatifs par nationalité des étrangers résidents, déclaration de résidence, départs et décès des étrangers (arrondissements de Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon) et expulsion des étrangers, états signalétiques des étrangers expulsés de France, admission à domicile des étrangers, naturalisation, réintégration, déclaration d'option, correspondances générale, dossiers individuels, demandes rejetées ou ..., espionnages, attentats contre les établissements militaires, vols d'explosifs, dépêches, rapports, correspondances

Dans le M4 – liasse 206, une liste d'étrangers déclarés par le maire et ne figurant pas au carnet adressé par la gendarmerie permet de surveiller des étrangers nommément désignés : Schrecker, Dick Napoléon, Marchal Eugène, Dorn Jules, Didier Jean-Jacques Auguste, Granger Bruno, Loeffler Karl, Lorner Auguste, Lorscher Ernest, Coulon Jean Lucien, Erivisan Pierre, Bignami Pierre André, Santano Manuel, Astiz Miquel Alphonse, Garcia Antoine, Gomez Paul, Echeverrier Sébastien, Andreota Jules Georges, Meroni Joseph Louis, Taddeoli Joseph, Franconi Pierre Ernest, Modoux Jean Auguste, Trianta Phillipe, Kley Gérardur, Roquete Michel Colonel, Klehammer Aloïse (grec, suisse, hollandais, espagnols, allemands ..etc)

Mais il pouvait aussi être question de main d'œuvre : cf. note confidentielle au préfet de la Vienne datée du 19 mars 1914 du sous-préfet de Châtellerault au sujet de l'emploi de la main d'œuvre italienne dans une fabrique d'armes, suite à des observations recueillies parmi les troupes italiennes qui tiennent garnison à Rhodes dont des soldats italiens nés en France servant leur patrie d'origine retournés vivre en France et surtout dans la région de Saint Etienne comme ouvriers dans les fabriques d'armes et considérés par le consul français en Italie comme « italiens chauvins »

³¹ Archives départementales de la Vienne - 4 M 1/1 : - cf. Circulaires, instructions et règlements (An VIII-1880) – Archives départementales des Deux-Sèvres - Circulaire du ministère Paris 7 mai 1832 au Préfet 79 « ...dans l'intérêt de l'ordre public, Note de surveillance prise en défaut sur divers points du royaume.. des aventuriers bien connus ont parcouru la France dans toutes les directions, prenant des noms et des qualités qui ne leur appartiennent nullement...sans aucun droit, du titre honorable de polonais pour obtenir des souscriptions et des dons volontaires tandis qu'il est de notoriété que des résidences spéciales sont assignées à ces étrangers ... des recommandations spéciales à cet égard ..déférer aux tribunaux des individus qui, à la faveur de titres usurpés en sous de faux noms, exploitent la confiance de l'administration et la crédulité publique... »

- cf. Circulaire n° 17 Paris 31 mars 1834 Ministère de l'Intérieur et des cultes (..) « ... des facilités avec lesquelles les marins qui désirent voyager dans l'intérieur obtenaient des passeports de MM. Les Maires.. que des gens de mer quittent leur quartier à l'aide des passeports délivrés ..; et viennent solliciter à Paris des pensions ou de l'emploi, demandes doivent être adressées à l'administration des ports, il s'en suit que ces marins ont fait un voyage inutile pour eux et onéreux pour l'état...remettez sous vos yeux la circulaire du 1^{er} avril 1816 (Recueil T. 3) sauf si perte de feuille de route.. en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter d'être trompé par une fausse déclaration... »

-cf. Circulaire n°7 Paris 21 février 1838 « ...faire connaître l'itinéraire des indigents porteurs de passeports gratuits avec secours de route qui doivent traverser leurs départements...ceux de ces individus dirigés sur le département de la Seine se sont adressés par erreur au Préfet au lieu de la préfecture de police.. cette marche pouvant donner lieu ..retarder les mesures de surveillance nécessaires à l'égard des voyageurs indigents...mettre un terme aux courses vagabondes des indigents qui font abus de l'indemnité de route...pour voyager habituellement aux frais du département avec signalement contenus dans les feuilles circulaires 420° et 421°..... »

Département des Deux-Sèvres Juin 1875 (Affiche sur les Lieux ouverts au public) - Arrêtés (vu la loi du 24 août 1790 et les décrets de 1851, 1852, les articles du Code pénal, le règlement préfectoral sur la police des lieux ouverts au public du 1 Juin 1869, »..défense est faite également de recevoir dans les cabarets, cafés, billards et salles de danse, des enfants ou des adultes âgés de moins de 16 ans accomplis, s'ils ne sont voyageurs et étrangers à la commune, ou accompagnés de leurs parents.... »

Affiche du 22 février 1865 Préfet des Deux Sèvres à propos de « vagabonds et Bohémiens (vu la loi des 16 et 24 août 1790 et les articles 269 du Code pénal, « ..interdit sur la voie publique, sur les terrains communaux et sur leurs dépendances, le stationnement de toute voiture servant de logement ou au coucher des gens sans aveu, ou de tous autres individus nomades, connus sous le nom de Bohémiens, ne justifiant pas de titres réguliers de voyage n ou de l'exercice habituel d'une profession avouée...justifier d'un domicile certain en France et de moyens d'existence, seront mis à la disposition de l'autorité judiciaire, comme prévenus de vagabondage.....arrêtés et immédiatement déferés aussi aux tribunaux tous ceux qui des dits individus qui isolément ou en réunion, se livreraient à la mendicité, sous quelque forme qu'elle soit déguisée, au maraudage, au vol, ou à quelque acte contraire aux lois, à l'ordre public ou à la sécurité des particuliers., dispositions des articles 1 et 2 s'appliquent aux individus nomades en raison de leur profession, tels les saltimbanques, baladins, chanteurs et musiciens ambulants, et tous autres auxquels se rapporte l'arrêté du 25 février 1863 .. ; » sauf « ...tous autres industriels qui, exerçant une profession connue, régulière et inoffensive, voyagent avec des voitures servant à leur logement, tenus de se pourvoir d'une permission de l'autorité municipale pour faire stationner leurs voitures sur la voie publique, et de se conformer à ses prescriptions... »

Lettre du Ministre de l'Intérieur Circulaire du 26 mai 1874 rappelant les instructions générales pour « ...réprimer les abus résultant des incursions de ces nomades, et de nouvelles plaintes ..récemment encore adressées à ce sujet...réclamant un concours plus actif à l'avenir.. par des instructions spéciales des municipalités...un récent arrêté du préfet de la Saône et Loire ..en date du 20 mars .a décidé que le stationnement sur la voie publique ..

- cf. -Liasse 580 : étrangers 1929-1935 - Dossiers (rangées en 42 Nouvelles séries pour les années 1930 à 1933) Etrangers expulsés (avril 1933) : on note des expulsions par arrêtés ministériels ou du préfet avec notification d'expulsion de métropole ou d'outre-mer, de nombreux étrangers de toutes origines, européennes surtout ; chaque série annuelle concernant plus de 650 personnes expulsées.

- cf. dossier des expulsions massives de Meyrial Algérie Félix après condamnation à la prison pour mendicité avec défense de résider dans 26 département, de Nguyen Tour Phux ou encore Langlade Marie Clotilde dite Dartigue, Percher Léon Félix...etc, beaucoup comme Aubry Emile, Mathieu Stéphanie Germaine et de bien d'autres (environ une trentaine dans les années 1926- 1927) ; d'autres noms y apparaissent comme Holte Jacques, de Prosper Louise Germaine condamnés à la prison dans des fortifications, aux travaux forcés avec interdiction de séjour, par des cours d'assise pour intelligence avec l'ennemi et espionnage

³² Archives départementales de la Vienne - 4 M 41/1-8 : Etrangers : Expulsions et extraditions (expulsés, extradés) et 4 M 41/1 : Etrangers

Dans le dossier expulsions 1929-1935 (Archives départementales de la Vienne - M4XX – Archives des commissariats de polices, on retient le signalement du ministère de l'Intérieur (cf. lettre du 2 décembre 1935) pour surveillance de terroriste Konovaletz Eugène alias Konovaléc, journaliste lituanien chef d'une organisation terroriste occulte, visant des personnalités polonaises à Genève, expulsé de Suisse et réfugié en France (avis communiqué à Poitiers au Commissariat central, au Commissaire Spécial, au Commandant de Gendarmerie et au Commissariat de Police de Châtellerauld) et dans le même temps ont été expulsés (décembre 1935) 26 étrangers allemands, 1 autrichien et 1 tchécoslovaque considérés comme des propagandistes et à 98% membres du parti communiste allemand, quelquefois conjointement journalistes (H. Dammert ; R. Deismann, Hans P, Heine H. Heumann W, Horn Heinrich, Kandal Max, Katzenstein Alfred, Musikant samuel, Paape marguerite, Peschky Wilhelm, Peter Wilhelm, Pelucheil Kurt, Pfordt Friedrich, Schoeller Ham, Schwarz Helmuth, Stern walter, Stober Friedrich, Schuller Richard, Ritter Wilem, Algava Adolphe, Aschmoneit Ernest, Becker Willi, Blasic walter, Burkhardt Hermann...)

Des étrangers « indésirables » pris pour des terroristes étaient recherchés dans le département : Pospichil, Raitch et Kralj en provenance de Seraing et de Liège, de Yougoslavie et de 30 autres communistes allemands recherchés d'après instructions ministérielle du 21 octobre 1935 (Ministère de l'Intérieur), des communistes pouvant se livrer à des attentats criminels, certains d'origine italienne (Goloscic Pietro, Goloscic Domenica, Vitali Felicio, des individus recherchés dans le département ayant formé un projet d'attentat contre les délégués de la Conférence de Stress (Del Proposto Italo, Perone Vincenzo, Persici Celto, Angeli Dino, Gaybolo (de Tunis), Bassanezi Giovanni, Mionne augusto, Tortora Michel, Staperlini Emilio, Signorini Camillo.. etc), certains ayant

été identifiés à Poitiers sur dénonciation anonyme notamment des polonais comme Bernatovitz Casimir domicilié à l'Hôtel du Chapon Fin et à France Paris, se disant en poste diplomatique, en contact avec la nommée Magry Gilda, des communistes catalans (Balada Serge, Bricollier Pedro, Corbella Francisco, Fita Narcisso supposés avoir reçu un ordre secret du parti communiste espagnol, de même que Rey Frédéric, ou Kiril Stoianoff, communiste macédonien, une association d'étudiant roumains groupant des éléments socialistes et communistes partisans du Front Social (250 membres) avec sections connues à Nancy, Toulouse et Strasbourg, qui n'existerait pas à Poitiers (d'après la note du Commissaire spécial au préfet de la Vienne du 9 janvier 1935).

³³ Archives départementales de la Vienne - M4VI Surveillance et assistance des réfugiés politiques et étrangers - cf lettres du ministère de l'intérieur et des cultes aux préfets des 28 mai et 6 juillet 1833 et des lettres de janvier 1834 au sujet de l'envoi en Suisse avec autorisation spéciale, en vertu de la loi prorogée du 21 avril 1833 concernant aussi l'établissement de passeport du retour des réfugiés avec indication des itinéraires pour la reconduite aux frontières et dans l'intérêt des relations de bon voisinage ou encore à propos de villes interdites même pour une résidence temporaire aux réfugiés, d'autorisation spéciale de quitter le royaume vers l'Allemagne

³⁴ Archives départementales des Deux-Sèvres - cf Lettre du sous-préfet de Parthenay au préfet des Deux-Sèvres du 11 janvier 1921 pour faire savoir qu'il n'existe pas de travailleurs nord-africains (algériens, tunisiens, marocains) dans son arrondissement sur demande du préfet qui par ailleurs souhaitait savoir le nombre de chômeurs, la proportion des spécialistes et des manoeuvres; et notamment des algériens sur les chantiers de Thouars où il ne reste que 141 travailleurs chinois, dans l'arrondissement aucun africain ;

Sous-dossiers de travailleurs espagnols – in Minute des Deux-Sèvres – Circulaire intérieure du 22 mai 1915 : T. Cassilio, Belio Ertanilao, Corderi Calvo Francisco et Francisco Cordero Calvo, espagnols en résidence dans la commune de Faye Marjaule, réclamant les cartes réglementaires prévues

Liste des étrangers ayant fait viser leur certificat d'immatriculation de août 1915 à octobre 1916 à la Faye Manjault (Deux-Sèvres) : Juan Arrans, -Paulo Barroso femme Arrans et 2 enfants de 2 et 5 ans, Perez Cassilio, Belio Estanilao, Cardero Calvo Francisco, Francisco Cadero Calvo, Tartao Luciano Aguado, Tartao Anastasio Barroso et sa femme, Otero Juan Antonio Alonso, Mileslosa Mearye (femme Otero), Otero mariaa (fille Otero) et un enfant de 10 ans, Albirol Vicente, castelle Vicente Martinez (originaires de Fuentesan, Penafiel, Boncal, Vifotreas, Veldedo, Braznilo, Undila, Léon, Ribera Léon, Peniscola ; Calor Esposito Pedro, journalier arrivé en 1916 à Champeaux, Bilbao Julian, Delgado Garcia Emilio, Francsico Baciero de Diego (province de Victoria), Emerito Diez, Leoncio Agudo Garcia, Gregorio Mate Martin (détenteurs de cartes établies en mai 1916)

- cf Minute des Deux-Sèvres de juillet 1916, parle de travailleurs espagnols et de mesures relatives à la surveillance des « travailleurs étrangers et coloniaux » ; Fidel Sanchez Pena de la famille Sanchez Gavierrez Juan comme travailleurs arrivés à Thénézay, d'autres étant arrivés à Pressigny, celle de la Ferrière mais pas à Champeaux, Granzay, La Foye Montjault, Ardilleux, la Mothe St Hiraye, Pressigny et Thénézay d'après le chef d'escadron Eldin de la Compagnie des Deux-Sèvres (Niort) les Sanchez étant avec 6 autres enfants entre le 27 novembre 1915 et le 9 janvier 1916 avec une carte Cédula en espagnol avec au verso des indications en français pour visas des maires et de la gendarmerie, mentionné dans les rapports avec insistance qu'il n'y a pas d'autres travailleurs étrangers sauf des émigrés ;

Trois ouvriers agricoles déclarés par Désormeaux Cjharles (74 ans), propriétaire au bourg de Faye –l'abbesse (Deux-Sèvres) dont Ramson Ferrer (fait des aller/retour à Nîmes), Alexandro Arague Lucas qui se rend à Paris et Lhébadol Antonio ayant déclaré vouloir rentrer en Espagne. ; 19 autres ouvriers espagnols figurent dans la liste nominative des étrangers (septembre 1915 dont Diaz Nicolas, Sastre Pedro, Blanco Varela Lorenzon, ouvrier, journalier, cordonnier, soudeur, mécanicien, manoeuvre, voyageur de commerce, nés à Molina, Tolède, Calahora, Bilbao, Huerta..etc. 0 Ardilleux ont été signalés Augustin Ramos, Pedro Ortega Cruz, Pascual Sancho, Vicente André Ramos, Manuel Carcereller, Vicente Mor Castillo, Fernanbdo Ban(e).pour travailler comme agriculteurs chez carre de Serravalle, d'autres chez Aubin à la Maynomier.

- cf Liste de travailleurs nord-africains (1919) établie par l'office national de la navigation à Charenton), le Service des Fabrications de l'aviation de Pithiviers, l'Entrepot d'effet de Dijon ou de la Plaine Saint-Denis, des Services de la voirie de Paris - Dépôt de Norlinville, la Majortte Geimer de Toul ? la Chefferie Dugénie de Toul, la Station Magasin de Dijon, le Centre d'Aubervilliers, l'Atelier de réparations de Saint-Cyr l'Ecole, le Dépôt de réserve Chemily (Yonne), les Etablissements d'effets de Vierzon, l'Acierie de la marine à Assailly –Lorette, le Centre d'Essence d'Aubervilliers, le Polygone d'Expérience Chimiques d'Entrassan, les hauts-Fourneaux de St Ouen au Grand –Cuevilly, ceux ayant quitté le port de Marseille puis ceux signalés comme travailleurs coloniaux

de Marseille ou par l'Atelier de Montluçon ou par le Groupement agricole de S & M, 42 autres structures d'activités industrielle et principalement et en nombre très impressionnant parle Dépôt des travailleurs coloniaux de Marseille, certains signalés en rupture de contrat par la direction des troupes coloniales (Service de l'organisation des Travailleurs coloniaux) employés à l'usine Gaz de Clichy et de la Villette, la Compagnie des Forges d'Alais à Tamaris (Gard) ou à Boves et le dépôt de Marseille, la Station-Magasin de Saint Cyr, les travailleurs bulgares soumis d'après leur contrat à toutes les mesures disciplinaires militaires de l'armistice

Le département des Deux-Sèvres établit en 1919, alors qu'ils sont des centaines et des centaines au plan national, la liste des 4 travailleurs nord-africains dans le département en rupture de contrat, ayant éludé l'obligation de rapatriement à l'expiration de leur contrat

- cf Liste des sujets grecs travailleurs employés dans les usines de guerre et mobilisés sur place nantis du titre de sursis d'appel, résidant en France ou en Algérie, certains ayant excipé de la nationalité ottomane, sujets mâles nés entre 1878 et 1898 et prétendant ne pas être frappé par la loi de recrutement issu de l'accord franco-grec et habitant Niort ou Thouars (Agatokis Ephthionous Georges, Simon Christos, Vaapadjalos Anastase, Varos Emmanuel, Christopholis Michèle, Androulis Evangélos, Giovanni Frangos, , Frangos Antonio, Métexas Demestre, Barbounis Nicolas, Vaschaldes Christos, Sarandeanu Georges, Falas Stelos, Cacadis Folis

On signale aussi des sujets russes des détachements et isolés militaires en France et en Algérie (Compagnie des travailleurs Russes et P.G. russes libérés par l'Allemagne en congé illimité sans solde considérés comme civils étrangers et issus des contingents russes des 5°, 8°, 9°, 20° régions dissous, en absence irrégulière et devant être dirigés sur le camp de Carpaigne (Gare de cassi) pour réintégrer les contingents de la 15° région Villa Rosita à Marseille dont 10 disparus (Bezzoubikoff Jean, Demechenko Michel, Protopopoff André, Sapriguine Smityr, Korotavsky Stéphane, Zintchenko Nicolas, Blinoff Jean, Elkin David(e), Chalmanoff Yvan, Markoff Mathew, recherchés dans 5 départements dont les Deux-Sèvres, le nommé Alardin ajusteur au dépôt des Compagnies des Chemins de fer de l'Etat à Thouars par ailleurs employant 24 sujets grecs travailleurs étrangers, les russes employés à la grande et à la petite vitesse ayant une conduite laissant à désirer.

35 -

cf Liasse 344 – Situation (ou situation numérique) semestrielle des étrangers, réclamée avec insistance par le ministère de l'intérieur (direction de la Sûreté générale - Recensement des étrangers au préfet du département (de la Vienne), selon le modèle donné aux actes administratifs n°2 de 1908 traitant pour l'ensemble du département et pour certaines communes du nombre de déclarations de résidence, du produit des droits de timbre et de délivrance des extraits d'immatriculation perçus par commune (Champniers, Châtellerault, Loudun, Ussen), pouvant se monter à 470 francs. Y apparaissent les effectifs mensuels et les nationalités des étrangers par commune, état qui confirment les nationalités dominantes et notamment les espagnols, belges, à Châtellerault en février 1918 plus de serbes que de suisses (31), contre 81 italiens et 62 espagnols, la seule commune de Châtellerault comptant 217 sur 497 étrangers inscrits dans le département à la date de février 1918. La liste numérique des étrangers n'affiche pas les mêmes communes d'un semestre à l'autre, d'une année à l'autre d'où la difficulté de disposer de séries continues pour considérer la présence des étrangers en terme de vagues migratoires avec des variations stables.

Les très nombreux maris disparus et recherchés dans la Vienne dont en 1919, les nommés Bichon, Roy, Lefèvre, Gaudry Auguste recherché par son épouse et retrouvé à Châtellerault, Cailleau Camille tailleur et l'ouvrier boulanger Chantant de Loudun disparus des domiciles conjugaux ou encore des personnes au nom à consonance étrangère comme Pedrazzini marié à Rosalie –Marie Guillé puis disparu et sur lequel le commandant de Recrutement de la ville de Rennes refusa de donner tout renseignement, Benetto (transcrit Beneteau), M. Walsch, non retourné au domicile conjugal à Nantes après démobilisation en 1919 et recherché dans la Vienne, Gonzagues Manuel, Jatonna Marguerite, Keating Patrick, Wingert...

³⁶ idem - Liasse 539 : Etrangers (cafés concerts, grèves, débits de boissons, demande de débit de boisson, police de débit de boisson)

- cf série de lettres échangées entre les élus de Châtellerault et le préfet de la Vienne ou le sous-préfet dont l'arrêté du préfet A. Marty du 8 juin 1917 visant en effet le racolage et les femmes de débauche sur la voie publique, à propos de cafés et débits de boissons à Châtellerault auxquels il fallait mettre des rideaux et carreaux en vitres brise-bise et d'un débit de boisson appartenant à MM. Rouzé, Chauvin et Sallé sis dans les faubourgs et les quartiers isolés de la ville et notamment le grand café de la Poste situé sur la promenade de Blossac, certains établissements arborant drapeau français et russe alors que la Russie avait passer commande d'une certaine quantité de fusils et qui devait poser des stores par arrêté préfectoral.

- cf instructions et affaires diverses (1907-1924) Cafés –Concerts dont des adresses du sous-préfet de Châtellerault au préfet de la Vienne au sujet d La Scala et du Alcazar (café-concerts) pour les plaintes et des



mesures de la municipalités pour ne pas mécontenter les tenanciers dont M. Carpentier en est un, mais aussi correspondant de l'organe socialiste l'Echo des travailleurs imprimé à Niort.

- Main d'œuvre étrangère pour les suites à la lettre du MIN suite au constat que des ouvriers étrangers pourvus à la frontière d'une carte d'identité et de circulation (verte ou chamois) en même temps qu'un titre d'embauchage se rendent de moins en moins à leur lieu de destination...sont fréquemment arrêtés en cours de route pour le compte d'industriels peu scrupuleux qui se procurent de la main d'œuvre sans avoir engagé les dépenses d'introduction ou de voyage, (6 août 1920 s'appuyant sur le décret du 24 avril 1917 pour distinguer les travailleurs venus en France pour une période déterminée uniquement pour exécuter un contrat de travail et « ...ceux qui ont installé leur domicile sur notre territoire et manifestent la volonté de s'y fixer d'une manière définitive... » pour délivrance de carte verte ou chamois ou de la lettre du 19 janvier 1920 obligeant «les travailleurs manuels autorisés à pénétrer sur notre territoire s'ils sont porteurs d'un contrat d'embauche régulier ou, dans le cas contraire, s'ils sont pourvus de ce contrat dans un bureau d'immigration ou à un Commissariat Spécial de la Frontière... », suite à quoi ont été contrôlées diverses personnes dont M. Vicarini employeur à Montrepos (commune de Saint Benoît), d'un ouvrier italien Biéno, cimentier venu de Blois. Ont été désignés à être expulsés en exécution de ces mesures Jakubowicz Herman (polonais), Winer Jacob (polonais), Myldner Henri, Dancys Edmond Morka (polonais), Bala Hyrinko (autrichien), Weller Guillaume (allemand), ANAGNOSTIS Nicolas (ottoman), Christaxis Constantin (ottoman), Sobinsky Joseph (tchécoslovaque), Oswald Philippe (allemand) et Guillieno Francesca (italienne), âgés de 20 à 56 ans et enfuis au moment de l'expulsion et recherchés dans la Vienne

Diverses demandes d'immigration dont celles de Salomon Bluidner, 1^{er} prix du conservatoire de Leipzig sujet russe, violoniste présentée par M. Frankel-Péton, pharmacien à Poitiers de Szymanski Charles, sujet polonais avec la garantie de Mme d'Aubéry (comtesse), ou de M. Zananiri syrien employé à la banque française d'Egypte, avec la garantie du vicomte de Cressac du Château de la Touche par Marnay ou encore de Frank Paula, allemande qui pourrait être Mme Frankel et qui désire se rendre chez M. Couvrat – Poitiers ou encore de Listnder Hans ancien prisonnier choisi comme interprète parmi les prisonniers travaillant dans le pays ayant laissé dans la commune de bons souvenirs, Riegel Jean Auguste sujet allemand né au Luxembourg, Mme Stier allemande française d'origine.

Des demandes d'immigration russe soumises au préfets de la Vienne par le ministre des affaires étrangères (Paris) : Michel Fedoroff, président de la Section française de l'Union Nationale russe (1922), ou du signalement de Rybine, ayant appartenu au corps expéditionnaire du général Wrangel dénoncé récemment par le recteur de l'université de Poitiers pour non assiduité aux cours d'où le retrait des subventions allouées, 30 ans pour tentative de suicide (avec un couteau dans la poitrine jusqu'à la plèvre) en même temps que son camarade Ivanoff

- cf Dossier concernant Giurgola Guiseppe anarchiste italien suivi sur demande du consul d'Italie à Bordeaux, établi comme ouvrier carrier aux entreprises Fèvre sans avoir attiré l'attention sur lui à Chauvigny d'où il partit le 20 janvier 1925 mais où sont restés les frères Argangeli et Capichioni auxquels il écrit sans signaler son adresse.

Etaient recherchés Tapia Dominguez Anastasia, Ortega Garcia, martinez Gonzalès Lorenzo, Gaz Galléga Antonio, Granda Acédro Pédro, étrangers espagnols signalés au Grand Pressigny comme ouvriers au service de M. Auté entrepreneur à Châtellerault,

Une enquête ordonnée sur des sujets russes ou bulgare comme Scerbinsky, Mattas Constantin, Novak, sujet russe (septembre 1921) ayant travaillé comme domestique ou ouvrier dans les chemins de fer, détenteurs de carte d'identité et enquête sans effet ou encore pour ses relations et ses agissements, sur Luong Van Chanh, annamite, fils de Luong Van Than entrepreneur à Saïgon élève au lycée de Poitiers (1915), interne à l'Institution Ollivier.

cf Dossier du 8 novembre 1926, établissant que « ...l'immigration étrangère a pris, depuis la fin des hostilités, un développement considérable aussi bien en ce qui concerne l'industrie que l'agriculture : cette immigration doit.....être suivie de près.. » du préfet de la Vienne au Commissaire Spécial – Poitiers- des renseignements sur des syndicats ouvriers étrangers, les bureaux de placement étrangers, les associations charitables étrangères ou composées en majeure partie d'étrangers s'occupant spécialement de venir en aide aux travailleurs étrangers, des personnes paraissant s'occuper officiellement de la protection des travailleurs étrangers pour le compte d'une organisation étrangère, des journaux ou publications en langues étrangères s'occupant des immigrants

³⁷ - Archives départementales de la Charente Etats généraux et par commune 4 M106 – Etrangers – Etat numérique – 1926 Préfecture de la Charente et le - dossier Situation numérique des étrangers au 31 octobre 1928

Une vague importante signalée le 26 juillet 1926 de 340 personnes dans la commune d'Angoulême dont 5 américains, 10 argentins, 64 belges, 2 autrichiens, 125 espagnols, 25 hongrois, 7 ottomans et 26 suisses, 13 portugais parmi les nationalités importantes en nombre, 13 espagnols à Aussac 32 à Barbezieux le 30 juillet (belges, espagnols, italiens surtout, 3 polonais) puis 116 le 12 août dont des allemands (11), des belges (26), espagnols et italiens, (45), 14 polonais et 7 suisses entre autres., 9 dans la commune de Bonnes dont 7 belges, 4 belges et 2 péruviens dans la commune de Bourg Charente, 5 espagnols et suisse à Chalais, 18 étrangers à Champagne Mouton (portugais, espagnols et italiens) comme à Champmillon (28 dont 12 polonais) davantage à Cherves de Cognac (80 principalement des polonais, italiens et espagnols, 21 tchécoslovaques), 343 le 26 juillet 1926 à Cognac dont 21 nationalités comprenant entre autres 22 belges, 35 britanniques, 61 espagnols, 17 italiens, 14 norvégiens, 16 suédois, 39 suisses, 85 tchécoslovaques, 4 vénézuéliens...), 602 signalés le 10 août avec plus de belges, 7 danois, plus d'italiens (56), 99 polonais, 44 suisses, 135 tchécoslovaques contre 3 à Combiers, 268 à Confolens dont 49 arméniens, 9 belges, 44 espagnols, 18 grecs, 61 italiens, 18 marocains, 19 polonais, 7 portugais, 6 roumains, 6 suédois et 13 tchécoslovaques, 47 dont 37 belges à la Couronne, les autres communes rurales affichant des chiffres très faibles variant entre 0 et 8 sauf quelques unes comme Genouillac (97 dont 14 arméniens, 16 grecs, 20 italiens, 16 marocains, 6 russes, 10 serbes-croates-slovènes, 13 tchécoslovaques).

Au 31 octobre 1927, dans la commune urbaine d'Angoulême on dénombre : 352 et en majorité des belges (60), des espagnols (135), 10 grecs, 36 italiens, 35 suisses parmi les 19 nationalités étrangères installées, 9 allemands, 17 américains, 22 arméniens, 392 belges, 68 britanniques, 485 espagnols, 32 grecs, 22 hollandais, 12 hongrois, 443 italiens, 15 marocains, 30 norvégiens, 9 ottomans, 292 polonais., 128 portugais, 8 roumains et 33 russes, 21 suédois, 118 suisses, 149 tchécoslovaques, 4 vénézuéliens parmi les nationalités les plus représentatives.

L'année précédente, 665 travailleurs ont été déjà enregistrés (1925). On dénombra une plusieurs nationalités européennes, une très grande majorité de portugais et espagnols, russes et italiens, mais aussi plus de 15 marocains, une américaine, une arménienne, 2 tchécoslovaques, un ukrainien, en faisait partie un groupe de 5 allemands salariés à Palluau à depuis décembre 1924 suivis d'autres arrivées par plus petits groupes voire individuellement, d'un groupe de 111 polonais (entre juin et juillet 1924), le tout dispersé entre Verrières, Cognac, Fouqueur, Vars, Chamblanc et Angoulême.

Des travailleurs immigrés, nombreux, obtinrent un contrat de travail entre le 25 mars 1923 et le 28 février 1925 dans la Tuilerie, mécanique (Perrusson, L. Rohmer & Co, Entreprise Péraudet, à Saint Michel, et Saint Gervais, très rarement à Bourg Charente, Roumazières, Saint Laurent de Céris, Baignes, Saint Même, Coursac, Palluau, Salles d'Angles, Dirac, Dignac, Genouillac, Segonzac, Ruffec, Vilhonneur, Boutiers Saint Trojan, Cognac, Chabanais, Boisbretteau).

³⁸ Archives départementales de la Charente Inférieure - R 148 : Services de la main-d'œuvre agricole : Prisonniers de guerre employés par les agriculteurs (1914-1918)

³⁹ Archives de la MNC (années 1829-1940) - Série 2H2, inventaire 232 (intercalaire), gisement: 1 2 0 02 01 19 54 –en particulier le Carton 2442 - 1915-1919 - Ouvriers belges, Russes, Alsaciens, Italiens, Serbes, Coloniaux et Chinois. Dossier sur les questions courantes 1916-1919 , Lettre du ministre de l'armement et des fabrications de guerre au directeur de la MNA de Châtellerauld, à Châtellerauld le 19 Avril 1917..

⁴⁰ idem – cf Lettre du Ministre de la guerre au commandant du dépôt des travailleurs coloniaux Marseille à Paris le 3 janvier 1917.

Pour faire suite à la circulaire du 23/12/1916 autorisant la distribution aux ouvriers chinois de la « Revue des ouvriers chinois » (Hoa Kong Toa Tche), je vous informe qu'une autre publication chinoise intitulée « La revue des Chinois » qui est susceptible d'être adressée aux ouvriers chinois, m'a été signalée comme reproduisant des informations exactes et de nature à exciter la méfiance des ouvriers chinois.

J'ai décidé en conséquence que la distribution de la « Revue des Chinois d'Europe » sera formellement interdite dans les groupements de travailleurs chinois.

41

⁴² Archives départementales de la Charente Inférieure - R 148 : Services de la main-d'œuvre agricole Lettre de Bordeaux du 18 janvier 1919 au Colonel Levy, commandant régional des Dépôts de guerre de la 18° Région

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le télégramme ci-dessous adressé par le sous-secrétaire d'état de la justice militaire le 17 janvier 1919 :

⁴³ idem - Procès verbal de la Commission départementale de la main d'ouvriers agricoles – séance du 4 janvier – Extrait

⁴⁴ - idem cf la liste de nombreux maris disparus et recherchés dans la Vienne dont en 1919, les nommés Bichon, Roy, Lefèvre, Gaudry Auguste recherché par son épouse et retrouvé à Châtellerault, Cailleau Camille tailleur et l'ouvrier boulanger Chantant de Loudun disparus des domiciles conjugaux ou encore des personnes au nom à consonance étrangère comme Pedrazzini marié à Rosalie –Marie Guillé puis disparu et sur lequel le commandant de Recrutement de la ville de Rennes refusa de donner tout renseignement, Benetto (transcrit Beneteau), M. Walsch, non retourné au domicile conjugal à Nantes après démobilisation en 1919 et recherché dans la Vienne, Gonzagues Manuel, Jatonna Marguerite ? Keating Patrick, Wingert).

⁴⁵ Archives départementales de la Vienne - M4VI Surveillance et assistance des réfugiés politiques et étrangers - lettre du 21 février 1834

⁴⁶ Rapport – La Rochelle (20 décembre 1938, l'inspecteur de la sûreté au préfet : « ..En transmettant la demande ci-jointe, j'ai l'honneur de rendre compte à M. le commissaire central que le nommé Davy Modeste, née le 26.01.1902 à Lémie, de Giacomo et de Catelino Caterina, de nationalité italienne, est à La Rochelle depuis le 9.11.1938. Cet étranger est entré sur notre territoire le 29.08 dernier, venant d'Espagne où il était volontaire dans une des brigades internationales et il a résidé à Paris Jusqu'au moment où il fut dirigé sur La Rochelle. Davy qui exerce la profession de mineur (mine de fer) a déjà séjourné en France pendant de nombreuses années. De 1920 à 1921, il a travaillé dans les mines de la Compagnie Pont-à-Mousson puis il a été employé à la Compagnie des Forges et Aciérie de la Marine et d'Homécourt (Meurthe et Moselle) de 1921 à 1922 époque à laquelle il est retourné en Italie, dit-il pour y accomplir son service militaire. Le sus-nommé déclare qu'il est ensuite revenu en France avec un contrat de travail et qu'il a été occupé à la mine Moutier de novembre 1925 à Septembre 1926. du 3 septembre de la même année au 9 mai 1928, il a travaillé en qualité de manœuvre à la société lorraine minière et métallurgique, mines d'ANGEVILLERS à ALGRANGE (Moselle). Quelques jours après, il est retourné à la cie des Forges et aciérie de la marine et d'HOME COURT comme mineur et il est resté dans cet établissement du 16 MAI 1928 au 16 octobre 1936, date à laquelle il est parti en Espagne libre de tout engagement. DAVY qui demande à travailler désirerait continuer son métier et c'est ds ce but qu'il fait une demande afin d'obtenir une autorisation lui permettant de se rendre à HOME COURT pour y trouver un emploi dans sa spécialité. Depuis son arrivée à La Rochelle, cet étranger n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière tant au point de vue conduite, moralité et attitude envers notre pays, son nom ne figure pas à notre fichier général. Un avis favorable peut être réservé à la requête du sus- nommé.

La liste communale est doublée de la fiche nominative établie par le service des étrangers de la ville. En 1914, il stigmatise de nombreux allemands (Hürth, Galler, Freysz), des irlandais, américains, espagnols et italiens, quelques russes et autrichiens, de temps à autre quelques chinois – Shun Ke Sian.. etc. A titre d'exemple, la liste nominative des étrangers communiquée à la préfecture par la ville de Poitiers insiste sur des arrivées massives de 6 à 10 personnes recensées par mois, (août - octobre 1914 de hongrois, grecs et turcs, d'espagnols du 1° au 2° semestre 1914, plus massivement encore dans différentes communes dont Jazeneuil, Loudun, Poitiers en mars, avril juin août 1914 (arrivées massives d'espagnols mais aussi d'allemands, presque pas en 1913 (2 suisses en novembre 1913 à Saint Sauvant), communes d'où repartent ces migrants souvent vers Paris. La situation d'une année laisse apparaître que dans les années... :

- 1915 , il y eut pas de vagues particulières sauf en mars, avril et décembre 1915 signalées à Poitiers et Loudun., en août et octobre dans la commune de Châtellerault

- 1916 on nota des arrivées en petits nombres, 3 à 6 par mois dans la commune de Poitiers, et 12 espagnols en janvier, même chiffre en février, 15 en mai, des vagues plus importantes entre août et septembre, des vagues non familiales

- 1917 : des flux furent repérés dans diverses communes dont Antigny, Châtellerault. A Poitiers, des arrivées de l'ordre de 6 à 9 étrangers étaient enregistrés mensuellement (août, octobre et novembre), parfois plus : 30 espagnols en décembre, de plus nombreux belges, suisses et hollandais en février (espagnols et italiens) et en juillet.

1918 : des listes par commune du département, il ressort que Châtellerault a accueilli belges, russes, luxembourgeois, anglais, italiens et espagnols en juillet et août, Poitiers enregistre subitement une vingtaine de

russes, des siamois, andorrans, espagnols, italiens, suédois et anglais en juillet 1918, de janvier à mai, les arrivées dans l'une et l'autre ville étaient bien plus modestes.

⁴⁷ Archives départementales de la Vienne- M4XX – Archives des commissariats de polices -Liasses 342 à 348 :
Fiches sur la situation semestrielle des étrangers (1914-1918) et les fiches de déclaration de résidence individuelle (Service des étrangers – Ville de Poitiers, Châtellerault, Loudun)

- cf lettre du ministère de l'intérieur du 4 juillet 1919 à propos de Bernard François, lorrain qui ayant reçu la carte tricolore de la Commission interministérielle de passage à Poitiers en février 1915, n'est plus considéré comme étranger mais fait preuve de mauvais esprit

- cf télégramme Officiel du 24 janvier (?) du Préfet de Poitiers au ministère de l'intérieur, relativement au permis de séjour accordé à 877 étrangers depuis le début des hostilités (dont 544 alsaciens et lorrains, 17 tchèques, 30 polonais, 7 suisses, 14 luxembourgeois, 2 ottomans, 17 russes, 1 portugais, 25 italiens, 108 espagnols, 3 anglais, 6 belges, 85 serbes, 1 grec, 4 triestins et 13 austro-allemands) dont certains ont des parents dans l'armée française

- cf Ouvriers italiens Pagani Ungelo et Malinverni Ernesto, renvoyés de la Forest manufacture d'armes (Châtellerault) ou de la rupture de contrat des nommés Jacquin Urbano et Mathias Cano sujets espagnols au service de M.M Peurichard et Dalbais pour se diriger vers Bordeaux ou encore de Klodaweryk Wojckech fiat prisonnier par les allemands à Kalisch, séjourne en France depuis 1915 et assez longtemps à Châtellerault comme travailleur étranger chez le boulanger Buzon ou chez Sousillon ou encore chez un marchand forain de Naintré.

- cf liste de 30 sujets italiens âgés de 18 à 50 ans détenteurs d'un permis de séjour dans la Vienne (Préfecture de la Vienne – 14 septembre 1916) et résidant à Salles Toulon, Poitiers, Clan, Lhonnaizé, Chauvigny, Châtellerault, Les Ormes...

- cf aussi Liasse 344 – Situation (ou situation numérique) semestrielle des étrangers, réclamée avec insistance par le ministère de l'intérieur (direction de la Sûreté générale - Recensement des étrangers au préfet du département (de la Vienne), selon le modèle donné aux actes administratifs n°2 de 1908 à propos d'un certain Teglas Bella

- cf Liasse 362 : Naturalisations (1915-1922), autres éléments concernant les années 1914-1920, Contient les Bulletins de recherches des déserteurs insoumis des armées actives de terre et de mer (1920- 1921), les naturalisations, Réintégrations – Admissions à domiciles – année 1915 à 1922 par commune (Châtellerault concernant des maris et/ou épouses hollandais et espagnols, italiens par exemple (Mazzonne, Frankel, Sanchez), de toutes communes y compris en ruralité (Armentières (Beaumont) Château-Lrchers,, Béruges, Usson) Loudun, le plus souvent Châtellerault

cf dossier – Etrangers - Affaires diverses -1916-1920 concernant la liste numérique mensuelle, semestrielle des étrangers (département et communes) – 1918 – 1919 avec très peu de signalements sauf 22 suisses, italiens, belges, russes, anglais, espagnols et italiens à Châtellerault de janvier à février, 13 anglais, belges, espagnols, italiens, russes et suisses en mars 1919, 34 mêmes nationalités plus des suédois et luxembourgeois en février 1920 les expulsions et les immatriculations au service des étrangers de la préfecture et/ou sous-préfecture de sujets étrangers (roumains), de la mission anglaise en mars 1918 sur le grave inconvénient que présente le séjour en France des sujets britanniques . Des noms qu'on y relève sont de diverses nationalités Marchand Emile, Mercier à Loudun

- cf aussi la circulaire du 13 janvier 1919 de l'organisation : de la révision des permis de séjour et de délivrance de carte d'identité ou de la facilité de non astreinte à posséder la carte d'identité des étrangers instituée par décret de 1917 en faveur des membres de la Croix Rouge, Armée du Salut, YMCA, Knights of Columbus munis de la carte d'identité spéciale dite Red Workers' Permit.

- cf divers télégrammes dont celui de Paris du 27 juin 1917 donnant instructions pour l'établissement de la liste des étrangers y compris des alsaciens-lorrains, titulaires de la carte tricolore et des travailleurs munis de la carte verte à l'exception des sujets belges réfugiés. Et des conséquences fâcheuses suite à la qualification de sujets allemands ou austro-hongrois aux polonais .. Les polonais ressortissants allemands ou austro-hongrois doivent



être compris dans la dénomination de polonais protégés spéciaux, les polonais russes qualifiés simplement de polonais compris dans les alliés

- cf dossier concernant les passeports (instructions, enregistrements : divers (1915-1916) – Disposition concernant les étrangers – 1914-1915 – Affichage pour photographie apposée sur le permis de séjour concernant les agents diplomatiques, les stations balnéaires par arrêté du général de division relatif au séjour dans les plages balnéaires.

A propos des sujets ottomans, autrichiens et bulgares notamment Garbiez Thomas, autrichien domestique à Payroux autorisé à se rendre comme ouvrier agricole chez M. Rivière à Pontet, commune de Sommières du Clain, Silvio Pedrelli, ottoman, devant se rendre avec sauf conduit (entre autres) à La Rochelle, Poitiers...

- cf Registre des Passeports pour aller à l'étranger (valable un an), délivrés à Poitiers de 1916 à 1919 y compris à des résidents étrangers établis en Vienne pour toutes destinations européennes essentiellement et outre-mer (Etats-Unis, Maroc)

- cf dossier 1915-1916- « Zone des armées » pour harmonisation des obligations de carnet d'étrangers en déplacement dans les régions littorales (La Rochelle, Rochefort, Marennnes, Jonzac, Isle de Ré et d'Oléron et d'Aix en Charente inférieure) en particulier pour les ottomans et les protégés spéciaux d'Orient (les arabes, les arméniens, les grecs orthodoxes du Levant, les israélites du Levant, les Latins du Levant, les rhodiens protégés italiens et les syriens,

⁴⁸ - Archives départementales de la Vienne - M4XX – Archives des commissariats de polices -Liasse 342 :contrôles des étrangers dans le département, déclaration des listes. Cette présence est beaucoup moins massive dans les petites communes rurales comme Bonnes, Château-Larcher, Civray, Curzay, Lavoux, Migné, Montmorillon, Nouaillé et Saint Sauvant, Rouillé et Saint Benoît ; Neuville comptait 6 étrangers (et souvent des espagnols) contre 22 à Loudun, 2 polonais et russe à Sanxay, contre 165 à Poitiers et 216 à Châtellerauld au premier semestre 1917.

Avant 1913, le traitement des étrangers (français d'autres départements) sur demande du ministère de l'intérieur dans le département avait trait à des de recherche de personnes y compris des natifs des communes du département (dans l'intérêt de la famille – sic) comme Pain Léa, Ganteil François, Lecaille Alphonse, Léger Joseph, Ledru Gilbert, des enfants perdu (e)s comme la fille Delhomme, Martin Hortense, des jeunes hommes placés chez des patrons et qui ont été signalés disparus (exemple : le jeune Lordillon disparu de l'atelier de mécanique de Poitiers.

⁴⁹ ont été contrôlées diverses personnes dont M. Vicarini employeur à Montrepos (commune de Saint Benoît), d'un ouvrier italien Biéno, cimentier venu de Blois. Ont été désignés à être expulsés en exécution de ces mesures Jakubowicz Herman (polonais), Winer Jacob (polonais), Myldner Henri, Dancys Edmond Morka (polonais), Bala Hyrinko (autrichien), Weller Guillaume (allemand), Anagnostis Nicolas (ottoman), Christaxis Constantin (ottoman), Sobinsky Joseph (tchécoslovaque), Oswald Philippe (allemand) et Guillie()no Francesca (italienne), âgés de 20 à 56 ans et enfuis au moment de l'expulsion et recherchés dans la Vienne.

⁵⁰ - Archives départementales de la Vienne - M4VI - Surveillance et assistance des réfugiés politiques et étrangers – demande de naturalisation de ... dont celles de Salomon Bluidner, premier prix du conservatoire de Leipzig sujet russe, violoniste présentée par M. Frankel-Péton, pharmacien à Poitiers de Szymanski Charles, sujet polonais avec la garantie de Mme d'Aubéry (comtesse), ou de M. Zananiri syrien employé à la banque française d'Egypte, avec la garantie du vicomte de Cressac du château de la Touche par Marnay ou encore de Frank Paula, allemande qui pourrait être Mme Frankel et qui désire se rendre chez M. Couvrat – Poitiers ou encore de Listnder Hans ancien prisonnier choisi comme interprète parmi les prisonniers travaillant dans le pays ayant laissé dans la commune de bons souvenirs, Riegel Jean Auguste sujet allemand né au Luxembourg,

⁵¹ Archives départementale de la Charente Inférieure (maritime) - Sous-série 10 M : Travail et Main-d'œuvre, organisation et législation - 10 M7 : Protection du marché du travail - Emploi des travailleurs étrangers (1906-1940) - Conditions de travail dans les marchés de travaux publics (1929) Hygiène et sécurité des travailleurs (1934-1938) - Mobilisation de la main-d'œuvre (1934)

- cf aussi le dossier Main d'œuvre étrangère et féminine (Réglementation, Circulaire – 1927 – 1940, 1906-1936) - dossier Main d'œuvre étrangère et féminine (Réglementation, Circulaire – 1927 – 1940, 1906-1936) - cf Utilisation de la main d'œuvre étrangère – Pourcentage – 1906-1936 Chiffres établis par la 1° Division (M. Beneyout S. Ingénieur, Chef de Division **cf Annexe 9**

⁵² - Archives départementales de la Charente 4 M114 et notamment dossier Maison de Commerce représentées par des Etrangers – tout le département – Entreprises commerciales , agricoles et industrielles Circulières – Rapports – Enquête 1913

- cf le Rapport très confidentiel de la Sûreté générale du 6 mars 1913, parlant de : Succursale du Planteur du-Caiffa (ancienne maison Cahen cédée à une société anglais de Paris – la Maison des confections tenue par M. Marchand (Angoulême) sujet belge – l'Usine Py – constructions mécaniques de 39 ouvriers dont 2 espagnols (directeur français) et l'Usine Weiller – réfileries (Angoulême) – 170 ouvriers dont 7 allemands, 2 turcs et 1 italiens (directeur français) ; Unise Gouverner – constructions mécaniques - 40 ouvriers et apprentis tous français, (directeur français) ; la Brasseries Malteries Alsaciennes (Angoulême) – 50 ouvriers dont 1 allemand (directeur français)

Société anonyme de fabrication de papier de la Tour Garnier (Angoulême)- 130 ouvriers et ouvrières dont 2 italiens (directeur espagnol) ; les Papeteries coopératives (Angoulême) – 300 ouvriers et ouvrières dont 1 suisse et 1 italien (directeur français) ; la Maison Kopki (Montmoreau) fabrication de p^roduit dénommé « Amer Bordeaux » directeur Kopki allemand

Douze (12) établissements de l'arrondissement de Cognac appartenait à des étrangers : Cahn & Co appartenant à des allemands, Maison Gonzales, Staub & Co dirigés par M Staub et M. Rudolph « ...ami de la France.. », Maison Edmond Dupuy & Co , assez importante sans succursale en France ni à l'étranger, dirigés par Rustad et Bache-Gabrielen « ..ont toujours manifesté de la sympathie pour la France... », Société allemande Franco anciennement Maison Macholl frères dont la maison mère se trouve à Munich, Maison Asbach & Co appartenant à des allemands les propriétaires « ...n'offrant aucune garantie en France.. », Maison Camille Comte & Co exploitée par M. Sandmann allemand, négociant à Berlin et gérée par M. Renaud , employant 3 ouvriers tous français, Maison Courvoisier (Jarnac) représentée par Guy de Paracini Simon, sujet anglais avec personnels et dirigeants (20) tous français, Maison Ivaldi (Jarnac) d'un sujet italien associé à M. Gourdon, la Maison Hunlich (Châteauneuf), Winkelausenn (Gensac La Pallue), la Maison Martell fondée en 1714 dirigée par Edouard Martell sénateur de Charente associé à 2 français (Patàa et Fasset Arbouin un anglais nommé Villiers résident en France depuis 1906, emploie 272 ouvriers et ouvrières tous français, la Maison Jules Robin fondée en 1833 avec 3 associé , 7 employés de bureau, 120 ouvriers et ouvrières tous français, a des correspondants dans tous les pays du monde sans avoir de succursale ni en France ni à l'étranger, importe de l'Amérique du Sud, du Canada, de la havane, des Indes néerlandaises et de l'Indochine, la Maison Otard Dupuy, la Maison Denis Mounier 25 ouvriers, 5 employés de bureau dont 1 suisse, la Maison Augier & Co dont 5 employés de bureau avec 1 suédois, la Maison Jules Bellot & Co fondée en 1840 avec 6 employées de bureau dont 1 suédois, 20 ouvriers, la Maison Dick Gauthier & Co avec 1 hollandais parmi ses 5 employés de bureau, 10 ouvriers tous français, la Maison Prunier conseiller municipal de Cognac, 20 employés de bureau dont 7 étrangers (allemands, suédois, espagnols) et 15 ouvriers tous français, la Maison Rémy Martin, Bariasson, Elinchagaray, Pascal Combeau, Bouteiller, Briand, Moulon & Co, Ch Collas & Co, Laporte-Bisquit (Jarnac), Vert, Fournier et Normandin à Châteauneuf, Croizet à Saint-Même et Winkellaussen (Gensac), Gec Sayer & Co employant à leur bureau des étrangers en petit nombre (suédois, norvégien, anglais)

⁵³ - Archives départementales de la Vienne - M4XX – Archives des commissariats de polices - Lettre du Ministre de la guerre au général Commandant la 9^o région (12 juin 1916) concernant des ouvriers provenant de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc)

⁵⁴ Archives départementales de la Charente Inférieure- Lettre du 21 septembre 1935 – Le préfet au Ministre de l'intérieur , J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'arrivée à La Rochelle de 4 familles d'émigrés sarrois provenant du centre de Foix et de deux célibataires soit en tout 30 personnes. Ces étrangers sont hébergés provisoirement dans un local mis à la disposition et aménagé par la mairie de La Rochelle. Le directeur de l'Office départemental de la main d'œuvre va s'efforcer dans le courant de la prochaine semaine de placer les intéressés soit chez des cultivateurs du sud du département, soit chez des industriels. Pour me permettre de faire face aux premières dépenses d'installation et de nourriture de ces émigrés, je vs serais obligé de mettre un crédit à ma disposition le plus tôt possible.

- Archives départementales de la Charente Inférieure- Lettre du 26 février 1936 – Le préfet au Ministre de l'intérieur, le Président du Conseil aux Préfets, Je suis informé par M. le Ministre de la guerre que les frais de location de matériel de couchage militaire dont le remboursement m'est demandé continuent d'être engagés pour des réfugiés sarrois. Je crois devoir vous rappeler que depuis le 21 septembre date à laquelle les réfugiés sarrois provenant des centres d'hébergement dissous ont été répartis dans vos départements, ce sont les collectivités locales qui sont tenues d'assister ces réfugiés au même titre que les Français et étrangers de toute nationalité, indigents ou chômeurs. Aucune dépense ne peut plus être engagée depuis le 21 SEP au compte du Trésor en

faveur de ces réfugiés puisque ainsi que je vs ai informé, tout crédit m'a été supprimé. Il vous appartient donc d'assurer par vos propres moyens, le remboursement des frais de location de matériel de couchage ainsi que les dépenses de toute nature que vous auriez cru devoir engager en faveur des réfugiés sarrois, nonobstant mes recommandations. A partir du 3^{ème} jour de la mobilisation aucun étranger quelle que soit sa nationalité ne pourra se déplacer d'une localité à une autre sans être muni d'un laissez-passer délivré par le commissaire de police ou le maire de sa résidence et qui comportera obligatoirement la photo de l'intéressé. Ce laissez-passer devra être présenté à toute réquisition des autorités civiles ou militaires, il devra être visé dans toute localité ou le porteur passe la nuit ou plus de 6 heures.

*Alsaciens-Lorrains - « .Les familles d'Alsaciens-Lorrains non naturalisés français seront l'objet de mesures spéciales. Celles qui sont établies depuis longtemps ds le pays et dont on connaît parfaitement les origines et les sentiments français seront assimilés à des familles françaises. Toute famille dont on sera moins sûr pour une raison quelconque pourra bénéficier du traitement envisagé ci-dessus après qu'un de ses membres aura contracté un engagement à la légion étrangère. On devra procéder avec tact mais aussi avec circonspection vis-à-vis de tous les étrangers qui se réclameront du titre d'Alsaciens-Lorrains. Il faudra éviter que des individus suspects puissent profiter des dispositions bienveillantes envisagées ci-dessus.. ».

⁵⁵ Archives départementales de la Vienne - cf demande de subvention départementale, exclusivement examinée en session budgétaire du département, de l'Association Nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et leurs amis (ANFANOMA) – Section de la Vienne présidée par Jean Briant, pour 6100 francs de frais généraux, administratifs, matériels, équipement, manifestations et.. secours en espèces ou faire face à l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie dans le département et des centres d'Accueil et du reclassement dans l'économie métropolitaine et des aides financières aux plus déshérités (200 familles d'agriculteurs (5), de commerçants (8), d'industriels (2), de fonctionnaires (90), de salariés divers (95) arrivés dans le département de la Vienne arrivées entre décembre 1959 et septembre 1960, le tout justifié par une fiche de renseignement adressé au préfet de la Vienne (27 juillet 1961) « ...avec le souci de remplir la tâche que nous avons assumée, dans un intérêt social qui coïncide du reste avec l'intérêt de l'ordre public.... »

Versement – 1^o direction 4^oB du 30 juillet 1970 - Liasse 4-047 à 059 : Etrangers ; Correspondances (1956-1970) ; Autorisations et contraction de mariages en France (1969) et la Liasse 4-048 (AF et GW) : Naturalisations, demandes rejetées, naturalisations et nationalités – correspondances 1968-1969 ; Etrangers (expulsions - commerçants, industriels et artisans – statistiques (1953-1966) Statistiques mensuelles (déclaration de changement de résidence et cartes de séjour délivrées (1968-1969) ; Recensement 1967-1968-1969 ; Autorisation de voyage en Algérie (cahiers d'enregistrement 1961-1962 ; Ressortissants vietnamiens (registres et numéros d'ordre des cartes d'identité –1953-1958 ; Ressortissants algériens (attestations d'identification et de résidence – circulaire ministérielle n°150 – AL-6-d du 16 mars 1964 ; Passeports

cf Liasse 4-048 (AF et GW) : Naturalisations, demandes rejetées, naturalisations et nationalités – correspondances 1968-1969 ; Etrangers (expulsions - commerçants, industriels et artisans – statistiques (1953-1966) Statistiques mensuelles (déclaration de changement de résidence et cartes de séjour délivrées (1968-1969) ; Recensement 1967-1968-1969 ; Autorisation de voyage en Algérie (cahiers d'enregistrement 1961-1962 ; Ressortissants vietnamiens (registres et numéros d'ordre des cartes d'identité –1953-1958 ; Ressortissants algériens (attestations d'identification et de résidence – circulaire ministérielle n°150 – AL-6-d du 16 mars 1964 ; Passeports

1961) « ...avec le souci de remplir la tâche que nous avons assumée, dans un intérêt social qui coïncide du reste avec l'intérêt de l'ordre public.... »Versement – 1^o direction 4^oB du 30 juillet 1970 - Liasse 4-047 à 059 : Etrangers ; Correspondances (1956-1970) ; Autorisations et contraction de mariages en France (1969) ;

⁵⁶ Archives départementales de la Vienne - 1 W - Série 1D – 1^oB - Liasse 3-728 :Etrangers - cf dossier de contrat de mariage de mariage en France - Préfecture de la Vienne (Direction – Bureau) pour Habanananda Pajjit (thaïlandais) et Marsaud Catherine, Vinten Vibieke Marie (danoise) et « ...notre compatriote... » Navaro Robert (français né à Sidi-Bel-Abbès – Algérie), Baskaya Fikret (turc) et Lelièvre Annie, Stcht Stephan (allemand) et Dardillac Danielle, Gartenschläger Rainer Hermann et Rivière Christine, de Chouraqui (algérien) et Acoça Hélène née à El Jadida (Maroc) Henn Théo (allemand) et Gabilly martine, Mahmoud Mustapha (tunisien) et Bareige Danielle, Jellic Drangan (yougoslave) et Cibert Jeannine, Vigil-Gonzales Gerardo (espagnol) et Fortune Marie-Claude, Winkelvoss klaus (allemand) et Carron Françoise, Shian-Maham Gupta (indien) et Preneran Pierrette A. Marie, Lipovac Drago (yougoslave) et Liège Claude (après refus pour renseignements des plus défavorables recueillis sur son compte par l'officier de police adjoint Gilbert Sirot), Lopez Enrique (étudiant cubain) et Plantadis Monique, Simpson David (anglais) et Barrault Danielle, Pinheiro Mario (portugais) et Degennes Odette, Behrenberg Herbert (allemand) et dachary Anne-Marie, Romstad Jahan (norvégien) et Belin Brigitte, Liberiou Kiriaki (grec) et Delage Bernard, Brinson Gary (américain) et Sales

Marie-Catherine, Pell Andreas (allemand) et Bareau Patricia, Lepaye Yvan (canadien) et Deguy Françoise, Babiuch Wasyl (polonais) et Fouin Pierrette, Nicolo Palaazzolo (italien) et Maissin Annette.

⁵⁷ cf les circulaires Marcelin-Fontanet du 23 février 1972, celle du 5 juillet 1974 suspendant l'immigration de travailleurs salariés et la loi Bonnet de 1979 relative au statut des étrangers en France.

⁵⁸ Lire à ce sujet Sud-Ouest, Porte des Outre-Mers op. cit. pp 162 à 167.

⁵⁹ Jean-François, WAGNIART, in Le vagabond à la fin du XIX^e siècle Editions Belin , 1999 – lire le chapitre 9 pp 265 à 308

⁶⁰ Janine PONTY, L'immigration dans les textes France, 1789-2002, Belin Sup Histoire, Paris 2004 - p. 70

⁶¹ Janine PONTY, op. cit. pp 218 et 219

⁶² Ariane LANTZ, L'administration face aux étrangers Les mailles du filet chez L'Harmattan – Forum 1998, p131

⁶³ Janine, PONTY op. cit. p. 298

⁶⁴ -cf la présentation de Histoire de l'immigration, traces et mémoires (Europe-Amérique, XIXe siècle à nos jours) in <http://calenda.revues.org/nouvelle8123.html>

⁶⁵ On pourrait citer 1/ des fonds d'association comme A ta Turquie - Nancy; ACB- Association de culture berbère. ACMS - Association culturelle des maghrébins de Sarcelles; ACORT - Assemblée citoyenne des originaires de Turquie.; AEFTI Fédération- Fédération des Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et leurs familles; AEFTI 93 - Fédération des Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et leurs familles; AMF - Association des Marocains de France; APAFE - Association de parents d'élèves et de familles espagnoles; APFMEEF - Association de parents d'enfants handicapés espagnols ; ARALIS - L'Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale. Années ; ASTI de Bordeaux - Association de solidarité avec les travailleurs immigrés de Bordeaux; ATMF - Association des travailleurs maghrébins de France (anciennement Association des Travailleurs marocains de France) ; ATF - Association des Tunisiens de France ; Association franco-chinoise Pierre Ducerf; Casa Valencia - Casa Regional Valenciana de Paris ; CCPF - Centre Coordination des collectivités portugaises en France; CLP - Comité de liaison pour la promotion des Migrants et des publics en difficulté d'insertion ; Coordination pour le droit des étrangers à vivre en Famille; Elele - Migrations et cultures de Turquie ; FASTI - Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés ; FTCT - Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (anciennement Union des travailleurs immigrés tunisiens, UTIT) ; Interaction France Portugal ; Journaux *Sans Frontière* et *Baraka* - Archives et collections de l'hebdomadaire et du mensuel de l'immigration ; *En cours de classement* ; Maison des femmes - Archives sur l'histoire des femmes; SSAFE - Service social d'aide aux émigrants : archives du siège national à Paris et de bureaux régionaux ; Troisième collectif des sans papier. Fonds constitué à partir des archives de bénévoles du mouvement.

2/ des Fonds de particuliers comme le Fonds Olivier Aubert : photographe reporter, journaliste indépendant, auteur de nombreux articles sur l'immigration chinoise. 1991 à nos jours ; Fonds Pierre Boisgontier et Geneviève Baudino à Grenoble : archives des imprimeries Vérité Rhône-Alpes et Ateliers du Vercors - Fonds Béatrice Bonneau : dossiers documentaires sur l'actualité de l'immigration ; Fonds Hamoudi Djataou à Grenoble : clichés du diaporama "Pourquoi l'immigration?" 1975-1976 ; Fonds Farouk Belkeddar : archives des mouvements étudiants algériens et maghrébins (AEMNA, UGEM et UNEA).

En cours de classement ; Fonds Saïd Bouziri : archives des mouvements de travailleurs immigrés notamment des Comités Palestine et du Mouvement des Travailleurs Arabes (MTA).

En cours de classement ; Fonds Driss El Yazami: archives des mouvements de travailleurs immigrés dans le Midi de la France , des campagnes pour les droits de l'Homme au Maroc.

⁶⁶ La liste de ces 52 associations (CITOYENS DU MONDE – SOLIDARITE) a été établie par ORCADES, une association régionale d'Education au Développement – Poitiers



⁶⁷ Blanc-Chaléard Marie-Claude, *Les Italiens dans l'Est parisien : une histoire d'intégration 1880-1960*, Paris, Ecole française de Rome, 2000, 8030 pages.

⁶⁸ Colloque « 20 ans de discours sur l'intégration » à Talange (Moselle, France) les 7,8, 9 mai 2004. Colloque International, Metz-Talange (6-7-8 mai 2005) - « De la discrimination dite "ethnique et raciale" : discours, actes et politiques publiques - Entre incantations et humiliations ».

⁶⁹ Sivasli Nermin, « Les processus d'intégration des Marocains à travers la reconstruction des itinéraires géographiques et socioprofessionnels en région Poitou-Charentes (1960-1999) », actes du colloque international « Migrations maghrébines: Enjeux actuels et contentieux » tenu à Oujda (Maroc) les 24-25 novembre 2005, pp.83-100.

⁷⁰ Al Baidhawe Rabiha, *Les étrangers à Poitiers* (étude sociologique commanditée par la ville de Poitiers et le Fonds d'action sociale), avril 1993, 224 f.

⁷¹ « Mon père, Jaime Biosca Almenara, est né le 5 de septembre 1917 à Albarrec, en Espagne, province de Lérida, « en catalogne. Il avait plus de 21 ans lorsqu'il arriva en France, en février 1939. Il rencontra Henriette Souchelot qui devait devenir sa femme et ma mère, beaucoup plus tard, à l'occasion d'un bal pour les prisonniers, la veille du premier de l'an 1944.

Mon père est mort à La Rochefoucauld le 6 juin 2005, dans sa quatre-vingt huitième année.

Mais revenons en arrière...⁷¹ (cf. fin du récit en note 11)

A douze ans, Jaime entre au lycée chez les Frères Maristes. Son père lui a acheté un vélo, un des rares vélos du village, et c'est à vélo qu'il se rend à Lérida pour étudier. Cette même année, il perd sa maman. Après le bac, il réussit le concours d'entrée à l'école normale d'instituteurs, et poursuit ses études pendant deux ans (1935-1936). En février 1936, il entre aux Jeunesses Socialistes d'Espagne. En juillet 1936, le soulèvement de Franco marque le début de la guerre civile. Jaime devient peu après secrétaire général des Jeunesses Socialistes Unifiées pour Lérida et sa région. Il fait partie de la classe « 38 » au sein de l'armée républicaine, et est nommé capitaine. En 1938, il est sur le Front proche de Lérida : il doit régulièrement aller au recensement des lignes ennemies. Mon père était très heureux de pouvoir me dire, plus tard, qu'il n'avait jamais fait usage de son arme durant cette période qui fut l'une des plus dangereuses de sa vie. Vaincus, les républicains battent en retraite.

Je ne sais rien de précis sur la suite des événements, si ce n'est qu'il arriva en France le 9 février 1939. Il connut alors les camps de réfugiés, à Saint Cyprien (trois mois), puis à Le Barcarès (quatre ou cinq mois), et enfin à Argelès sur Mer jusqu'à la fin de décembre 1939. Dans ces camps de fortune, il a passé bien des nuits « à la belle étoile », ou « calé » dans le sable des plages. Quant à la nourriture... ! En janvier 1940, Jaime part à saint Médard en Jalles dans une compagnie de travail, à la poudrière nationale. Puis il ira à La Rochelle, à Rochefort. En juin 1940, c'est la débâcle en France. Les Allemands réquisitionnent des Espagnols pour construire la base sous-marine de Bordeaux. Papa loge à la caserne Niel ; mais au début de l'année, il parvient à échapper à la surveillance des soldats allemands... et s'évade !

Il va faire dès lors des petits boulots, dans divers secteurs ; à Cognac, il plante de la vigne, à Villars, près de Villebois-Lavalette, il devient bûcheron. C'est là qu'il va rester le plus longtemps. Il se déplaçait à vélo, jouait dans l'équipe de football de Villebois, avec ses copains, Juan et Pareta, et quelques autres, il coupait du bois, ils étaient payés au rendement, et très appréciés pour leur efficacité. Ensemble, ils ont creusé la piscine dite « du Pontaroux », qui existe toujours aujourd'hui, et que Jaime a inaugurée en y effectuant le premier plongeon. Il se procurait du lait, des œufs, du jambon du coin. Il se sentait jeune et capable de tout ! Quand il parlait de cette période de sa vie, mon père ne se plaignait jamais, il était reconnaissant à la France de les avoir accueillis, eux républicains espagnols réfugiés. Cependant, maman m'a dit que dans les débuts de leur vie commune, elle avait pu constater qu'il avait réellement pâti physiquement de sa vie hasardeuse dans les camps. Il souffrit d'ailleurs par la suite d'une pleurésie mal guérie.

Papa prit le risque de retourner en Espagne en 1946. Il voulait l'accord de son père pour se marier en France ; et mes parents se sont effectivement mariés le 03 mars 1947. ne pouvant exercer son métier d'instituteur en France, mon père a créé un petit commerce de tissus et vêtements ; il a commencé son activité avec un vélo et deux valises. Il parlait très bien le français, avec une petite pointe d'accent charmante ! Mais au village, certains savaient lui faire sentir qu'il n'était pas d'ici ! Papa s'en accommodait !

Quand mon grand-père paternel est venu rencontrer maman et sa famille, il a réussi à communiquer avec eux grâce aux similitudes entre le catalan et le patois occitan. Maman est allée en Espagne pour la première fois en 1955, j'avais deux ans et demi. Nous avons appris l'espagnol. Et par la suite, nous avons entendu des

contacts réguliers avec notre famille espagnole, contacts qui se poursuivent aujourd'hui entre cousins de ma génération et de celle de nos enfants.

Depuis le 9 juin 2005, Jaime, (« lo Jame », en catalan, Jacques en français,) repose dans le cimetière d'Albatarrec, où il a retrouvé ses copains d'enfance ; il a eu deux patries, mais il avait voulu garder la nationalité espagnole ».

⁷² Pascal, BLANCHARD in Sud-Ouest, Porte des Outre-Mers, op. cit. pp 220 et 221

⁷³ BROTHIER de Rollière in Les rues de Poitiers - Histoire des rues et Guide du Voyageur chez J. Lévrier, Poitiers 1907 (re-édition de 1988), 444 pages. Y figure : - Rue Franklin du quartier Saint-Germain, américain né à Boston en 1706 ; cette rue devait s'appeler rue Aujolest, nom du premier peintre de l'école de Bouchet et qui fonda l'école de dessin de Poitiers en 1772 ; la Rue Mexico située dans le canton Nord du quartier Notre-Dame, rue créée en 1860 sous l'Empire du nom de la capitale des Etats-Unis du Mexique occupée par les Français en 1863 ; la Rue de la Tête Noire : quartier Notre-Dame, canton nord de Poitiers, cette rue tient son nom d'une ancienne auberge avec une enseigne « Tête Noie » encore visible en 1869, enseigne écrite au-dessus d'une tête de nègre peinte sur une plaque au n°14 de la rue, aujourd'hui à l'angle de la rue de l'université et que les gens à l'époque appelaient « un Fricot » d'où le verbe « fricoter » voulant dire manger sous le pouce. Sans doute d'origine romaine (III^e siècle) ; elle conduit de la porte de ville à un temple païen situé à l'emplacement actuel de l'église Notre Dame.

⁷⁴ Rue Emile Ajar (25/12/71) pseudonyme de Romain Gary, français né à Vilnius (Lituanie) ; Carrefour Bugatti (délibération du 12/7/1999) du nom de l'industriel italien Bugatti naturalisé français, il y eut constamment de belles Bugatti sur le circuit des Remparts d'Angoulême depuis 1939 ; Rue Audour (25/4/1759) ou rue des juifs à cause du quartier supposé attirer et rassembler à une certaine époque une petite communauté juive, rue où a habité Raymond Audour, résistant charentais victime du nazisme ; Boulevard de Bury (délibération du 12 juillet 1960) du nom de la vielle du nord de l'Angleterre ; le marché de Bury est à voir avec sa spécialités le « Bury Pudding stall » sorte de boudin noir fabriqué selon la recette traditionnelle ; Rue du Canada (délibération du 16/10/1959) anciennement rue du lotissement Massalki, tout le quartier porte des noms de plusieurs villes du Canada (Chicoutimi, Québec) ou d'habitant notable (Simard, Lombrette) ; le Square Pablo Casals, (délibération du 17/9/1979) du nom du violoncelliste chef d'orchestre et compositeur espagnol exilé à Prades et créateur du festival musical de cette ville ; la Rue de la Cité Poudrière (délibération du 30/11/1972) du nom de la cité bâtie pour abriter des ouvriers dont des immigrés ou employés travaillant à la Poudrerie Nationale ; Rue du Clair de Lune (délibération après 1940) du nom de la villa dénommée Clair de Lune occupée entre les deux guerres par un couple de réfugiés russes ; Rue Manuel Vasquez (nom qui apparaît dès la nomenclature de 1980), du nom de l'ancien « guerrillero » espagnol entré dans les rangs du FFI mort le 1^{er} septembre 1944 lors de la Libération d'Angoulême, une stèle en son nom a été inaugurée sur la place de la cité de l'Arche le 11 novembre 1981 ; Rue Verrazano (délibération du 16/10/1959) du nom de Giovanni et Girolamo, frères d'une illustre famille florentine et navigateurs confirmés. Leur bateau La Dauphine a dû appareiller du Havre vers le parallèle 34 région baptisée Francesca et l'embouchure actuelle de l'Hudson (site de New-York a reçu le nom de Terre d'Angoulême. Rue de la Charité (délibération du 17 juillet 1860) du nom du père Le Bideau, missionnaire Montfortin arrivé en Charente en 1932 pour soigner sa tuberculose, fondateur d'une œuvre - association charitable pour adolescents en difficulté dans une partie du camp de Basseau créé en 1939 pour loger la main d'œuvre indochinoise de la Poudrerie, y est installé un Service d'Accueil du Culte Musulman.

⁷⁵ Bernard, MICHON, Histoire des 1250 rues de La Rochelle : Des origines à nos jours, Velin d'Arches, 2000. En introduction on lit que c'est le cheminement des urbains, l'endroit des rencontres, le lieu où les pas tissent le réseau des citadins et sur lequel nous allons de maison en maison. La rue est le domaine privilégié de la communication entre « l'homme urbain » et son environnement immédiat. Elle est le voyage que l'individu construit avec autrui. La rue est un moment de vie, situé entre la maison et les autres. Elle est la porte qui s'ouvre, la voie de passage, le lien... Elle est le lieu d'apprentissage de la citoyenneté. La rue est porteuse d'un nom, elle est facteur d'identité. « J'habite telle rue ». Mais qui ou quoi se cache derrière ces nominations et appellations ? Des questions auxquelles ce livre répond. Pour cette raison, le travail de Bernard Michon est remarquable. Autodidacte, fouilleur de notre histoire, amoureux de la mémoire collective, il a rassemblé dans ce livre l'annuaire complet et précis des rues. Il s'agit du premier ouvrage jamais consacré aux 1250 rues, avenues, impasses ou autres places qui constituent notre ville. Son ouvrage est le fruit de 20 ans de recherches, de témoignages recueillis auprès des familles dont le patronyme figure sur les plaques nos rues. Noms parfois trop vite oubliés et dont Bernard Michon honore aujourd'hui la mémoire.

En découvrant ce livre, le lecteur ira très vite retrouver sa rue à la page précise qui lui donne RV devant sa porte... pour savoir qui se cache derrière cette plaque bleue. Bernard Michon secoue nos mémoires, il nous dit : « La rue nous appartient, et l'histoire qu'elle renferme est notre histoire ». Maxime BONO, Député Maire de LA ROCHELLE

⁷⁶ idem, p. 16

⁷⁷ Le festival de Confolens régulièrement couvert par deux hebdomadaires locaux (Ruffec) Le Confolentais et L'Avenir est une création de Henri Coursaget, président du Festival sous le nom de C.I.O.F.F. en août 1970 (Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore). Il regroupe tous les ans plus de 80 pays du monde. C'est la seule ONG au service des Arts Traditionnels a avoir obtenu le statut de Relation Formelle de Consultation auprès de l'UNESCO. Confolens au fil des ans est devenu un des grands rendez-vous artistiques de l'été en France et il domine le monde des Arts et Traditions Populaires. Rencontre de Paix et d'Amitié entre les peuples, le festival marie, parfois avec audace, le patrimoine et la technique moderne...

Le but du Festival de Confolens est d'assurer la transition d'une culture de violence et de discrimination vers une culture du dialogue, de la tolérance et de la solidarité. 15 pays, 17 ensembles et 5 continents seront représentés cette année (Afrique du Sud, Costa-Rica, France, Indonésie, Irlande, Pérou, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie, Vénézuéla.)... »

M. Thromas, président en exercice de l'association du Vieux Confolens sera contacté pour mettre à disposition les archives dont les choix éditoriaux concernant ledit festival.

Dans une étude en maîtrise de sociologie, Nathalie Brousse sous la direction de Paul de Bekker (Université de Bordeaux II) en a étudié la dimension anthropologiques. Le Festival de Confolens a pour objectif premier «d'animer la ville et de drainer un nombreux public qu'un folklore à l'état brut, sans jeu de scène.

⁷⁸ Nathalie Brousse, Le Festival de Confolens, Mémoire de DESS sous la direction de Paul de Bekker (Université de Bordeaux II), p. 106

BIBLIOGRAPHIE



I. Ouvrages sur la région Poitou-Charentes, économie, société

– Poitou-Charentes

AIMELAFILLE Nicole, *Le marché de l'emploi dans la région Poitou-Charentes (1962-1968)*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Poitiers, 1972, 380 pages.

BALESTE MARCEL et alii. , *La France : 22 régions au programme*, deuxième édition, Paris, A. Colin, 1995, 315 pages.

BERNARD Gilles, BUISSON Jean-François, COMBES Jean et alii, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, Ed. de Borée, 2001, 590 pages.

BOISSONNADE Pierre, *Histoire du Poitou*, Paris, 1914, 310 pages.

FAVREAU Robert, PERET Jacques, VALIERE M., *Poitou : Haut-Poitou, Deux-Sèvres, Vienne*, Le Puy-en-Velay, Ch. Bonneton, 1983, 400 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (I.N.S.E.E.), *1946-1996 : 50 ans en Poitou-Charentes*.

LABANDE Edmond-René (sous la dir.), *Histoire du Poitou, du Limousin et des pays charentais : Vendée, Aunis, Angoumois*, Toulouse, Privat, 1976, 474 pages.

LAURENT Christian, *La région Poitou-Charentes : Structures démographiques et développement économique*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Poitiers, 1962, 315 f.

NEMBRINI Jean-Louis (sous la dir.), *Pour connaître la région Poitou-Charentes*, 1994, 40 pages.

Les départements

– La Charente

BERNARD Gilles et alii, *La Charente : Cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie, traditions populaires*, Paris, Ed. C. Bonneton, 1992, 431 pages.

COMBES Jean et LUC Michel, *La Charente de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Ed. Bordessoules, 1986, 429 pages.



CORDET Francis, *Carnets de guerre en Charente 1939-1944*, Romagnat, Ed. De Borée, 2004, 400 pages.

DUBOURG-NOVES Pierre (sous la dir.), *Histoire d'Angoulême et de ses environs*, Toulouse, Privat, 1989, 319 pages.

PAPY L. et alii, *Visages de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois*, Paris, Horizons de France, 1952, 175 pages.

- **La Charente-Maritime**

BROTTE Eric et alii, *Charente-Maritime-Vendée 1939-1945*, Chauray, Ed. Patrimoines et médias, 1997, 247 pages.

COMBES Jean et DAURY Jacques, *La Charente-Maritime : Paysages naturels, histoire, environnement*, Niort, Ed. du Terroir, 1985, 463 pages.

DELAFOSSÉ Marcel (sous la dir.) et alii, *Histoire de la Rochelle*, Toulouse, Privat, 1991, 310 pages.

DELAYANT Léopold, *La Charente-Maritime : Histoire du département de la Charente-Inférieure*, Paris, Ed. Res Universis, 399 pages.

GENET Christian, *Les deux Charentes sous l'Occupation*, Gémozac, 1983, 221 pages.

GENET Christian, *La libération des deux Charentes*, Gémozac, 1985, 277 pages.

GENET Christian, *Les deux Charentes du XX^{ème} siècle (1946-2000)*, Gémozac, La Caillerie, 2002, 221 pages.

LUC Jean-Noël (sous la dir.), SOTO José-Gomez de, MAUNIN Louis, GLENISSON Jean, FLEURET, *La Charente-Maritime : L'Aunis et la Saintonge des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Ed. Bordessoules, 1981, 486 pages.

- **Les Deux-Sèvres**

CHAUMET Michel, *Les Deux-Sèvres dans la guerre 1939-194 : La vie quotidienne sous l'occupation*, Ed. Horwath, 1984, 176 pages.

COMBES Jean et LUC Michel, *Le pays des Deux-Sèvres*, Parthenay, 1989, 443 pages.

COMBES Jean, LUC Michel (sous la dir. de), BERNIER Michel et alii, *Les Deux-Sèvres aujourd'hui : Etude géographique*, Saint-Jean D'Angély, Ed. Bordessoules, 1980, 385 pages.

FAVREAU Robert (sous la dir.) et alii, *Histoire de Niort des origines à nos jours*, Poitiers, Projets Editions, 1987, 511 pages.



GUYONNET Jean, *Histoire de Saint-Maixent*, Poitiers, 1978, 207 pages.

GUYONNET Jean, *Histoire de Niort des origines à nos jours*, Poitiers, Ed. Projet, 1987, 511 pages.

JOANNE Adolphe, *Le département des Deux-Sèvres*, Paris, 1908, 62 pages.

LEDAIN Belisaire, *Histoire de Parthenay*, Poitiers, 1858, 403 pages.

LEDAIN Belisaire, *Histoire de la ville de Bressuire*, Bressuire, 1820, 534 pages.

PICARD Georges, *Histoire du département des Deux-Sèvres : 1790-1939*, Poitiers, 1979, 422 pages.

POIGNAT Maurice, *Histoire des communes des Deux-Sèvres*, Poitiers, 1982, 84 pages.

TRAVER Emilien, *Histoire de Melle*, Melle, Ed. Traver, 1938, 336 pages.

- La Vienne

AL BAIDHAWE Rabiha, *Les étrangers à Poitiers* (étude sociologique commanditée par la ville de Poitiers et le Fonds d'action sociale), avril 1993, 224 f.

DEZ Gaston, *Histoire de Poitiers*, Poitiers, P. Oudin, 1969, 294 pages.

FAVREAU Robert (sous la dir.), *Histoire de Poitiers*, Toulouse, Privat, 1985, 434 pages.

INSEE, Poitou-Charentes, 1821-1992 ; *Démographie dans la Vienne*, 1995.

PICARD Roger, *La Vienne dans la guerre 1939-1945 : La vie quotidienne sous l'occupation*, Ed. Horwath, 1984, 264 pages.

TARRADE Jean (sous la dir.), *La Vienne de la Préhistoire à nos jours*, (préface de René Monory), saint Jean d'Angély, Ed. Bordessoules, 1986, 380 pages.

II. Travaux universitaires sur la question de l'immigration en Poitou-Charentes

AGOKLA Ameyovi, *La dynamique des regroupements associatifs d'Afrique subsaharienne : le cas de Poitiers*, mémoire de D.E.A. de géographie sous la dir. de Patrick Gonin, Université de Poitiers, 2004, 116 f.

ANDRIEUX France, *Les Britanniques en France : Une immigration fine, le cas du Poitou-Charentes*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Poitiers, 1994, 193f.



BANDONNEAU Sylvie, *L'immigration en Charente-Maritime et ses implications*, mémoire de D.E.A. de géographie, Université de Poitiers, 1993, 77f.

BARANGER Florence, *Les étudiants étrangers à Poitiers*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Poitiers, 1993, 175f.

BAUDIN Cécile, *Les réfugiés espagnols dans les compagnies de travailleurs étrangers dans le Poitou-Charentes*, mémoire de maîtrise d'espagnol, Université de Poitiers, 1993, 121 f.

BOUGOUIN Elodie, *Migration et installation de familles anglaises dans le Sud de la Vienne*, dossier de licence de géographie, Université de Poitiers, 2004, 18 f.

CANAT Laurent, *L'étranger et les étrangers dans les mentalités poitevines au début du XX^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Jacques Valette, Université de Poitiers, 1987, 140 f.

EL HARIRI Saadia, *Des femmes marocaines en migration, essai géographique : Espace vécu et circulation migratoire des immigrés marocaines, le cas de Gennevilliers et de Poitiers*, thèse de doctorat de géographie sous la dir. de Patrick Gonin, Université de Poitiers, 2003, 352f.

GOHOUROU Florent, *Territorialité africaine en France : l'exemple des étudiants ouest-africains de l'agglomération de Poitiers*, mémoire de master 2 sous la dir. de Patrick Gonin, Université de Poitiers, 2006, 128 f.

GREGOIRE Audrey, *L'émigration espagnole dans le département de la Vienne (1808 – 1833)*, mémoire de Master 1 d'histoire sous la dir. de Nathalie Petiteau, Université de Poitiers, 2005, 152f.

HUMBERT Agnès, *Le centre de rassemblement des asilés espagnols de Montendre (Août 1940-Janvier 1944)*, mémoire sous la dir. de M.Mougel, I.E.P. de Bordeaux-Talence.

LABIE Madeleine, *Immigration britannique en Poitou-Charentes*, mémoire de D.E.A. de géographie sous les dir. de Naïk Miret et Yves Jean, Université de Poitiers, 2004, 170f.

LAVEISSIERE François, *L'installation Nord Européenne en Charente*. Rapport de stage effectué au Conseil Général de la Charente. Université Louis Pasteur, Strasbourg. Maîtrise d'Aménagement du Territoire. Avril, 2004. 52 p.

PALLARO Aline, *Les étrangers à Cognac entre 1914 et 1939 : de l'installation à l'intégration*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gérard Baal, Université de Poitiers, 1998, 126f.

PELTIER Marie-Laure, *L'insertion spatiale des familles d'origine maghrébine à Châtellerault*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Poitiers, 1992, 234f.

PORCHET Françoise, *Les réfugiés polonais du département de la Vienne sous la Monarchie de Juillet*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Poitiers, 1972, 127 f.

REIGNE Sophie, *Les étrangers dans le grand ouest atlantique : Un espace de faible immigration*, mémoire de maîtrise de géographie sous la dir. de M. Simon, Université de Poitiers, septembre 1996, 157 f.

RENAUDIE Chantal, *Les étrangers dans la Vienne entre-les-deux-guerres*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Poitiers, 1984, 161 f.

SIVASLI Nermin, *Les immigrés au temps de la haute croissance (1946-1974)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la dir. d'Eric Kocher Marboeuf, Université de Poitiers, 2000, 181f.

SIVASLI Nermin, *Une terre singulière d'immigrations : Le cas du Centre Ouest contemporain (XIX-XX^{èmes} siècles)*, mémoire de D.E.A. d'histoire et civilisations : Sociétés, cultures et religions réalisé sous la direction de M.Eric Kocher Marboeuf, Université de Poitiers, Juillet 2002, 378 f.

TRONCO Emmanuel, *L'immigration carliste en France : le cas du département de la Vienne (1934-1876)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Poitiers, 1994, 205f.

III. Travaux sur l'immigration en région Poitou-Charentes

- Ouvrages, revues et actes de colloques sur la question de l'immigration en région Poitou-Charentes

Atlas des populations immigrées de la région Poitou-Charentes réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) et le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (F.A.S.I.L.D.), coll. Les cahiers de Décimal, 2004, 44 pages.

BOULY Anne-Chantal et DUPUIS Dominique, Les achats fonciers et immobiliers britanniques dans le département de la Charente, Revue Géo Centre Ouest, n°2, 1990, pp.1-22.

LEGER Alain, *Les indésirables : L'histoire oubliée des Espagnols en pays charentais*, Angoulême, Croît vif, 2000, 448 pages.

PERRUCHON Jacques, *Les réfugiés espagnols en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres (1936-1945)*, Paris, le Croît vif, 2000, 256 pages.



PERRUCHON Jacques et GAUTIER Hervé, *Luis Bonet : Mémoires d'exil d'un Espagnol (Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Gironde)*, Paris, le Croît vif, 2002, 239 pages.

INSEE, Plus de 26000 étrangers résident dans notre région in *Décimal*, Février 1979, n°1, p.6.

JOUSSELIN Nicole, En Poitou-Charentes, 52% des étrangers actifs sont portugais in *Décimal*, Avril-Mai 1983, n°38, p.4.

SIVASLI Nermin, La situation des réfugiés espagnols en Poitou-Charentes (1936-1939) in *Revue Hommes et Migrations*, n°1249, Mai-Juin 2004, pp.127-133.

SIVASLI Nermin, *L'intégration des populations étrangères en Poitou-Charentes*, actes du colloque international « 20 ans de discours sur l'intégration » sous les directions de Vincent Ferry, Piero Galloro, Gérard Noiriel tenu à Talange (57) les 7-9 mai 2004, coll.Forum Irts de Lorraine, l'Harmattan, 2005, pp.189-196.

SIVASLI Nermin, *Le phénomène discriminatoire en région Poitou-Charentes des années 1930 jusqu'à aujourd'hui*, actes du colloque international « De la discrimination dite ethnique et raciale : Discours, actes et politiques publiques-Entre incantations et humiliations- » tenu à Talange (57) les 6-8 mai 2005, coll. Forum-Irts, l'Harmattan (**A PARAITRE**)

SIVASLI Nermin, *Les processus d'intégration des Marocains à travers la reconstruction des itinéraires géographiques et socioprofessionnels en région Poitou-Charentes (1960-1999)*, actes du colloque international « Migration maghrébine : Enjeux actuels et contentieux » tenu à Oujda (Maroc) les 24-25 novembre 2005.

Tableaux de l'économie Poitou-Charentes, édition 2005.

INSEE Poitou-Charentes, Bilan économique et social 2005.

INSEE Poitou-Charentes : L'espace rural à la loupe des bassins de vie, n°247, Août 2004.

INSEE, *Les Cahiers de Décimal*, n°6, 2^{ème} trimestre 1993.

INSEE, *Les Cahiers de Décimal*, n°7, juillet 1993.

INSEE, *Les Cahiers de Décimal*, n°34, janvier 2001.

INSEE, *Les Cahiers de Décimal*, n°43.

Revue Décimal, Bilan économique et social en 2005 en Poitou-Charentes : Une croissance modérée de l'activité économique.

INSEE Décimal, n°55, Mars 1985.



INSEE Décimal, n°96, Mai 1989.
INSEE Décimal, n°108, Septembre 1990.
INSEE, Décimal, n°166, mai 1996.
INSEE, Décimal, n°192, janvier 1999.
INSEE, Décimal, n°196, juillet 1999.
INSEE, Décimal, n°201, Décembre 1999.
INSEE Décimal, n°211, Décembre 2000.
INSEE, Décimal, n°243, 2004.
INSEE, Décimal, n°262, Janvier 2006.
INSEE, Décimal, n°263, Février 2006.
INSEE Décimal, n°269, Janvier 2007.